



2009

ANNUAL
REPORT

RAPPORT
ANNUEL

TRANSMITTAL LETTER

The Honourable Donald Arseneault
Minister of Post-Secondary Education, Training and Labour
Province of New Brunswick

Dear Minister Arseneault:

I am pleased to submit WorkSafeNB's Annual Report for the 2009 fiscal year to the Legislative Assembly of New Brunswick. This report outlines WorkSafeNB's goals, objectives and achievements. The report also provides an overview of each operational division, and WorkSafeNB's financial statements.

Respectfully submitted,



Roberta Dugas
Chairperson, Board of Directors

WORKSAFE NB ANNUAL REPORT 2009

Published by:
WorkSafeNB
1 Portland Street
P.O. Box 160
Saint John, NB E2L 3X9
Canada

www.worksafenb.ca

March 2010
ISBN 978-0-9809342-3-6
ISSN 1710-1212

Printed in New Brunswick

LETTRE DE PRÉSENTATION

L'honorable Donald Arseneault
Ministre de l'Éducation postsecondaire, de la Formation et du Travail
Province du Nouveau-Brunswick

Monsieur le Ministre,

J'ai l'honneur de vous présenter le rapport annuel à l'Assemblée législative du Nouveau-Brunswick de Travail sécuritaire NB pour l'exercice financier 2009. Le rapport englobe les buts, les objectifs et les réalisations de l'organisme. Il contient également un aperçu de chaque division et les états financiers de Travail sécuritaire NB.

Veuillez recevoir, Monsieur le Ministre, l'expression de mes sentiments les meilleurs.

La présidente du conseil d'administration,



Roberta Dugas

RAPPORT ANNUEL DE TRAVAIL SÉCURITAIRE NB 2009

Publié par :
Travail sécuritaire NB
1, rue Portland
Case postale 160
Saint John, NB E2L 3X9
Canada

www.travailsecuritairenb.ca

Mars 2010
ISBN 978-0-9809342-3-6
ISSN 1710-1212

Imprimé au Nouveau-Brunswick

TABLE OF CONTENTS

Vision, Mission, Mandate and Values.....	2
Message from the Chairperson and from the President and CEO	4
Board of Directors.....	9
Organizational Structure.....	10
Performance Measurements.....	12
WorkSafe Services Division.....	19
Corporate Services Division	31
Reporting to the President and CEO	38
Management Discussion and Analysis of 2009 Financial Statements and Operating Results	52
Management's Responsibility for Financial Reporting.....	67
Actuarial Statement of Opinion.....	68
Financial Statements and Auditors' Report.....	70
Historical Financial Statements.....	112
Message from the Chairperson of the Appeals Tribunal	117
Appeals Tribunal Members	122

TABLE DES MATIÈRES

Vision, mission, mandat et valeurs.....	2
Message de la présidente du conseil d'administration, et du président et chef de la direction	4
Conseil d'administration.....	9
Structure de l'organisation.....	11
Mesures du rendement	12
Division des services de travail sécuritaire	19
Division des services généraux	31
Services relevant du président et chef de la direction	38
Rapport de gestion sur les états financiers et résultats d'exploitation 2009.....	52
Responsabilité de la direction en matière d'information financière.....	67
Énoncé d'opinion	69
États financiers et rapport des vérificateurs	71
États financiers historiques	113
Message du président du Tribunal d'appel.....	117
Membres du Tribunal d'appel	122

VISION, MISSION, MANDATE AND VALUES

VISION

Healthy and safe workplaces in New Brunswick

MISSION

WorkSafeNB will promote a safe and healthy work environment to the workers and employers of New Brunswick and efficiently provide quality services, just adjudication, and fair administration of the legislation.

MANDATE

- Promote the creation of a workplace safety culture in which all employees and employers view all occupational diseases and accidents as being preventable.
- Provide timely compensation benefits, medical aid, rehabilitation, and safe return-to-work services to injured workers.
- Provide sustainable insurance and insurance-related services to the employer community.
- Represent stakeholders and provide recommendations and advice to government with respect to legislation and publish such reports, studies, and recommendations.

VALUES

- We dedicate ourselves to the provision of prompt, effective, efficient, and caring services to each of our clients.
- We believe that a team approach ensures that all members of WorkSafeNB are working towards a shared Vision, Mission, Values, and Goals.
- We are committed to providing competent and energetic leadership that is focused on a clear direction for WorkSafeNB.
- We ensure that our decisions are made with integrity, credibility, and accountability.
- We ensure that our communications are based on trust, mutual respect, openness, and clear and reliable information.
- We manage our human, material, and financial resources effectively in responding to our mandate and established priorities.

VISION, MISSION, MANDAT ET VALEURS

VISION

Des lieux de travail sains et sécuritaires au Nouveau-Brunswick

MISSION

Travail sécuritaire NB s'engage à promouvoir un milieu de travail sain et sécuritaire pour les travailleurs et les employeurs du Nouveau-Brunswick, et à offrir de façon efficace des services de qualité, des décisions justes et l'application impartiale des lois.

MANDAT

- Promouvoir la création d'une culture de sécurité en milieu de travail où tous les travailleurs et les employeurs considèrent qu'on peut prévenir tous les accidents du travail et toutes les maladies professionnelles.
- Offrir aux travailleurs blessés des prestations d'indemnisation en temps opportun, de l'aide médicale, de la réadaptation et des services de reprise du travail en toute sécurité.
- Fournir une assurance durable et des services connexes aux employeurs.
- Représenter les intervenants, et présenter des recommandations et des conseils au gouvernement relativement à la législation, et publier des rapports, des études et des recommandations.

VALEURS

- Nous nous engageons à offrir à chaque client des services prompts, efficaces et bienveillants.
- Nous croyons qu'une approche d'équipe assure que tous les membres de Travail sécuritaire NB travaillent en vue d'une vision, d'une mission, de valeurs et de buts communs.
- Nous nous engageons à offrir des dirigeants compétents, énergiques et qui se concentrent sur une direction claire pour Travail sécuritaire NB.
- Nous assurons que nos décisions sont prises avec honnêteté, crédibilité et responsabilité.
- Nous assurons que nos rapports sont fondés sur la confiance, le respect mutuel, la franchise et l'échange de renseignements clairs et fiables.
- Nous gérons nos ressources humaines, matérielles et financières efficacement tout en respectant notre mandat et les priorités établies.

MESSAGE FROM THE CHAIRPERSON
AND FROM THE PRESIDENT AND CEO

MESSAGE DE LA PRÉSIDENTE DU CONSEIL
D'ADMINISTRATION, ET DU PRÉSIDENT
ET CHEF DE LA DIRECTION

MESSAGE FROM THE CHAIRPERSON AND FROM THE PRESIDENT AND CEO

We are pleased to present in this 2009 Annual Report our achievements and challenges of the past year as we worked toward our vision of healthy and safe workplaces in New Brunswick.

WorkSafeNB's success relies upon the collaboration of the board of directors and senior management to provide strong leadership, communicate and achieve shared goals, and build positive relationships with our staff and our stakeholders – workers, employers, partners, government, and the community. Our stakeholders' commitment to health and safety as a priority in all workplaces has made New Brunswick a safer place to work. We thank the workers and employers of New Brunswick for the culture of safety that they promote and their contribution to our achievements in 2009.

Strong Leadership

Our leadership is defined by our disciplined approach to governance and decision-making and our outcome-oriented management style that embraces transparency and accountability for our performance and results. With the integrity and sustainability of the health, safety, and compensation system at the heart of all our decisions, in 2009, the board of directors evaluated the environment within which we work. The board established our priorities for the next five years, and directed resources toward those priorities that will help achieve our strategic goals and manage the risks facing WorkSafeNB.

MESSAGE DE LA PRÉSIDENTE DU CONSEIL D'ADMINISTRATION, ET DU PRÉSIDENT ET CHEF DE LA DIRECTION

Nous avons le plaisir de présenter dans ce rapport annuel pour l'exercice 2009 les réalisations de Travail sécuritaire NB ainsi que les défis auxquels il a dû faire face en vue d'atteindre sa vision de lieux de travail sains et sécuritaires au Nouveau-Brunswick.

La réussite de Travail sécuritaire NB repose sur la collaboration du conseil d'administration et de la haute direction pour assurer un leadership solide; communiquer et atteindre des buts communs; et établir des relations positives avec les employés et les intervenants, soit les travailleurs, les employeurs, les partenaires, le gouvernement et la communauté. L'engagement de nos intervenants visant à faire de la santé et de la sécurité une priorité dans tous les lieux de travail a fait du Nouveau-Brunswick un endroit plus sécuritaire pour travailler. Nous tenons à remercier les travailleurs et les employeurs néo-brunswickois de promouvoir une culture de sécurité et de contribuer à nos réalisations en 2009.

Leadership solide

Notre leadership est défini par l'approche méthodique envers la gouvernance et la prise de décision, ainsi que par notre style de gestion axé sur les résultats qui favorise la transparence et la reddition de comptes en ce qui a trait à notre rendement et à nos résultats. L'intégrité et la durabilité du régime de santé, de sécurité et d'indemnisation ont été au cœur de toutes nos décisions. En 2009, le conseil d'administration a évalué l'environnement dans lequel nous travaillons, a établi nos priorités pour les cinq prochains exercices et a affecté des ressources aux priorités qui nous aideront à atteindre nos buts stratégiques et à gérer les risques auxquels Travail sécuritaire NB fait face.

Key policy decisions made by the board in 2009 included: defining WorkSafeNB's service delivery framework; outlining how employers meet their legislative responsibilities; addressing a range of benefit and return to work issues to improve the outcomes of those most in need; and, establishing the board's oversight principles for the Appeals Tribunal. Stakeholders were also engaged with important issues around client satisfaction, the effectiveness of return-to-work incentives, legislative amendments to the *Workers' Compensation Act*, the *Occupational Health and Safety Act*, and related regulations.

It is also important to note that in 2009 the Government of New Brunswick amended the *Workers' Compensation Act*, removing the three-day waiting period provision for police and firefighters and also enacted new legislation – the *Firefighters' Compensation Act*, which presumes that certain cancers are work-related. While WorkSafeNB administers this new legislation, the employers of firefighters in New Brunswick will pay the costs of compensation through a new Disability Fund and Medicare will pay most of the medical costs covered under the Act, arising from those cancers.

Shared Goals

In 2009, the board's investment strategies were tested with the downturn in the economy and volatility in the investment markets. We are pleased to report that the asset allocation and funding policies established by the board and its oversight of the risks impacting funding levels has enabled WorkSafeNB's funding position to improve from 87.8% funded at the end of 2008 to 101.6% at December 31, 2009. We were also pleased to lower the assessment rates for employers to \$2.03, the lowest in Atlantic Canada, while increasing the amount set aside for annuity benefits for injured workers – clearly an achievement of the balance goal.

Plusieurs décisions clés relatives aux politiques prises en 2009 ont continué à aider à atteindre les buts et à gérer les risques. Elles portaient entre autres sur la structure de la prestation de services de Travail sécuritaire NB; la façon dont les employeurs satisfont à leurs responsabilités prévues par la loi; des mesures pour régler diverses questions relatives aux prestations et à la reprise du travail en vue d'améliorer les résultats de ceux qui en ont le plus besoin; et les principes qui guident le conseil dans sa surveillance du Tribunal d'appel. Les intervenants ont également démontré un engagement envers d'importantes questions ayant trait à la satisfaction des clients; à l'efficacité des incitations à la reprise du travail; ainsi qu'aux modifications apportées à la *Loi sur les accidents du travail*, à la *Loi sur l'hygiène et la sécurité au travail* et aux règlements connexes.

Il importe également de remarquer qu'en 2009, le gouvernement du Nouveau-Brunswick a modifié la *Loi sur les accidents du travail* en éliminant la période d'attente de trois jours pour les policiers et les pompiers, et a adopté une nouvelle loi, soit la *Loi sur l'indemnisation des pompiers*, qui présume que certains cancers sont liés au travail. Bien que Travail sécuritaire NB veille à l'application de la nouvelle *Loi*, les employeurs de pompiers au Nouveau-Brunswick paieront les coûts de l'indemnisation à partir d'une nouvelle caisse d'indemnisation et le régime d'Assurance-maladie paiera la principale partie des frais médicaux garantis en vertu de cette *Loi*, résultant de ces cancers.

Buts communs

En 2009, les stratégies de placement du conseil ont été mises à l'épreuve par suite du ralentissement économique et des marchés des fonds d'investissement volatils. Nous sommes heureux de signaler que les politiques sur la composition de l'actif et la capitalisation que le conseil a établies ainsi que sa surveillance des risques ayant un effet sur les niveaux de capitalisation de Travail sécuritaire NB ont permis d'améliorer le niveau de capitalisation de l'organisme, qui est passé de 87,8 % à la fin de 2008 à 101,6 % au 31 décembre 2009. Nous avons également réduit le taux de cotisation moyen des employeurs, qui se chiffre maintenant à 2,03 \$, soit le taux le plus bas au Canada atlantique, et ce, tout en augmentant la somme mise de côté pour une rente pour les travailleurs blessés. Il s'agit d'une grande réussite par rapport au but en matière d'équilibre.

Having stability in its funding allows the board to focus resources in areas that will have the most significant impact on our goals. With safety being the foundation of WorkSafeNB's vision, it is gratifying to report that the focus on prevention in high-risk industries, compliance activities, on-going educational initiatives with New Brunswick youth, and partnerships with government, our community, and other safety-minded organizations has resulted in a continued decline in the frequency of accidents in New Brunswick over the past five years. In fact, in industries where our resources had previously been targeted, these workers and employers continued to commit themselves to improved safety performance – reducing their accidents by 5% in 2009, which is 30% below the previous five-year average.

When injuries do occur, WorkSafeNB works co-operatively with injured workers, employers, and health care providers to provide timely rehabilitation. In 2009, WorkSafeNB paid over \$175.6 million to help injured workers recover from their injuries and return to work. While our results related to the return to work goal are slightly below the established target, WorkSafeNB continues to implement medical and vocational strategies that will positively impact recovery from injuries and a safe and timely return to work. It is interesting to note that the cost of claims for 2009 was lower than expected, a result of better than expected long-term disability, short-term disability, and health care costs.

Positive Relationships

Exploring strategies that lead to the success of our goals depends upon positive working relationships between the board of directors, management, staff, workers, employers, and other stakeholders.

La stabilité en ce qui a trait à la capitalisation permet au conseil de concentrer des ressources là où les effets se feront le plus sentir sur ses buts. La sécurité étant le fondement de la vision de Travail sécuritaire NB, nous sommes heureux de signaler que les efforts que nous déployons en matière de prévention au sein des industries comportant des risques élevés; les mesures de vérification de la conformité; les initiatives d'éducation continues auprès des jeunes Néo-Brunswickois; ainsi que les partenariats établis avec le gouvernement, la communauté et d'autres organismes axés sur la sécurité ont donné lieu à une diminution continue du nombre d'accidents dans la province au cours des cinq dernières années. En fait, les travailleurs et les employeurs d'industries où nous avons concentré nos ressources par le passé ont continué à être engagés à améliorer le rendement en matière de sécurité, réduisant leur nombre d'accidents de 5 % en 2009, soit 30 % de moins que la moyenne antérieure de cinq ans.

Lorsqu'une blessure survient, Travail sécuritaire NB travaille de pair avec le travailleur, son employeur et les fournisseurs de soins de santé afin d'assurer une réadaptation rapide. En 2009, il a versé plus de 175,6 millions de dollars afin d'aider les travailleurs blessés à se remettre de leur blessure et à reprendre le travail. Bien que les résultats pour ce qui est du but en matière de reprise du travail soient légèrement inférieurs à la cible établie, il continue de mettre en œuvre des stratégies visant les soins médicaux et la réadaptation qui auront un effet positif sur le rétablissement à la suite d'une blessure, et sur la reprise du travail. Il est intéressant de constater que les coûts des réclamations en 2009 étaient inférieurs à ceux prévus. Cette diminution est attribuable aux coûts d'invalidité à long terme, à court terme et d'assistance médicale qui étaient inférieurs à ceux prévus.

Relations positives

Il importe de maintenir des relations de travail positives entre le conseil d'administration, la direction, les employés, les travailleurs, les employeurs et d'autres intervenants afin d'examiner efficacement des stratégies qui assureront l'atteinte de nos buts.

Through the board's annual Client Satisfaction Survey, we know that the satisfaction levels of our clients have remained high for the past decade – over 80%. In 2009, however, a slight decrease in satisfaction for both injured workers and employers was a cause of concern for the board and management. We are committed to providing clients with the level of service defined by our service goal and will dedicate resources to more in-depth research so that we may understand what drives our clients' satisfaction and provide services in the manner that they expect. We are also confident that the service delivery framework approved by the board in 2009 will improve satisfaction and the achievement of this goal in the future.

To continue delivering quality services to our clients also means developing partnerships with external service providers who can help us achieve this goal. The partnership with Metro Health Services will assist us in providing sustainable prosthetic and orthotic services for both injured workers and clients from the general population, while the alliance with Canadian Health Solutions will enhance our multi-disciplinary programs and other certified rehabilitation services.

Building positive relationships starts with the staff who deliver services and a board of directors committed to leadership through governance and shared goals. In 2009, we welcomed David Ellis as a board member representing employers and are confident in the contributions that he will make to WorkSafeNB. We are also pleased with the appointment of Ron Gaffney as chairperson of the Appeals Tribunal, as Paul LeBreton retires with eight years of service with WorkSafeNB. We wish Paul all the best in his retirement.

Par le biais du sondage annuel sur la satisfaction des clients, nous savons que les niveaux de satisfaction de nos clients sont demeurés élevés au cours des dix dernières années, soit plus de 80 %. Toutefois, en 2009, une légère diminution du niveau de satisfaction des travailleurs blessés et des employeurs a été une cause de préoccupation pour le conseil et la direction. Nous sommes engagés à offrir aux clients les niveaux de service définis dans le cadre de notre but en matière de service, et nous affecterons des ressources pour nous aider à comprendre ce qui motive la satisfaction de nos clients et à offrir les services auxquels ils s'attendent. Nous sommes également persuadés que la structure de prestation de services que le conseil a approuvée en 2009 améliorera la satisfaction et l'atteinte de ce but à l'avenir.

Afin de continuer à offrir des services de qualité à nos clients, nous devons également établir des partenariats avec des fournisseurs de services externes qui nous aideront à atteindre le but en matière de service. Le partenariat établi avec Metro Health Services Inc. nous aidera à offrir des services prothétiques et orthétiques durables aux travailleurs blessés et à la population en général, tandis que l'entente conclue avec Canadian Health Solutions Inc. améliorera nos programmes multidisciplinaires et d'autres services de réadaptation agréés.

Il importe d'établir des relations positives avec les employés qui offrent les services et de maintenir un conseil engagé envers le leadership par le biais de la gouvernance et de buts partagés. En 2009, nous avons accueilli un nouveau membre du conseil, soit David Ellis, pour représenter les employeurs. Nous sommes certains que ses contributions à l'organisme seront nombreuses. Nous avons également eu le plaisir d'accueillir Ron Gaffney au poste de président du Tribunal d'appel pour remplacer Paul LeBreton, qui a pris sa retraite après huit années de service auprès de Travail sécuritaire NB. Nous lui souhaitons une retraite des plus agréables.

We must also say farewell to valued WorkSafeNB employees who retired in 2009. They include: Reginald Arsenault, Raymond Blanchard, Lucille Chamberland, Heather Cossaboom, Jean Hamilton, Donna Keays, John LeBlanc, Leo McPhee, Judith Randall, Clem Snider, Mike Steeves, Marlene Thompson and Richard Tingley. It is through their dedication, as well as that of our board of directors, current staff, workers, employers, and other partners in safety, that we were able to rise to the challenges set before us in 2009.

We look forward to the opportunities of 2010 as we continue to focus on working with stakeholders to make New Brunswick workplaces the healthiest and safest in the country.

Sincerely,



Roberta Dugas
Chairperson, Board of Directors



Douglas C. Stanley
President and Chief of Executive Officer

Nous aimerions tout particulièrement féliciter les personnes suivantes qui ont pris leur retraite en 2009 : Reginald Arsenault, Raymond Blanchard, Lucille Chamberland, Heather Cossaboom, Jean Hamilton, Donna Keays, John LeBlanc, Leo McPhee, Judith Randall, Clem Snider, Mike Steeves, Marlene Thompson et Richard Tingley. C'est grâce à leur dévouement, ainsi qu'à celui du conseil d'administration, des employés, des travailleurs, des employeurs et d'autres partenaires en sécurité que nous avons pu relever les défis de l'exercice 2009.

Nous nous réjouissons des possibilités qui s'offriront en 2010, et qui nous permettront de continuer à travailler avec les intervenants afin de rendre les lieux de travail néo-brunswickois les plus sains et sécuritaires au pays.

La présidente du conseil d'administration,



Roberta Dugas

Le président et chef de la direction,



Douglas C. Stanley

BOARD OF DIRECTORS

Chairperson

Roberta Dugas

Vice-chairperson

Conrad Pitre

President and Chief Executive Officer

Douglas C. Stanley

(non-voting member)

Chairperson, Appeals Tribunal

Ronald Gaffney*

(non-voting member)

Members Representing Employers

David Ellis

Dan Hughes

Mary Martell

Keith Rogers

Members Representing Workers

Brad Brinston

Danny King

Morris Mendelson

Sharon Tucker

** Replaced Paul LeBreton, whose term expired June 30, 2009*

CONSEIL D'ADMINISTRATION

Présidente du conseil d'administration

Roberta Dugas

Vice-président du conseil d'administration

Conrad Pitre

Président et chef de la direction

Douglas C. Stanley

(Membre sans droit de vote)

Président du Tribunal d'appel

Ronald Gaffney*

(Membre sans droit de vote)

Membres représentant les employeurs

David Ellis

Dan Hughes

Mary Martell

Keith Rogers

Membres représentant les travailleurs

Brad Brinston

Danny King

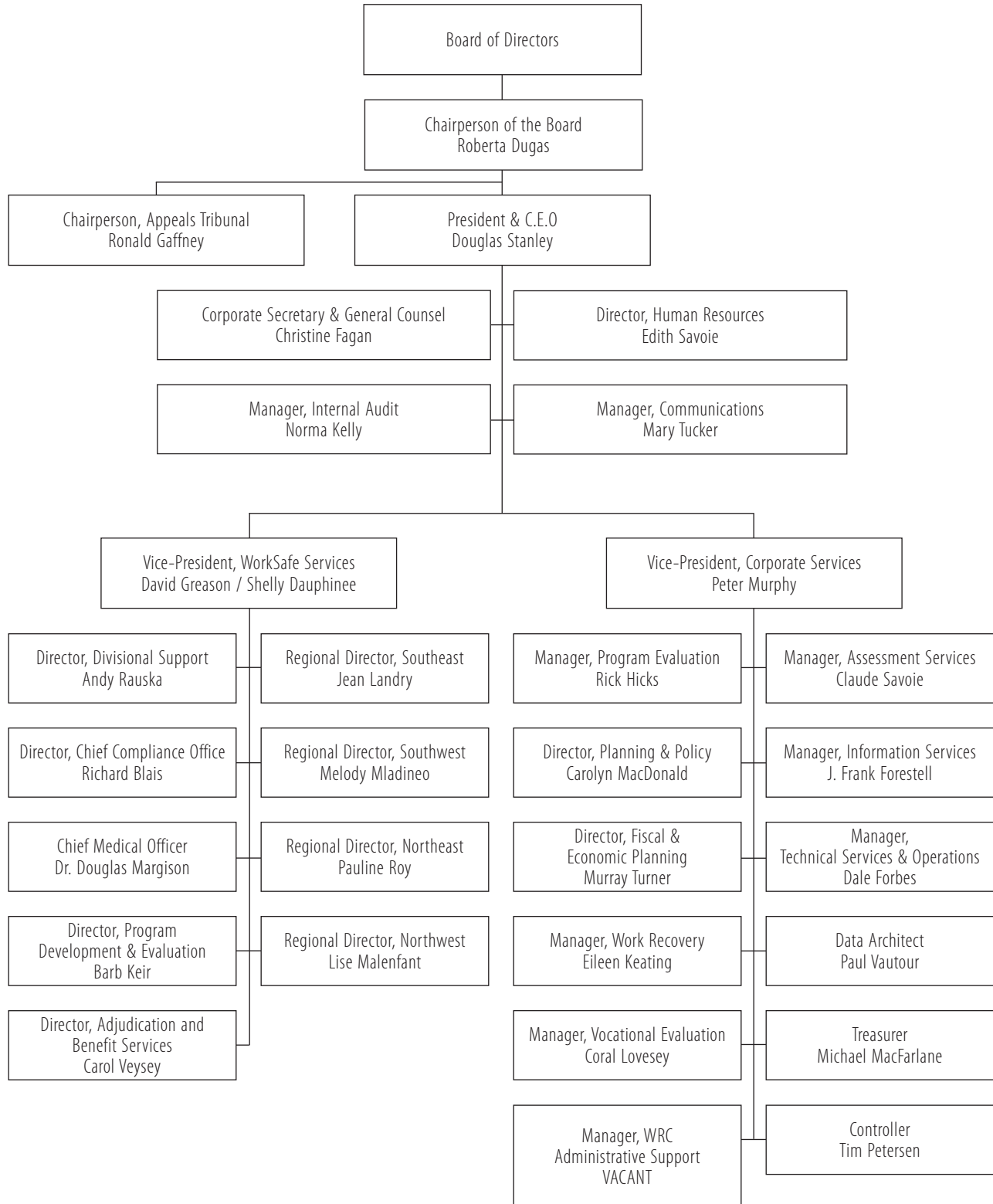
Morris Mendelson

Sharon Tucker

**A remplacé Paul LeBreton, dont le mandat a pris fin le 30 juin 2009*

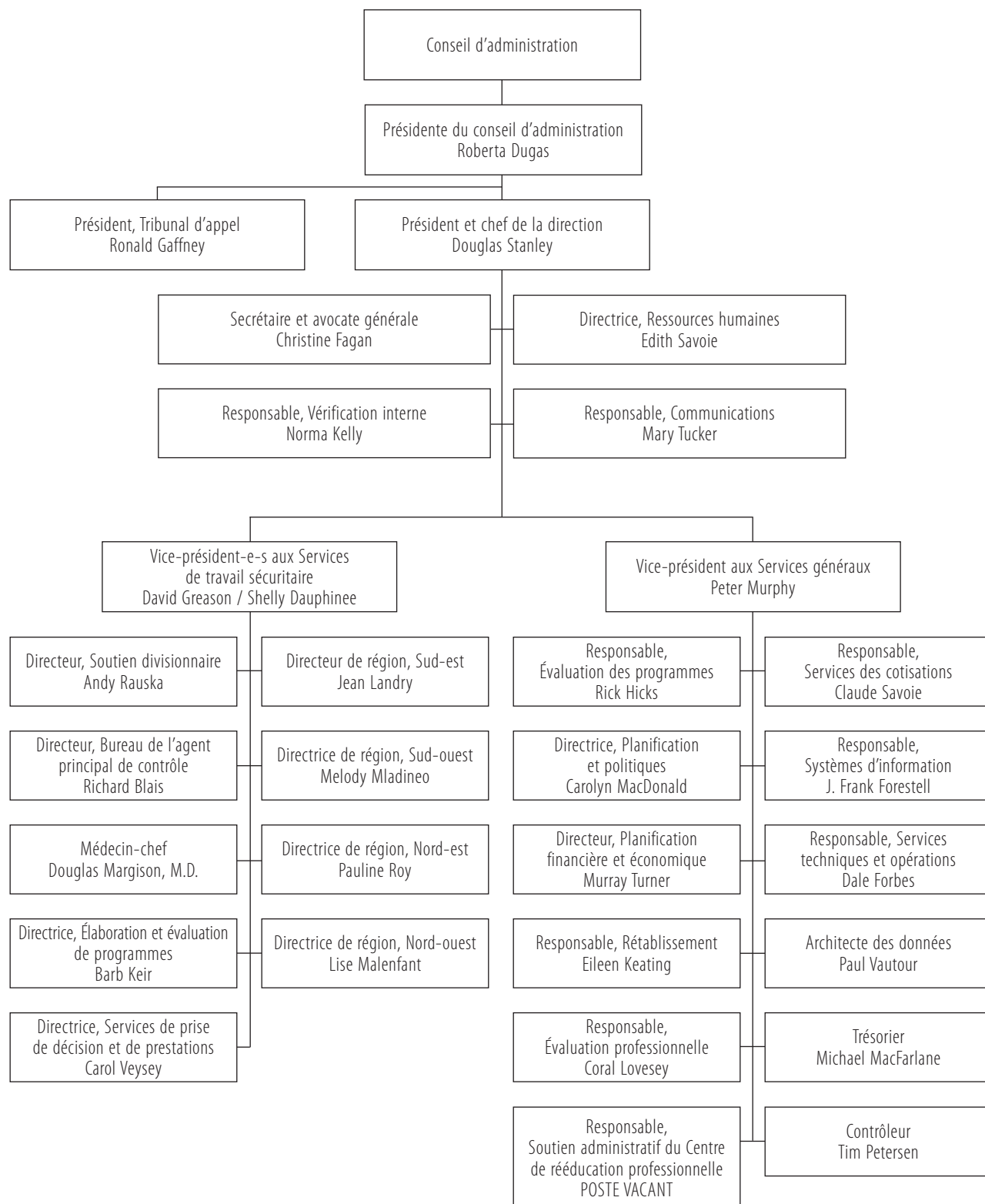
ORGANIZATIONAL STRUCTURE

December 31, 2009



STRUCTURE DE L'ORGANISATION

Le 31 décembre 2009



PERFORMANCE MEASUREMENTS

The board of directors established the following five goals for WorkSafeNB, and targets to measure its performance.

SAFETY GOAL

Our vigorous pursuit of a safe work culture will lead to a decline in the overall frequency of workplace injuries, and a decline in the perception of the inevitability of workplace injuries in New Brunswick.

Targets

- The workplace injury frequency rate per 100 full-time employees (FTE) will be lower than the previous five-year average.
- The lost-time workplace injury frequency rate per 100 FTE in New Brunswick will be lower than the Canadian average.
- The percentage of workers and employers agreeing that workplace injuries are inevitable will be lower than the previous five-year average.

Results

Province-wide

The number of workplace accidents decreased to an estimated 3.24 accidents per 100 full-time employees, representing a 4.9% decrease from 2008 (3.40 per 100 workers).

Jurisdiction

Lost-time injury frequency in New Brunswick remained below the national average, as reported by the Association of Workers' Compensation Boards of Canada (1.36 lost-time claims per 100 FTE compared to the national average of 2.12). (2008 is the latest year available for comparison information for the Canadian jurisdictions.)

MESURES DU RENDEMENT

Le conseil d'administration a fixé les cinq buts suivants pour Travail sécuritaire NB et des cibles en vue de déterminer son rendement.

BUT EN MATIÈRE DE SÉCURITÉ

Nos mesures concrètes en vue d'atteindre une culture de travail sécuritaire donneront lieu à une réduction du taux global de blessures subies au travail et à une diminution de la perception que les blessures subies au travail sont inévitables au Nouveau-Brunswick.

Cibles

- Le taux de blessures subies au travail par 100 équivalents temps plein sera inférieur à la moyenne pour les cinq dernières années.
- Le taux de blessures subies au travail entraînant une interruption de travail par 100 équivalents temps plein au Nouveau-Brunswick sera inférieur à la moyenne du Canada.
- Le pourcentage de travailleurs et d'employeurs qui acceptent que les blessures subies au travail sont inévitables sera inférieur à la moyenne pour les cinq dernières années.

Résultats

Ensemble de la province

Le nombre d'accidents du travail a diminué pour atteindre environ 3,24 accidents pour chaque 100 équivalents temps plein, soit une diminution de 4,9 % par rapport à 2008 (3,40 accidents par 100 travailleurs).

Provinces et territoires

Le taux de blessures entraînant une interruption de travail au Nouveau-Brunswick est demeuré inférieur à la moyenne nationale, selon l'Association des commissions des accidents du travail du Canada (1,36 réclamation avec interruption de travail pour chaque 100 équivalents temps plein, comparativement à la moyenne nationale de 2,12). (L'exercice 2008 est l'exercice le plus récent qui permet d'obtenir des renseignements sur la comparaison des provinces et territoires canadiens.)

Perceptions of workplace injuries

In 2008, we began surveying New Brunswickers to gauge the percentage of workers and employers agreeing that workplace injuries are inevitable. In 2009, agreement ranged from 52% for general workers to 71% for injured workers, with 61% of both registered and non-registered employers agreeing with this statement. This represents an increase in agreement in all categories except for general workers, which saw a 3% decrease.

SERVICE GOAL

We will provide effective programs and services, implemented with care, compassion, efficiency, promptness and fairness, to benefit both workers and employers.

Target

We will maintain or exceed the high level of satisfaction, in excess of 80%, that both our injured worker and employer clients have come to expect.

Results

Client Satisfaction Index

	2005	2006	2007	2008	2009	Target
Injured Workers	82%	80%	83%	81%	78%	80%
Registered Employers	83%	84%	84%	84%	82%	80%

Client Satisfaction Index: Injured Workers

In 2009, 78% of injured workers indicated satisfaction with WorkSafeNB's service attributes, included in the Client Satisfaction Index. This is a slight decrease from 2008 (81%) and below the target of 80%, but within the statistical margin of error.

Client Satisfaction Index: Employers

In 2009, 82% of registered employers reported satisfaction with WorkSafeNB's service attributes, included in the Client Satisfaction Index. This achieves the board's target, but represents a slight decrease from the level of satisfaction reported in 2008 (84%).

Perceptions à l'égard des blessures subies au travail

En 2008, on a commencé à mener un sondage auprès des Néo-Brunswickois afin d'évaluer le pourcentage de travailleurs et d'employeurs qui étaient d'accord pour dire que les blessures subies au travail étaient inévitables. En 2009, 52 % des travailleurs en général et 71 % des travailleurs blessés, en plus de 61 % des employeurs inscrits et non inscrits, étaient d'accord avec cet énoncé. Il s'agit d'une augmentation dans toutes les catégories, sauf pour les travailleurs en général, qui ont enregistré une diminution de 3 %.

BUT EN MATIÈRE DE SERVICE

Nous offrirons des programmes et des services efficaces, mis en œuvre avec soin, compassion, compétence, rapidité et équité, et ce, dans l'intérêt des travailleurs et des employeurs.

Cible

Nous maintiendrons ou dépasserons le niveau de satisfaction élevé, soit supérieur à 80 %, auquel les travailleurs blessés et les employeurs s'attendent.

Résultats

Indice sur la satisfaction des clients

	2005	2006	2007	2008	2009	Cible
Travailleurs blessés	82 %	80 %	83 %	81 %	78 %	80 %
Employeurs inscrits	83 %	84 %	84 %	84 %	82 %	80 %

Indice sur la satisfaction des clients : les travailleurs blessés

En 2009, un total de 78 % des travailleurs blessés ont indiqué qu'ils étaient satisfaits par rapport aux attributs de service de Travail sécuritaire NB compris dans l'indice sur la satisfaction des clients. Il s'agit d'une légère diminution par rapport à 2008 (81 %) et d'un pourcentage inférieur à la cible de 80 %, mais dans les limites de la marge d'erreur statistique.

Indice sur la satisfaction des clients : les employeurs

En 2008, un total de 82 % des employeurs inscrits ont indiqué qu'ils étaient satisfaits par rapport aux attributs de service de Travail sécuritaire NB compris dans l'indice sur la satisfaction des clients. Ce pourcentage est conforme à la cible du conseil, mais représente une légère diminution du niveau de satisfaction signalé en 2008 (84 %).

Note: The Client Satisfaction Index examines injured workers' and employers' satisfaction with WorkSafeNB's delivery of service specifically as it relates to professionalism, willingness to listen, level of understanding, accuracy of information provided, amount of benefits, communications, timeliness of handling claims, promptness of service, respect, fairness, competency, and effective problem solving. The survey is administered by an independent agency.

RETURN TO WORK GOAL

We will decrease the time by which injured workers return or are ready to return to employment.

Target

The average paid compensation days for claimants with a return to work goal will be lower than the previous five-year average.

*Days of Paid Compensation**

	2004	2005	2006	2007	2008	2009
Median Days	23	21	22	21.1	20.7	25.8
Average Days	64.5	60.1	64.6	60.7	63.2	68.1
Number of Claims	4,058	4,320	4,420	4,477	4,623	4,608

**Previous years have been restated to reflect current information*

Results

Although the five-year trend in average duration of all lost-time claims continued to improve, thus reducing claims costs, the board's specific goal for those clients on a return-to-work path was not met. Results as at December 31, 2009 indicate a 7% increase. This number will improve as the data matures, and we estimate a final increase of 2.1% in 2009 over 2008.

Remarque : L'indice sur la satisfaction des clients évalue la satisfaction des travailleurs blessés et des employeurs à l'égard des services offerts par Travail sécuritaire NB sur les plans du professionnalisme, de la disposition à écouter, de la compréhension, de la précision des renseignements, du montant des prestations, des communications, du délai de traitement des réclamations, de la rapidité du service, du respect, de l'impartialité, de la compétence et des problèmes traités avec efficacité. Un organisme indépendant effectue le sondage.

BUT EN MATIÈRE DE REPRISE DU TRAVAIL

Nous réduirons la période écoulée avant que le travailleur blessé reprenne le travail ou soit prêt à le reprendre.

Cible

Le nombre moyen de jours pendant lesquels le travailleur blessé ayant un but quant à la reprise du travail reçoit des prestations sera inférieur à la moyenne pour les cinq dernières années.

*Jours pendant lesquels le travailleur blessé reçoit des prestations**

	2004	2005	2006	2007	2008	2009
Nombre médian de jours	23,0	21,0	22,0	21,1	20,7	25,8
Jours moyens	64,5	60,1	64,6	60,7	63,2	68,1
Nombre de réclamations	4 058	4 320	4 420	4 477	4 623	4 608

**Les chiffres des années antérieures ont été redressés de façon à refléter des renseignements à jour.*

Résultats

Bien que la durée moyenne de toutes les réclamations avec interruption de travail sur une période de cinq ans ait continué à s'améliorer, réduisant ainsi les coûts des réclamations, le but précis du conseil pour les clients en voie d'une reprise du travail n'a pas été satisfait. Les résultats au 31 décembre 2009 indiquent une augmentation de 7%. Ce chiffre s'améliorera à mesure que les données arrivent à échéance et nous prévoyons une augmentation finale de 2,1% en 2009 par rapport à 2008.

Lost Time Claim Dispositions

Claimants with a Return to Work Goal & Full LTDs

	2004	2005	2006	2007	2008	2009
Not Returned to Work	1.8%	1.5%	1.6%	1.4%	1.6%	1.9%
Returned to Work						
or Pre-Accident	95.6%	96.7%	96%	96.1%	95.9%	95.7%
Employment Status						
Full LTD	2.6%	1.9%	2.4%	2.5%	2.4%	2.5%

In 2009, 2.5% (116 clients) were not capable of any employment following their workplace injury and are receiving full long-term disability benefits; 1.9% (87 clients) were not re-employed when their claim was closed; 95.7% (4,479 clients) were back to work or to pre-employment pattern immediately following their rehabilitation.

BALANCE GOAL

We will provide the best possible benefits to injured workers while maintaining the lowest possible assessment rates for employers.

Target

At a minimum, we will maintain a 100% funded liability.

Results

Funded Liability and Investment Portfolio

Investments held to meet future benefit obligations for past injuries reached \$853 million at the end of 2009, representing a 101.6% funded liability. WorkSafeNB's investment portfolio produced an annual return of 18.08%.

Assessment Rate

The 2009 provisional average assessment rate of \$.03 represents a \$.02 decrease from the 2008 rate. New Brunswick's rate remains the lowest in Atlantic Canada as WorkSafeNB continues to focus on providing a balanced and sustainable system in a challenging economic environment.

Réclamations avec interruption de travail réglées

Travailleurs blessés ayant un but quant à la reprise du travail et une invalidité à long terme totale

	2004	2005	2006	2007	2008	2009
N'ont pas repris						
le travail	1,8%	1,5%	1,6%	1,4%	1,6%	1,9%
Repris le travail ou						
situation d'emploi						
d'avant l'accident	95,6%	96,7%	96,0%	96,1%	95,9%	95,7%
Invalidité à long						
terme totale	2,6%	1,9%	2,4%	2,5%	2,4%	2,5%

En 2009, 2,5 % (116 clients) n'étaient pas capables de travailler à la suite de la blessure qu'ils avaient subie au travail et recevaient des prestations d'invalidité à long terme totale; 1,9 % (87 clients) n'ont pas été embauchés de nouveau lorsque leur réclamation a pris fin; et 95,7 % (4 479 clients) ont repris le travail ou étaient dans une situation de le reprendre immédiatement après leur réadaptation.

BUT EN MATIÈRE D'ÉQUILIBRE

Nous garantirons les meilleures prestations possibles aux travailleurs blessés tout en gardant les taux de cotisation des employeurs aussi bas que possible.

Cible

Au strict minimum, nous maintiendrons une dette entièrement provisionnée.

Résultats

Dette provisionnée et portefeuille de placements

Les placements détenus pour satisfaire aux obligations futures au titre des prestations pour des blessures antérieures ont atteint 853 millions de dollars à la fin de 2009, ce qui représente une dette provisionnée de 101,6 %. Le portefeuille de placements de Travail sécuritaire NB a produit un rendement annuel de 18,08 %.

Taux de cotisation moyen

Le taux de cotisation moyen provisoire de 2009, qui se chiffre à 2,03 \$, représente une diminution de 0,02 \$ par rapport au taux de 2008. Le taux de cotisation moyen du Nouveau-Brunswick continue à être le plus bas au Canada atlantique, et Travail sécuritaire NB continue à offrir un système équilibré et durable malgré le contexte économique difficile.

Benefits to Clients

Payments to injured workers or third parties on their behalf totalled \$136.1 million, a 1.2% increase over 2008 payments of \$134.5 million.

Fraud and Abuse

WorkSafeNB conducted 282 investigations in 2009, advancing the principles of detecting, preventing and deterring fraud and abuse. These investigations resulted in present and future claim cost savings in excess of \$354,880. The number of referrals continues to increase annually.

Third Party Actions

Third party action recoveries provided cost relief to employers of approximately \$1,193,196, with injured workers receiving \$606,383 in addition to compensation benefits.

STAFF SATISFACTION & ENGAGEMENT GOAL

Our employees will feel their work is valuable and makes a difference, motivated by the understanding of how their role and individual contribution is critical to achieving our Vision, Mission, Mandate, Values and Goals.

Target

Employee satisfaction and engagement levels will meet or exceed the previous five-year average.

Prestations versées aux clients

Les prestations versées aux travailleurs blessés ou à des tiers en leur nom se sont chiffrées à 136,1 millions de dollars, ce qui représente une augmentation de 1,2 % par rapport aux prestations de 134,5 millions de dollars versées en 2008.

Fraude et abus

Travail sécuritaire NB a mené 282 enquêtes en 2009, qui reflètent les principes du dépistage et de la prévention des cas de fraude et d'abus. Ces enquêtes ont donné lieu à des économies au titre des réclamations actuelles et futures se chiffrant à plus de 354 880 \$. Le nombre de cas adressés en vue d'une enquête continue à augmenter chaque exercice.

Recours contre les tiers

Grâce aux recouvrements de tiers, certains employeurs ont obtenu une libération des coûts se chiffrant à environ 1 193 196 \$ et les travailleurs blessés ont reçu 606 383 \$ en plus de prestations d'indemnisation.

BUT EN MATIÈRE DE SATISFACTION ET D'ENGAGEMENT DES EMPLOYÉS

Nos employés estimeront que leur travail est très utile et fait une différence. Ils seront motivés par la compréhension de la façon dont leur rôle et leur apport individuel sont essentiels pour atteindre notre vision, notre mission, notre mandat, nos valeurs et nos buts.

Cible

Les niveaux de satisfaction et d'engagement des employés seront équivalents ou supérieurs à la moyenne pour les cinq dernières années.

Results

Satisfaction and Engagement

In 2009, 86% of employees indicated that they find WorkSafeNB “a good place to work,” as measured by the annual staff satisfaction survey. This remains unchanged from 2008, and below the five-year average of 89% (2004-2008). Employee engagement also remained unchanged from 2008. For the second year, responses to a survey question that measures employee engagement indicate that 91% of our employees are committed to their work and believe it is valuable, makes a difference and contributes to the organizational goals. (Only two years of data is available to measure employee engagement.)

Absenteeism

On average, employees were absent from work 9.36 days, a slight increase over the five-year average of 8.06 days. The Human Resources Department, along with WorkSafeNB’s directors and managers, will monitor attendance and help employees through the attendance management program.

Health and Safety

There were 12 accepted claims in 2009, representing 2.65 accepted claims per 100 full-time equivalent (FTE) workers. The accepted claims per 100 FTE is lower than the five-year average of 3.45. Two were lost-time claims totalling 43 days, and costing slightly more than \$10,000. WorkSafeNB’s active incident and hazard reporting procedure supports the positive health and safety environment. In 2009, the health and safety index from our survey was 87%, slightly lower than our target of 88%. Managers will review individual results to work on improving this average.

Résultats

Satisfaction et engagement

En 2009, un total de 86 % des employés qui ont répondu au sondage annuel sur la satisfaction des employés ont indiqué qu’ils considéraient Travail sécuritaire NB comme « un bon employeur ». Ce pourcentage est demeuré inchangé par rapport à 2008 et inférieur à la moyenne pour les cinq dernières années de 89 % (2004 à 2008). L’engagement des employés est également demeuré inchangé comparativement à 2008. Une question mesurant l’engagement des employés a révélé encore cet exercice que 91 % de nos employés étaient engagés envers leur travail et estimaient que leur travail était très utile, faisait une différence et contribuait aux buts de l’organisme. (Seules les données pour deux ans sont disponibles pour mesurer l’engagement des employés.)

Absentéisme

Le nombre moyen de jours d’absence par employé était de 9,36 jours, soit une légère augmentation par rapport à la moyenne de cinq exercices de 8,06 jours. Le Service des ressources humaines, ainsi que les directeurs et les responsables de Travail sécuritaire NB, surveilleront l’absentéisme et aideront les employés par le biais du programme de gestion des présences.

Santé et sécurité

Un total de 12 réclamations ont été acceptées en 2009, ce qui équivalait à 2,65 réclamations acceptées par 100 équivalents temps plein. Le nombre de réclamations par 100 équivalents temps plein est inférieur à la moyenne de cinq ans, soit 3,45. Deux des réclamations acceptées comprenaient une interruption de travail totalisant 43 jours, et des coûts se chiffrant à un peu plus de 10 000 \$. La procédure de Travail sécuritaire NB pour signaler les incidents et les dangers renforce des conditions de santé et de sécurité favorables. En 2009, l’indice de santé et de sécurité de notre sondage se chiffrait à 87 %, soit un pourcentage légèrement inférieur à notre objectif de 88 %. Les responsables examineront les résultats individuels afin de tenter d’améliorer cette moyenne.

Staff Turnover

Thirty-two employees left the organization, including 14 retirements. This indicates a staff turnover rate of 7.08% and is higher than the five-year average of 5.4%. Forty-four per cent of those exiting the organization retired, and filling those vacancies was not an issue. We predict retirements will account for 50% of the turnover in the next five years, consistent with the current trend. Although this is a risk to WorkSafeNB, we have an action plan for recruitment.

Roulement du personnel

Trente-deux employés ont quitté l'organisme et de ce nombre, 14 ont pris leur retraite. Le taux de roulement du personnel s'est chiffré à 7,08 %, ce qui est supérieur à la moyenne de cinq exercices de 5,4 %. Un total de 44 % des personnes qui ont quitté l'organisme ont pris leur retraite et les postes vacants ont été comblés sans difficulté. On prévoit que les retraites représenteront 50 % du roulement du personnel au cours des cinq prochaines années, ce qui est conforme à la tendance actuelle. Bien que cet état de chose représente un risque pour Travail sécuritaire NB, un plan d'action a été dressé pour recruter des employés.

WORKSAFE SERVICES DIVISION

OVERVIEW

The WorkSafe Services Division administers New Brunswick's *Occupational Health and Safety (OHS) Act* and the New Brunswick *Workers' Compensation (WC) Act*. The division promotes workplace health and safety through a variety of injury prevention initiatives; provides businesses with in-depth health and safety planning and consulting services; and conducts health and safety inspections, accident investigations, and arbitration hearings under the OHS Act. The division provides injured workers with services related to claim adjudication, case management, benefits payments, and return-to-work assistance. With 244 staff, the WorkSafe Services Division is accessible to employers and workers in four service locations: Bathurst, Grand Falls, Dieppe and Saint John.

HIGHLIGHTS

- WorkSafeNB's health and safety officers conducted 8,548 workplace inspections (an increase of 32% over 2008) and wrote 43% more orders (7,585) under the *OHS Act* and Regulations; 2,297 firms were inspected, an increase of 28%.
- WorkSafe Services prevention staff carried out 15,517 activities with workplace parties in the areas of education, ergonomics, hygiene, general consulting and officer interventions, involving 3,106 firms.
- We created 23,880 claim files. Approximately one-half of these files involved no claim costs or application for benefits (notification of "event" only or billing from physician with no subsequent application from the worker for benefits).
- We adjudicated 12,235 applications for claims, a 7% decrease from 2008; 882 were rejected as being non work-related or an uninsured employer. Of those accepted, 6,102 involved lost time of at least one day (a 6% decrease from 2008), and 5,251 were no lost-time claims (medical costs only, and a 8% decrease from 2008).

DIVISION DES SERVICES DE TRAVAIL SÉCURITAIRE

APERÇU

La Division des services de travail sécuritaire voit à l'application de la *Loi sur l'hygiène et la sécurité au travail* et de la *Loi sur les accidents du travail* du Nouveau-Brunswick. Elle promeut la santé et la sécurité au travail au moyen de diverses initiatives de prévention des blessures; offre aux entreprises des services complets de planification et de consultation en matière de santé et de sécurité; et procède à des inspections, à des enquêtes sur des accidents et à des audiences d'arbitrage en vertu de la *Loi sur l'hygiène et la sécurité au travail*. Par ailleurs, elle fournit aux travailleurs blessés des services de prise de décision sur les réclamations et de gestion des réclamations; des prestations; et de l'aide à reprendre le travail. La Division, qui compte 244 employés, offre des services aux employeurs et aux travailleurs à partir de quatre points de service : Bathurst, Grand-Sault, Dieppe et Saint John.

FAITS SAILLANTS

- Les agents de santé et de sécurité ont effectué 8 548 inspections (une augmentation de 32 % par rapport à 2008) et donné 7 585 ordres (43 % de plus) en vertu de la *Loi sur l'hygiène et la sécurité au travail* et de ses règlements. Un total de 2 297 entreprises ont fait l'objet d'une inspection, soit une augmentation de 28 %.
- Les employés de la Division chargés de la prévention ont organisé 15 517 activités pour les travailleurs et les employeurs, et ce, dans les secteurs de l'éducation, de l'ergonomie, de l'hygiène, de la consultation générale et d'interventions par les agents de santé et de sécurité chez 3 106 entreprises.
- Travail sécuritaire NB a créé 23 880 dossiers de réclamation. Environ la moitié de ces dossiers ne comprenaient pas de coûts des réclamations ni de demande de prestations (avis d'incident seulement ou facture d'un médecin sans demande d'indemnisation subséquente du travailleur).
- Travail sécuritaire NB a pris une décision sur 12 235 réclamations, soit une diminution de 7 % par rapport à 2008. De ces réclamations, 882 ont été refusées parce qu'elles n'étaient pas liées au travail ou que l'employeur n'était pas inscrit auprès de Travail sécuritaire NB. Des réclamations acceptées, 6 102 comprenaient une interruption de travail d'au moins un jour, ce qui représente une diminution de 6 % comparativement à 2008, et 5 251 ne comprenaient aucune interruption de travail (frais médicaux seulement), soit une diminution de 8 % par rapport à 2008.

- There were 10 workplace fatalities in 2009, and an additional five workers died in 2009 from prior year injuries or diseases. Two fatalities were accepted under the *Firefighters' Compensation Act*.
- Some injured workers require more comprehensive support to help recover from their injuries and return to work. This help is provided through case management teams located in the regional offices, and may last for several months, or, in the most severe cases, several years. In 2009, 4,444 claimants received these services.
- WorkSafeNB provides pension and long-term disability benefits to workers with a residual disability resulting from the accident. At the end of the year, there were 1,653 pre-1982 accident pensioners and widows/dependants (a 3% reduction from 2008), and 2,606 injured workers receiving long-term disability (an increase of 1%).

ACTIVITIES

The WorkSafe Services Division's activities are intended to meet the requirements of the legislation it administers, while supporting the corporate mission, and achieving the goals of injury prevention, client satisfaction, and a timely, safe, and effective return to work.

PREVENTION

Industry Sectors

The WorkSafe Services Division administers the *OHS Act* for all New Brunswick workplaces. The division concentrates its efforts on those industries and workplaces that are identified, through statistical analysis, as higher risk due to the number and cost of occupational injuries.

Focus Industries

The WorkSafe Services Division continued to concentrate a considerable amount of its health and safety resources on industries with high numbers of claims and costs. The division has refined its selection process for focus industries to include a severity of injury index.

- Dix accidents mortels liés au travail sont survenus en 2009, et cinq autres travailleurs sont décédés en 2009 des suites d'une blessure ou d'une maladie antérieure. Deux accidents mortels ont été acceptés en vertu de la *Loi sur l'indemnisation des pompiers*.
- Certains travailleurs blessés ont besoin de services plus spécialisés en vue de se rétablir de leurs blessures et de reprendre le travail. Des équipes de gestion des réclamations, lesquelles sont situées dans les bureaux de région, offrent ces services qui peuvent être d'une durée de plusieurs mois, voire plusieurs années dans les cas très graves. En 2009, un total de 4 444 travailleurs blessés ont reçu ces services.
- Par ailleurs, Travail sécuritaire NB verse des prestations de pension et d'invalidité à long terme aux travailleurs qui sont atteints d'une invalidité résiduelle par suite de leur accident. À la fin de l'exercice, il versait une pension à 1 653 travailleurs blessés et conjoints survivants ou personnes à charge pour un accident survenu avant 1982, soit une diminution de 3 % comparativement à 2008, et 2 606 travailleurs blessés recevaient des prestations d'invalidité à long terme, ce qui représente une augmentation de 1 %.

ACTIVITÉS

Les activités de la Division visent à satisfaire aux exigences des lois qu'elle applique, tout en appuyant la mission de Travail sécuritaire NB et en atteignant les buts qui traitent de la prévention des blessures, de la satisfaction des clients et de la reprise du travail efficace, rapide et en toute sécurité.

PRÉVENTION

Secteurs d'industries

La Division voit à l'application de la *Loi sur l'hygiène et la sécurité au travail* pour tous les lieux de travail néo-brunswickois, et concentre ses efforts sur les industries et les lieux de travail qui, d'après des analyses statistiques, comportent un risque plus élevé en raison du nombre de blessures subies au travail et de leur coût.

Industries ciblées

La Division a continué à consacrer d'importantes ressources en matière de santé et de sécurité aux industries affichant un nombre de réclamations et des coûts très élevés. Elle a amélioré son processus de sélection pour les industries ciblées afin d'inclure un indice de gravité des blessures.

WorkSafeNB allocates its resources across the New Brunswick economy in the following manner:

Industry	Proportion Inspections	
	2008	2009
Agriculture, Forestry, Fishing	7.5%	7.3%
Mining and Oil and Gas	5.0%	3.4%
Utilities	0.9%	0.7%
Construction	30.8%	27.6%
Manufacturing	24.3%	19.8%
Wholesale Trade	2.4%	2.4%
Retail Trade	5.6%	7.4%
Transportation	1.5%	1.7%
Other	8.1%	8.2%
Administration, Waste Management Services	1.9%	1.5%
Health care and Social Assistance	2.7%	2.9%
Accommodation and Food Services	0.9%	9.0%
Public Administration	8.3%	8.1%

In 2009, WorkSafeNB focused its attention on three industries with high accident frequency, costs or work risks: nursing homes, supermarkets and restaurants. Division staff met with employer associations in these industries to discuss accident issues, recommend improved practices, and encourage active promotion of health and safety. Our health and safety officers increased visits and inspections to these industries, and WorkSafeNB staff helped them improve their health and safety programs.

Focus Industries – Accidents per 100 workers

	2005	2006	2007	2008	2009
Former Focus Industries	18.22	16.52	12.15	10.74	10.17
Nursing Homes	5.87	7.05	6.27	7.23	7.99
Supermarkets and other Grocery (except Convenience) Stores	5.81	4.70	5.08	4.66	4.68
Accommodation and Food Services – Limited & Full Restaurants	3.03	2.89	2.60	2.78	2.70

Travail sécuritaire NB affecte ses ressources dans l'ensemble du Nouveau-Brunswick de la façon suivante :

Industrie	Pourcentage des inspections	
	2008	2009
Agriculture, foresterie, pêches	7,5 %	7,3 %
Mines, et pétrole et gaz	5,0 %	3,4 %
Services publics	0,9 %	0,7 %
Construction	30,8 %	27,6 %
Fabrication	24,3 %	19,8 %
Commerce de gros	2,4 %	2,4 %
Commerce de détail	5,6 %	7,4 %
Transport	1,5 %	1,7 %
Autres	8,1 %	8,2 %
Administration, services de gestion des déchets	1,9 %	1,5 %
Soins de santé et assistance sociale	2,7 %	2,9 %
Hébergement et services alimentaires	0,9 %	9,0 %
Administration publique	8,3 %	8,1 %

En 2009, Travail sécuritaire NB a concentré ses efforts sur les trois industries qui comportent un nombre élevé d'accidents, des coûts élevés ou des risques graves liés au travail, soit les foyers de soins, les supermarchés et les restaurants. Des employés de la Division ont rencontré des associations d'employeurs de ces industries pour discuter de questions qui traitent d'accidents; recommander de meilleures pratiques; et encourager la promotion active de la santé et de la sécurité. Ces industries ont fait l'objet d'un plus grand nombre de visites et d'inspections par des agents de santé et de sécurité. Les employés de Travail sécuritaire NB les ont aidées à améliorer leur programme de santé et de sécurité.

Industries ciblées – Accidents pour chaque 100 travailleurs

	2005	2006	2007	2008	2009
Industries ciblées antérieures	18,22	16,52	12,15	10,74	10,17
Foyers de soins	5,87	7,05	6,27	7,23	7,99
Supermarchés et autres magasins d'épicerie (sauf les dépanneurs)	5,81	4,70	5,08	4,66	4,68
Hébergement et services alimentaires – restaurants avec services limités et complets	3,03	2,89	2,60	2,78	2,70

Nursing homes continue to experience an increase in injuries, with an 11% higher frequency in 2009 over 2008. Restaurants and grocery stores improved slightly (3% and 0.5% respectively).

Since initiating the focus industry program in 2002, WorkSafeNB has selected a number of industries for intervention. The following are no longer active focus industries: potato farming, aquaculture, pre-fabricated buildings, logging, sawmills, fish and seafood processing, and highway/street/bridge construction.

WorkSafeNB continues to monitor former focus industries to determine the long-term impact of our interventions. Former focus industries continue to improve (a 5% reduction in accident frequency in 2009, 30% below the five-year average.)

Focus Firms

Each year, WorkSafe Services Division staff identify individual workplaces for focused attention based on the accident history of their industry group, and the individual firm's accident record.

A health and safety intervention is conducted at three levels:

- *Primary Workplaces* – These are workplaces with higher costs/accident frequency rates identified for priority intervention. Objectives are injury reduction and health and safety infrastructure building. Health and safety consultants lead these interventions with support from other staff (ergonomists, education consultants, health and safety officers). WorkSafeNB may provide assistance for several years.
- *Secondary Workplaces* – These are midsize workplaces with higher costs/accident frequency rates identified for a less intensive intervention. Objectives continue to be reducing accidents and building a safety infrastructure.

Le nombre de blessures des foyers de soins continue à augmenter (augmentation de 11 % en 2009 comparativement à 2008), et celui des restaurants et des magasins d'épicerie a connu une légère amélioration, soit de 3 % et de 0,5 % respectivement.

Depuis la mise en œuvre du programme visant les industries ciblées en 2002, Travail sécuritaire NB a choisi un certain nombre d'industries pour faire l'objet d'une intervention. Les industries suivantes ne sont plus des industries ciblées actives : l'exploitation forestière; la récolte de pommes de terre; l'aquaculture; les bâtiments préfabriqués; les scieries; la transformation du poisson et des fruits de mer; ainsi que la construction de routes, de rues et de ponts.

Travail sécuritaire NB continue de surveiller les anciennes industries ciblées afin de déterminer l'effet à long terme de ses interventions. Ces industries continuent à connaître une amélioration (une diminution de 5 % du nombre d'accidents en 2009, pour un nombre d'accidents 30 % inférieur à la moyenne de cinq ans).

Entreprises ciblées

Chaque exercice, les employés de la Division des services de travail sécuritaire déterminent les lieux de travail sur lesquels ils doivent concentrer leur attention selon le dossier des accidents du groupe d'industries ainsi que celui du lieu de travail.

Les interventions en matière de santé et de sécurité s'effectuent à trois niveaux :

- *Interventions primaires* – Les lieux de travail qui présentent des coûts et une fréquence d'accidents plus élevés, et qui sont désignés pour recevoir une intervention prioritaire. Les objectifs sont la réduction des blessures et l'établissement d'une infrastructure de santé et de sécurité. Des conseillers en santé et en sécurité mènent ces interventions avec l'appui d'autres employés (conseillers en ergonomie, conseillers en éducation, agents de santé et de sécurité). Travail sécuritaire NB peut offrir de l'aide pendant plusieurs années.
- *Interventions secondaires* – Les lieux de travail de taille moyenne qui présentent des coûts et une fréquence d'accidents plus élevés, et qui sont désignés pour recevoir une intervention moins poussée. Les objectifs sont toujours la diminution du nombre d'accidents et l'établissement d'une infrastructure de sécurité.

- *Tertiary Workplaces* – These workplaces receive one or more inspections from a health and safety officer during the year to examine legislation compliance, issue orders for improvement and provide information on safe work practices.

Education

Pandemic Planning

WorkSafeNB helped employers and workers prepare for the pandemic expected in 2009-10 by producing and distributing safety materials (posters, pamphlets) and developing a pandemic planning portal on our website with additional information and useful links to other services. We also responded to inquiries regarding the right to refuse unsafe work related to a pandemic.

Health and Safety Workshops at the Workplace

WorkSafeNB's education consultants conducted 497 workplace health and safety workshops around the province, on topics including due diligence, worker/employer responsibilities, accident investigation, developing health and safety programs, trenching, and fall protection.

Public Health and Safety Workshops

Public workshops for Joint Health and Safety Committee (JHSC) training continues to increase each year. In 2009, 1,616 workers from 625 companies received JHSC training.

- *Interventions tertiaires* – Ces lieux de travail font l'objet d'une ou de plusieurs inspections par un agent de santé et de sécurité au cours de l'exercice pour vérifier la conformité à la loi, donner des ordres en vue d'améliorations et donner des renseignements sur les pratiques de travail sécuritaires.

Éducation

Planification en vue d'une pandémie

Travail sécuritaire NB a aidé les employeurs et les travailleurs à se préparer en vue de la pandémie prévue pour 2009-2010 en produisant et en distribuant du matériel de sécurité (affiches et dépliants), ainsi qu'en élaborant un portail de planification en cas d'une pandémie sur son site Web. Le portail présentait des renseignements additionnels et des liens utiles vers d'autres services. Travail sécuritaire NB a également répondu à des demandes de renseignements sur le droit de refuser d'effectuer un travail dangereux lors d'une pandémie.

Ateliers à l'intention des lieux de travail

Les conseillers en éducation de Travail sécuritaire NB ont présenté 497 ateliers à des lieux de travail dans l'ensemble de la province. Les sujets traités comprenaient la diligence raisonnable; les responsabilités des travailleurs et des employeurs; les enquêtes sur les accidents; l'élaboration d'un programme de santé et de sécurité; l'excavation de tranchées; ainsi que la protection contre les chutes.

Ateliers publics

Le nombre de participants aux ateliers de formation pour les membres de comités mixtes d'hygiène et de sécurité continue d'augmenter chaque année. En 2009, un total de 1 616 travailleurs de 625 entreprises ont participé à ces ateliers.

Musculoskeletal Injury (MSI) Prevention

Because work-related musculoskeletal injuries make up a significant portion of claims and claim costs, WorkSafeNB continues to promote its MSI program. This strategy saw a full year of operation in 2009, and included assistance with implementing ergonomic programs, MSI-reduction education, and compliance. The focus was on back and shoulder injuries, concentrating on forceful exertion in the manual handling of materials specific to our focus industries. We developed an MSI-based strategy for supermarkets, one of our focus industries, to reduce their MSI injuries by 20%. We produced a DVD on MSI prevention for industrial settings, which is available on our website. We updated and posted on the website the publications *Office Ergonomic Guidelines and Manual Material Handling Guidelines*, and included an MSI component in the 3-day JHSC workshops. Our MSI workshop offered at the health and safety conference was well attended. Health and safety officers increased the number of inspections, concentrating on MSI injuries.

Youth Initiatives

WorkSafeNB's youth initiatives continued to play a role in health and safety education within provincial schools throughout the 2008-09 academic year. Between August 2008 and August 2009, 87,379 students were exposed to health and safety awareness through WorkSafeNB's youth resources and programs such as Progressive Agriculture Safety Days®, the Lost Youth Tour, and our ongoing partnership with Service Canada Youth Job Centres.

WorkSafeNB maintains a strong presence within our public school system by being actively involved in curriculum writing, by providing support resources for teachers to meet required curriculum outcomes, and by introducing new programs for educators and young workers.

Prévention des lésions musculo-squelettiques

Puisque les lésions musculo-squelettiques liées au travail représentent une partie considérable des réclamations et des coûts des réclamations, Travail sécuritaire NB continue à promouvoir son programme de prévention des lésions musculo-squelettiques. La stratégie a été appliquée tout au long de 2009, et a compris de l'aide à mettre en œuvre des programmes ergonomiques; de l'éducation pour réduire le nombre de lésions musculo-squelettiques; et la conformité. On a mis l'accent sur les blessures au dos et à l'épaule, en visant surtout les efforts excessifs déployés lors de la manutention de matériaux propre aux industries ciblées. Une stratégie axée sur les lésions musculo-squelettiques a été élaborée pour les supermarchés, l'une des industries ciblées, afin de réduire leur nombre de lésions musculo-squelettiques de 20 %. On a produit un DVD sur la prévention des lésions musculo-squelettiques dans les milieux industriels, qu'on peut se procurer à partir du site Web de Travail sécuritaire NB. Les publications intitulées *Guide d'ergonomie : Travail de bureau* et *Guide d'ergonomie : La manutention* ont été mises à jour, et une composante sur les lésions musculo-squelettiques a été intégrée à l'atelier de formation de trois jours à l'intention des membres du comité mixte d'hygiène et de sécurité. L'atelier sur les lésions musculo-squelettiques offert à la conférence en matière de santé et de sécurité a compté de nombreux participants. Par ailleurs, les agents de santé et de sécurité ont effectué un plus grand nombre d'inspections, visant surtout les lésions musculo-squelettiques.

Initiatives à l'intention de la jeunesse

Les initiatives à l'intention de la jeunesse ont continué à jouer un rôle dans l'enseignement de la santé et de la sécurité dans les écoles de la province pendant l'année scolaire 2008-2009. Entre août 2008 et août 2009, un total de 87 379 élèves ont reçu une formation en santé et en sécurité par le biais de ressources et de programmes à l'intention des jeunes de Travail sécuritaire NB, comme la *Progressive Agriculture Safety Day*^{MD}, la tournée « Une jeunesse perdue », et le partenariat continu entre Travail sécuritaire NB et les Centres Service Canada pour jeunes.

Travail sécuritaire NB maintient une forte présence dans les écoles publiques en participant activement à la rédaction de programmes d'études; en offrant des ressources de soutien aux enseignants afin de satisfaire aux résultats d'apprentissage obligatoires; et en mettant en œuvre de nouveaux programmes pour les éducateurs et les jeunes travailleurs.

Teachers ask for and use our many educational resources, focused on health and safety education at home, school, work and at play, and our partnership with the Department of Education (DOE) continues to complement our health and safety education objectives.

We are pleased to report that workplace injuries to young workers has continued to decline since 2001.

WorkSafeNB's youth initiatives in the 2008-09 school year include:

YouthSafeNB website – This new website, launched September 1, was designed to appeal to students of all ages, with a focus on providing teachers with easy access to resources. It is broken down in three sections: Stella the Safety Skunk, for kindergarten to Grade 2; Smart Choices, for Grades 3-8; and, No Mercy, for Grades 9-12.

Lost Youth Tour – To raise awareness of the importance of safety training for young workers and help reduce accidents for this high-risk group, WorkSafeNB organized a Lost Youth Tour for New Brunswick high schools and colleges. The tour featured Nick Perry, who shared his inspiring story and urged young workers to ensure they get the health and safety training they need when starting a new job, or a new task. Perry spoke to more than 12,000 students in 23 high schools and six community colleges across the province.

Les enseignants demandent et utilisent un grand nombre de ressources éducatives de Travail sécuritaire NB. Ces ressources promeuvent l'éducation en matière de santé et de sécurité à la maison, à l'école, au travail et dans les loisirs. De plus, le partenariat établi avec le ministère de l'Éducation continue à cadrer avec nos objectifs d'éducation en matière de santé et de sécurité.

Nous sommes heureux de signaler que le nombre de jeunes travailleurs qui ont subi une blessure au travail a continué à diminuer depuis 2001.

Parmi les initiatives à l'intention de la jeunesse organisées pendant l'année scolaire 2008-2009, on retrouve ce qui suit :

Site Web de SécuritéJeunesse – Ce nouveau site a été lancé le 1^{er} septembre. Il a été conçu de façon à intéresser les élèves de tous les âges, et vise à offrir un accès facile à des ressources pour les enseignants. Le site Web est divisé en trois sections : « Stella la mouffette de sécurité » pour les élèves de la maternelle à la deuxième année, « Choix intelligents » pour les élèves de la troisième à la huitième année et « Pas de pitié » pour les élèves de la neuvième à la douzième année.

Tournée « Une jeunesse perdue » – En vue de sensibiliser les Néo-Brunswickois à l'importance d'une formation en sécurité chez les jeunes travailleurs et d'aider à réduire les accidents pour ce groupe à risques élevés de subir une blessure, Travail sécuritaire NB a organisé une tournée intitulée « Une jeunesse perdue » dans les écoles secondaires et les collèges communautaires du Nouveau-Brunswick. Nick Perry a animé la tournée. Il a partagé son histoire inspirante et a incité les jeunes travailleurs à s'assurer d'obtenir la formation en santé et en sécurité dont ils ont besoin lorsqu'ils commencent un nouvel emploi ou entreprennent une nouvelle tâche. Plus de 12 000 élèves de 23 écoles secondaires et 6 collèges communautaires de l'ensemble de la province ont assisté à la tournée.

Partnership with NBCC – Our partnership with the New Brunswick Community College network resulted in the introduction in September 2009 of a new curriculum that includes 14 hours of health and safety in all college programs, reaching approximately 6,500 students. WorkSafeNB has trained an NBCC employee at each campus as a mentor to other instructors.

Partnership with Department of Education (Skilled Trades and Technology) – As a result of our on-going partnership with the DOE, WorkSafeNB has been asked to develop safety modules for courses relating to the Skilled Trades and Technology Education sector. The safety modules will help teachers better prepare students to identify workplace hazards and avoid injuries in the classrooms. Teachers will have access to these safety modules through the DOE's Intranet site. The seven safety modules are scheduled to be completed for the start of the 2010 school year.

Events

WorkSafe Services staff participated in a number of events with industries, associations and groups throughout the year, promoting WorkSafeNB's prevention and return-to-work messages.

Progressive Agriculture Safety Day®

For the third straight year, WorkSafeNB hosted a Progressive Agriculture Safety Day® in the northwest region. This hands-on educational opportunity teaches students how to recognize and deal with hazards at school, at home and at work by exploring various safety stations. A Progressive Agriculture Safety Day® was held June 11 at L'Edifice Maillet in Saint Basile, for about 300 Grade 5 students who were bused in from 10 schools in District 3. On September 15, approximately 360 students from 11 schools in District 14 were bused to the Northern Carleton Arena to participate in similar sessions in English. More than 40 local agencies and businesses provided equipment, materials and financial resources, as well as guest speakers and volunteers, to ensure each event was a success. Special thanks to high school volunteers from Carleton North High School who assisted as group leaders and safety representatives for the day. WorkSafeNB's mascot, Stella the Safety Skunk, attended each event.

Partenariat avec le Collège communautaire du Nouveau-Brunswick – Dans le cadre du partenariat avec les collèges communautaires du Nouveau-Brunswick, un nouveau programme d'études a été mis en œuvre en septembre 2009, qui intègre 14 heures de formation en santé et en sécurité à tous les programmes du Collège. Environ 6 500 étudiants ont reçu la formation. Travail sécuritaire NB a formé un employé du Collège à chaque campus pour agir comme mentor auprès d'autres instructeurs.

Partenariat avec le ministère de l'Éducation (métiers spécialisés et technologie) – Dans le cadre de son partenariat continu avec le ministère de l'Éducation, on a demandé à Travail sécuritaire NB d'élaborer des modules de sécurité pour des cours liés au secteur des métiers spécialisés et de la technologie. Les modules permettront aux enseignants d'aider aux élèves à déterminer les dangers au lieu de travail et à éviter les blessures dans la salle de classe. Les enseignants auront accès aux modules de sécurité par le biais du site intranet du ministère de l'Éducation. Les sept modules devraient être prêts pour le début de l'année scolaire 2010.

Activités

Au cours de l'exercice, les employés de la Division ont pris part à un certain nombre d'activités avec des industries, des associations et des groupes divers afin de promouvoir la prévention et la reprise du travail.

Progressive Agriculture Safety Day^{MD}

Pour la troisième année consécutive, Travail sécuritaire NB a accueilli la *Progressive Agriculture Safety Day^{MD}* dans la Région du Nord-ouest. Dans le cadre de cette activité pratique, les élèves visitent des postes de sécurité afin d'apprendre à reconnaître les dangers à l'école, à la maison et au lieu de travail, ainsi qu'à les éliminer. Le 11 juin, environ 300 élèves de la 5^e année de 10 écoles du district scolaire 3 se sont rendus par autobus à l'Édifice Maillet, à Saint-Basile, pour prendre part à l'activité. Le 15 septembre, environ 360 élèves de 11 écoles du district scolaire 14 se sont rendus par autobus à la patinoire Northern Carleton pour participer à des activités semblables présentées en anglais. Plus de 40 organismes et entreprises de la région ont fourni de l'équipement, du matériel et des ressources financières, ainsi que des conférenciers et des bénévoles pour assurer la réussite des activités. On tient à remercier sincèrement les bénévoles de l'école secondaire Carleton North qui ont agi à titre d'animateurs de groupe et de représentants de la sécurité pour la journée. La mascotte de Travail sécuritaire NB, Stella la mouffette de sécurité, a également participé aux activités.

Annual Health and Safety Conference

The Annual Health and Safety Conference was held September 27-29 in Saint John, with 525 participants and a trade show, featuring 33 exhibitors. A conference highlight was the plenary session by Nick Perry, who at age 19 was paralyzed in a workplace accident and was told he would never walk again. Through sheer grit, determination and extensive rehabilitative therapy Perry regained mobility and has become a passionate advocate for safety training. His plenary session, during which he received three standing ovations, served as the launch for the Lost Youth Tour.

Another highlight was the plenary session, *Why You Can't Drop Health and Safety During an Economic Downturn*. Presented by Ian Trotman, a vice-president with Atomic Energy Canada Limited, the session discussed why safety is good business, even when business is bad. Other workshops addressed topics such as: new worker orientation; ladder safety; electrical safety; manual handling; mould control and recognition; OHS rights and responsibilities; and, training techniques.

At the Company Recognition Awards Breakfast, two companies were recognized for their outstanding efforts for improving health and safety at their workplaces. These companies were Foyer Ste-Elizabeth in Baker Brook and Irving Personal Care Ltd., in Dieppe.

Legislation

WorkSafeNB concluded stakeholder consultations on legislative change for forestry, liquefied natural gas and general sections of both the *Workers' Compensation Act* and *Occupational Health and Safety Act*. The board of directors approved submitting the subsequent recommendations to the government for consideration. WorkSafeNB also accepted submissions from employers in the construction industry, and we expect to conduct a full stakeholder review with this industry in 2010.

WorkSafeNB began administering the *Firefighters' Compensation Act*, proclaimed in June 2009.

Conférence annuelle en matière de santé et de sécurité

La conférence annuelle en matière de santé et de sécurité a eu lieu du 27 au 29 septembre à Saint John et comptait 525 participants. Une exposition commerciale a eu lieu dans le cadre de la conférence et comptait 33 exposants. Nick Perry a animé la séance plénière. M. Perry est devenu paralysé à l'âge de 19 ans à la suite d'un accident du travail. On lui a dit qu'il ne marcherait plus jamais. Grâce à son courage, à sa détermination et à de la réadaptation fonctionnelle intensive, il a retrouvé sa mobilité et est devenu un ardent défenseur de la formation en sécurité. La séance plénière, au cours de laquelle M. Perry a reçu trois ovations, a servi de lancement de la tournée « Une jeunesse perdue ».

Au cours de l'atelier intitulé « Les raisons de ne pas laisser tomber la sécurité pendant une crise économique », un vice-président d'Énergie atomique du Canada limitée, Ian Trotman, a discuté de l'importance de la sécurité même quand les affaires vont mal. D'autres ateliers ont porté sur des sujets comme l'orientation des nouveaux travailleurs; la sécurité des échelles; la sécurité électrique; le soulèvement de charges; la reconnaissance et l'élimination des moisissures; les droits et les responsabilités en matière de santé et de sécurité au travail; et les techniques de formation.

Deux entreprises, notamment Foyer Ste-Élizabeth Inc. de Baker Brook et Irving Personal Care Limited de Dieppe, ont été reconnues lors du déjeuner de remise des prix pour les efforts exceptionnels qu'elles ont déployés en vue d'améliorer la sécurité à leur lieu de travail.

Législation

Travail sécuritaire NB a fini de consulter ses intervenants à l'égard de la possibilité d'apporter des modifications législatives aux règlements régissant les opérations forestières et le gaz naturel liquéfié, ainsi qu'à des articles généraux de la *Loi sur les accidents du travail* et de la *Loi sur l'hygiène et la sécurité au travail*. Le conseil d'administration a approuvé la présentation de recommandations subséquentes au gouvernement à des fins d'examen. Travail sécuritaire NB a également accepté des soumissions d'employeurs de l'industrie de la construction et prévoit organiser une consultation exhaustive avec cette industrie en 2010.

Il a commencé à voir à l'application de la *Loi sur l'indemnisation des pompiers*, promulguée en juin 2009.

Zero Tolerance

WorkSafeNB continues to focus on serious injury issues with its zero tolerance program to address fall protection, trenching and equipment lockout. Employers who fail to comply with legislation in these areas are subject to orders, stop work orders, and prosecution. Emphasis is placed upon the legislated requirements for workers to be adequately trained.

Tolérance zéro

Travail sécuritaire NB continue à centrer ses efforts sur les questions qui traitent des blessures graves dans le cadre de son programme de tolérance zéro en matière de protection contre les chutes, d'excavation de tranchées et de verrouillage de machines. Les employeurs qui ne se conforment pas aux dispositions de la loi pourraient recevoir un ordre ou un ordre de suspension des travaux, ou faire l'objet d'une poursuite. On met l'accent sur les exigences prévues par la loi en matière de formation adéquate des travailleurs.

COMPENSATION

Continuum of Care

WorkSafeNB's Continuum of Care model for case management is an incremental care and treatment approach to getting an injured worker safely back to work, as quickly as possible. The ongoing evaluation of this model helps identify areas for improvement in process and services. In 2009, WorkSafeNB evaluated the rehabilitation services of primary physiotherapy, work conditioning, work capacity evaluations, occupational therapy home care assessments and the management of clients with carpal tunnel syndrome. Quality improvements as a result of these reviews include the development of reporting templates, the implementation of functional outcome measures and the revision of standards and protocols.

In October 2009, we implemented a shoulder soft tissue injury management initiative, to improve results for clients with shoulder injuries. Shoulder injury care maps, based upon best practice physiotherapy and medical management, were developed and are being piloted.

CASE MANAGEMENT

A pilot project to identify and manage clients at risk of long-term chronicity was completed in 2009. Clients scoring high on a pain and activity questionnaire are assigned to designated case managers. A review of the pilot results indicated that return to work and claim duration significantly improved, and the best practices identified during the pilot have been incorporated into case management standards.

A baseline review of a network of private job search providers was completed. Service agreements were revised to include performance measures.

A review of the application and the return-to-work outcomes of the Job Search Incentive Pilot project was completed. Further evaluation of the policy incorporating this incentive will be completed in 2010.

INDEMNISATION

Continuum des soins

Le modèle de continuum des soins de Travail sécuritaire NB pour la gestion des réclamations est une approche progressive en vue d'assurer la reprise du travail en toute sécurité du travailleur blessé, et ce, aussi rapidement que possible. L'évaluation continue du modèle permet de déterminer si on peut améliorer les processus et les services. En 2009, Travail sécuritaire NB a évalué les services de physiothérapie primaire, de conditionnement au travail, d'évaluation de la capacité de travail et d'évaluation à domicile offerts par des ergothérapeutes, ainsi que la gestion de clients atteints du syndrome du canal carpien. Les évaluations ont donné lieu à des améliorations de la qualité, y compris l'élaboration de modèles de présentation de rapports; la mise en œuvre de mesures de résultats fonctionnels; ainsi que la révision de normes et de protocoles.

En octobre 2009, on a mis en œuvre une initiative de gestion des lésions musculo-squelettiques afin d'améliorer les résultats de clients atteints d'une blessure à l'épaule. Des plans de soins pour les blessures à l'épaule, fondés sur les meilleures pratiques en physiothérapie et en gestion médicale, ont été élaborés et font l'objet d'un projet pilote.

GESTION DES RÉCLAMATIONS

Un projet pilote visant à déceler et à gérer les clients qui présentent des risques de chronicité à long terme a pris fin en 2009. Les clients qui obtiennent un résultat élevé sur le *Questionnaire sur la douleur et les activités* sont adressés à des responsables de cas. Un examen des résultats du projet pilote a indiqué que la reprise du travail et la durée des réclamations ont amélioré de façon importante, et les meilleures pratiques déterminées pendant le projet pilote ont été intégrées aux normes en matière de gestion des réclamations.

Un examen de base d'un réseau de fournisseurs de services en matière de recherche d'emploi du secteur privé a été effectué. Les ententes sur les services ont été modifiées pour inclure des mesures de rendement.

On a terminé l'examen de l'application et des résultats par rapport à la reprise du travail relativement au projet pilote d'incitation à la reprise du travail. On évaluera davantage la politique qui explique l'incitation en 2010.

Shoulder Injury Management

Shoulder injuries have become a significant contributor to workplace injuries in New Brunswick and often result in prolonged disability and unnecessary surgery. WorkSafeNB, through a review of claim treatments and working with four orthopaedic surgeons, has developed a protocol for shoulder injury treatment and established a network of physiotherapists throughout the province specializing in this new protocol.

Sciatica Management

A recent review conducted by the chief medical officer determined that up to 70% of sciatica claims may be misdiagnosed. To provide appropriate treatment, WorkSafeNB has developed a process for early and accurate diagnosis.

MEDICAL CARE

Health Care Education

In the fall, WorkSafeNB tried a new educational approach for family physicians – a physician/employer session on return to work. The presentation addressed the importance of return to work and the roles of both employers and physicians, followed by a discussion between local physicians and employers on the issues and challenges each faced in the return-to-work process. WorkSafeNB staff attended to help identify possible solutions to return-to-work barriers.

WorkSafeNB continues to provide training on workplace injury management to physicians through online training, newsletters and treatment protocol information.

Electronic Claim Forms

At the end of 2009, 108 large employers were using the electronic Form 67, *Report of Accident or Occupational Disease*, with very positive feedback. The application has helped improve the efficiency of information gathering for claim adjudication. WorkSafeNB staff continue to actively promote the online service.

Gestion des blessures à l'épaule

Les blessures à l'épaule représentent un nombre important de blessures subies au travail au Nouveau-Brunswick. Elles entraînent souvent une invalidité prolongée et une opération qui n'est pas nécessaire. Travail sécuritaire NB a examiné les traitements offerts dans le cadre de réclamations et a travaillé avec quatre chirurgiens orthopédistes afin d'élaborer un protocole pour le traitement des blessures à l'épaule. Il a également établi un réseau de physiothérapeutes spécialisés dans ce nouveau protocole dans l'ensemble de la province.

Gestion des cas de sciatgie

Le médecin-chef a effectué un examen récemment qui a démontré que jusqu'à 70 % des réclamations pour une sciatgie pourraient avoir reçu un mauvais diagnostic. Afin d'offrir le traitement qui convient, Travail sécuritaire NB a élaboré un processus pour poser des diagnostics précoces et précis.

SOINS MÉDICAUX

Éducation en matière de soins de santé

À l'automne, Travail sécuritaire NB a fait l'essai d'une nouvelle approche éducative pour les médecins de famille, soit une séance d'information sur la reprise du travail à l'intention des médecins et des employeurs. La séance portait sur l'importance de la reprise du travail ainsi que sur le rôle des employeurs et des médecins. Les médecins et les employeurs de la région ont ensuite discuté des questions et des défis auxquels ils devaient faire face relativement au processus de reprise du travail. Des employés de Travail sécuritaire NB y ont pris part afin d'aider à déterminer des solutions possibles aux obstacles à la reprise du travail.

Travail sécuritaire NB continue à offrir de la formation aux médecins sur la gestion des blessures subies au travail par le biais de la formation en ligne, de bulletins et de renseignements sur le protocole de traitement.

Formulaires de réclamation électroniques

À la fin de 2009, un total de 108 grands employeurs se servaient du Formulaire 67 électronique (*Rapport sur l'accident ou la maladie professionnelle*). Les commentaires ont été très positifs. Le service a aidé à améliorer l'efficacité du processus de recueil de renseignements pour la prise de décision sur les réclamations. Des employés de Travail sécuritaire NB continuent de promouvoir activement le service en ligne.

CORPORATE SERVICES DIVISION

OVERVIEW

The Corporate Services Division serves internal and external clients by providing a variety of supportive and administrative services, enabling WorkSafeNB to achieve its legislative mandate through a balanced and sustainable workplace health, safety and compensation system. Among its key functions is supporting the board of directors' governance and oversight role in the areas of annual strategic planning and risk assessment, policy research, development, and evaluation, stakeholder engagement, and quarterly reporting of results. The division is committed to the board's balance goal, providing a financial framework that includes rate setting, assessments, asset management, process improvement, and financial management and reporting. Corporate Services also contributes to WorkSafeNB's safety, service, return to work, and staff satisfaction and engagement goals. It delivers intensive and specialized rehabilitation services to injured workers through WorkSafeNB's internationally accredited Work Recovery and Vocational Evaluation Programs. Additionally, the division manages WorkSafeNB's physical and technological infrastructure through facilities management, information technology, and software development and support.

ACTIVITIES

The Corporate Services Division's activities support the corporate mission and the balance goal of providing the best possible benefits to injured workers while maintaining the lowest possible assessment rates for employers.

DIVISION DES SERVICES GÉNÉRAUX

APERÇU

La Division des services généraux dessert les clients internes et externes en offrant divers services de soutien et administratifs qui permettent à Travail sécuritaire NB d'atteindre son mandat prévu par la loi par le biais d'un régime de santé, de sécurité et d'indemnisation équilibré et durable. Ses fonctions principales visent entre autres à appuyer le rôle de gouvernance et de surveillance du conseil d'administration dans les secteurs de la planification stratégique et de l'évaluation des risques annuelles; de la recherche, de l'élaboration et de l'évaluation de politiques; de l'engagement des intervenants; et de la présentation de rapports trimestriels. La Division est engagée envers le but en matière d'équilibre du conseil et assure une structure financière qui comprend l'établissement des taux; les cotisations; la gestion de l'actif; l'amélioration des processus; la gestion financière; et la présentation de l'information financière. Elle appuie également les buts en matière de sécurité, de service, de reprise du travail, et de satisfaction et d'engagement des employés. La Division offre des services de réadaptation intensifs et spécialisés aux travailleurs blessés par le biais de programmes d'évaluation professionnelle et de rétablissement agréés au niveau international. Par ailleurs, elle gère l'infrastructure physique et technologique de l'organisme en assurant la gestion des installations; la technologie de l'information; la mise au point de logiciels; et du soutien.

ACTIVITÉS

Les activités de la Division appuient la mission de Travail sécuritaire NB et le but en matière d'équilibre suivant : garantir les meilleures prestations possibles aux travailleurs blessés tout en gardant les taux de cotisation des employeurs aussi bas que possible.

Online Applications

In 2008, WorkSafeNB began expanding its capacity for delivering Internet services. We implemented a new web environment to allow us to extend online services to more of our stakeholders. In 2009, we released a revamped Monthly Assessment on Actual Payroll (MAAP) System and began development on a second application, e-Consultation, designed to facilitate stakeholder engagement through the Internet.

Information Sessions

The Assessment Services Department hosted 13 information sessions with employers, employer associations and groups.

Strategic Plan and Risk Assessment

Each year, the Planning and Policy Department assists the board of directors with its decision-making activities by providing it with information to evaluate the environment in which WorkSafeNB operates, and to help the board reaffirm or adjust its strategic direction.

The results of the board's planning process were published in the *Strategic Plan & Risk Assessment 2009-2014*, available on our website. With an emphasis on increased transparency and accountability, the plan documents the board's legislative and policy priorities (36), commitment to resourcing key strategies (29) to achieve the targets established for each of the five strategic goals, and the management of potential risks (23) identified and assessed by the board during the process.

In 2009, the board also renamed two of its goals:

- The "efficiency goal" was renamed the "balance goal" to capture the importance of decision-making that balances the best possible benefits to injured workers while maintaining the lowest possible assessment rates for employers.
- The "staff satisfaction goal" was renamed the "staff satisfaction and engagement goal" to emphasize the importance of engaging WorkSafeNB staff.

Applications en ligne

En 2008, Travail sécuritaire NB a commencé à augmenter sa capacité de fournir des services Internet. Un nouvel environnement Web a été mis en œuvre afin d'offrir ses services à un plus grand nombre d'intervenants. En 2009, un système remanié de la Cotisation mensuelle selon les salaires réels a été diffusé et on a commencé à élaborer une seconde application, soit la consultation électronique, qui est conçue en vue de faciliter l'engagement des intervenants par l'entremise d'Internet.

Séances d'information

Les Services des cotisations ont tenu 13 séances d'information à l'intention d'employeurs, d'associations d'employeurs et de groupes divers.

Plan stratégique et évaluation des risques

Chaque année, le Service de la planification et des politiques aide le conseil d'administration à organiser ses activités liées à la prise de décision en lui présentant des renseignements en vue d'évaluer l'environnement dans lequel Travail sécuritaire NB exerce ses activités, et en l'aidant à réaffirmer ou à rajuster son orientation stratégique

Les résultats du processus de planification du conseil ont été publiés dans le *Plan stratégique et évaluation des risques 2009-2014*, qui se trouve sur le site Web de Travail sécuritaire NB. Dans le but d'accroître la transparence et la reddition de comptes, le plan présente les priorités législatives et en matière de politiques (36); les engagements envers l'affectation de ressources aux initiatives clés (29) en vue d'atteindre les cibles établies pour les cinq buts stratégiques; et les mesures en vue de gérer les risques possibles (23) auxquels Travail sécuritaire NB doit faire face que le conseil a déterminés et évalués lors du processus.

En 2009, le conseil a également renommé deux buts :

- Le « but en matière d'efficacité » est devenu le « but en matière d'équilibre » afin de refléter l'importance d'une prise de décision qui équilibre les meilleures prestations possibles aux travailleurs blessés tout en gardant les taux de cotisation des employeurs aussi bas que possible.
- Le « but en matière de satisfaction du personnel » est devenu le « but en matière de satisfaction et d'engagement des employés » afin de mettre l'accent sur l'importance de l'engagement des employés de Travail sécuritaire NB.

Quarterly Accountability Report

The board of directors meets its oversight role by continuously monitoring WorkSafeNB's progress toward achieving the strategic direction established during the board's annual strategic planning and risk assessment process. Each quarter, the Planning and Policy Department works with staff and the board of directors to publish the corporate quarterly accountability report, *Being Accountable: Working Toward Healthy and Safe Workplaces in New Brunswick*, which is available on our website.

This document is the administration's report to the board of directors, and the board of directors' report to stakeholders, on the progress toward achieving WorkSafeNB's five strategic goals, measures and targets. This document includes a summary of:

- Annual outcomes related to the goals, measures, and targets;
- Year-to-date indicators that track the achievement of the goals;
- Management's notes to communicate how specific initiatives are helping to fulfill our strategic commitment;
- Statements of operations and cash flows;
- Risks that the board continues to monitor with cautionary notes from management, when applicable.

Governance

The board of directors is committed to fulfilling its legislated responsibilities by ensuring the highest standards in governance are practised and the board remains accountable to its stakeholders.

To adhere with best practices in governance, the board of directors annually reviews its Governance Statement as part of the strategic planning and risk assessment process. In 2009, the Governance Statement¹ was updated to:

- Capture the changes to board composition outlined in Bill 19: *An Act to Amend the Workplace Health, Safety and Compensation Commission (WHSCC) Act*;
- Reaffirm the board's commitment to professional development for board members;

¹ Policy 41-002 Governance Statement – WorkSafeNB Board of Directors

Rapports trimestriels

Le conseil d'administration assume son rôle de surveillance en suivant de façon continue les progrès de Travail sécuritaire NB envers l'atteinte de l'orientation stratégique établie lors du processus de planification stratégique et d'évaluation des risques. Chaque trimestre, le Service de la planification et des politiques, avec l'aide d'employés et du conseil d'administration, publie le rapport trimestriel intitulé *Rendre compte : Pour des lieux de travail sains et sécuritaires au Nouveau-Brunswick*, qui se trouve sur le site Web de Travail sécuritaire NB.

Il s'agit du rapport que la direction présente au conseil, et que le conseil présente aux intervenants, qui fait état des résultats des efforts déployés pour atteindre les cinq buts stratégiques, les indicateurs et les cibles de Travail sécuritaire NB. Le rapport comprend un sommaire de ce qui suit :

- les résultats annuels liés aux buts, aux indicateurs et aux cibles;
- des indicateurs à ce jour qui évaluent l'atteinte des buts;
- les notes de la direction qui communiquent la façon dont des initiatives précises aident à réaliser notre engagement stratégique;
- les résultats d'exploitation et les mouvements de la trésorerie;
- les risques que le conseil continue de surveiller ainsi que des mises en garde de la direction, s'il y a lieu.

Gouvernance

Le conseil est engagé à assumer ses responsabilités prévues par la loi en assurant qu'on observe les normes de gouvernance les plus élevées, et il continue à rendre des comptes à ses intervenants.

Afin d'observer les meilleures pratiques de gouvernance, le conseil examine chaque année son *Énoncé de gouvernance*¹ dans le cadre du processus de planification stratégique et d'évaluation des risques. En 2009, l'*Énoncé* a été mis à jour afin de :

- refléter les modifications apportées à la structure du conseil, tel qu'elles sont précisées dans le projet de loi 19, intitulé *Loi modifiant la Loi sur la Commission de la santé, de la sécurité et de l'indemnisation des accidents au travail*;
- réaffirmer l'engagement du conseil envers le perfectionnement professionnel des membres du conseil;

¹ Politique n° 41-002, intitulée *Énoncé de gouvernance – Conseil d'administration de Travail sécuritaire NB*.

- Communicate the board's oversight role of the Appeals Tribunal function;
- Reflect WorkSafeNB's role in the implementation of Bill 90: *The Firefighters' Compensation Act*.

In addition, in 2009, the board approved a new governance policy – Policy No. 41-010 Governance - Board of Directors' Principles for Governing the Appeals Tribunal, which establishes and communicates the guiding principles for providing oversight of the Appeals Tribunal. A new evaluation committee was also formed to perform this oversight function.

Stakeholder Engagement

As a stakeholder-driven organization, WorkSafeNB's board of directors is responsible for building relationships with stakeholders and integrating their views and opinions into its decision-making process. Stakeholder engagement helps the board understand stakeholder expectations, manage risk, identify opportunities for improvement and achieve its strategic direction.

In 2009, the Corporate Services Division undertook the following stakeholder engagement activities:

Three-day Waiting Period for Police and Firefighters

In April, WorkSafeNB consulted with stakeholders on the issue of removing the three-day waiting period for benefits for police and firefighters from the *Workers' Compensation Act*.

The Government of New Brunswick had requested that WorkSafeNB consult stakeholders on this issue to better understand their views. The consultation in April and May of 2009 yielded strong interest among stakeholders, but no consensus on the issue. A summary of the responses follows:

- Some stakeholders did not support any change to legislation and the benefits offered by the current system, and they disagreed with making exceptions for police and firefighters.

- communiquer le rôle de surveillance du conseil relativement aux fonctions du Tribunal d'appel;
- préciser le rôle de Travail sécuritaire NB dans la mise en œuvre du projet de loi 90, intitulé *Loi sur l'indemnisation des pompiers*.

De plus, en 2009, le conseil a approuvé une nouvelle politique de gouvernance, soit la Politique n° 41-010, intitulée Gouvernance – Principes du conseil d'administration régissant les activités du Tribunal d'appel, qui établit et communique les principes directeurs pour la surveillance du Tribunal d'appel. Un nouveau comité d'évaluation a également été formé pour remplir cette fonction de surveillance.

Engagement des intervenants

Il relève du conseil d'administration de Travail sécuritaire NB, en tant qu'organisme représentant tous les groupes d'intervenants, d'établir des liens avec les intervenants et d'intégrer leurs points de vue et leurs opinions dans son processus de prise de décision. L'engagement des intervenants aide le conseil à comprendre les attentes des intervenants, à gérer les risques, à trouver des possibilités d'améliorations et à appuyer son orientation stratégique.

En 2009, la Division a entrepris les activités suivantes relatives à l'engagement des intervenants :

Période d'attente de trois jours pour les policiers et les pompiers

En avril, Travail sécuritaire NB a consulté les intervenants au sujet de l'élimination de la période d'attente de trois jours avant que les policiers et les pompiers reçoivent des prestations conformément à la *Loi sur les accidents du travail*.

Le gouvernement du Nouveau-Brunswick a demandé à Travail sécuritaire NB de consulter les intervenants sur cette question afin de mieux comprendre leur point de vue. Les séances de consultation qui ont eu lieu en avril et en mai 2009 ont suscité beaucoup d'intérêt chez les intervenants, mais il n'y a pas eu de consensus sur la question. Voici un résumé des commentaires reçus :

- Certains intervenants n'appuyaient pas qu'on apporte des modifications législatives ou qu'on change les prestations offertes conformément au régime actuel, et n'étaient pas d'accord avec l'exclusion proposée des policiers et des pompiers.

- Some stakeholders supported amending the legislation to make exceptions only for police and firefighters when injured in the course of emergency response, due to the dangerous nature of their occupations.
- Some stakeholders indicated that the three-day waiting period should be eliminated for all workers, including police and firefighters.

As a result of the consultation, and given the economic environment at the time, the board of directors did not consider it feasible to recommend legislative changes to the three-day waiting period for benefits for firefighters and police officers.

Injured Workers' Advisory Committee

The Injured Workers' Advisory Committee (IWAC) is a WorkSafeNB-sponsored committee representing injured workers. This committee provides a forum for its members to discuss issues important to the injured workers of New Brunswick and provides suggestions and feedback to WorkSafeNB on policies under consideration by the board of directors.

In 2009, the committee shared its insights on a variety of topics that included improving stakeholder consultation practices, the topic of e-consultation, and amendments to the *Workers' Compensation Act* to remove the three-day waiting period for benefits for police and firefighters. In addition, the committee played a key advisory role related to consulting with injured workers on WorkSafeNB's return-to-work incentives policy.

Legislative Amendments and Policy Development

The board of directors fulfils its stewardship role by ensuring that there are policies and oversight structures in place to effectively manage risks and resource key strategies that could affect WorkSafeNB's ability to achieve its vision. The legislative and policy priorities listed below were finalized in 2009.

Bill 90: Firefighters' Compensation Act

In June, Bill 90: *Firefighters' Compensation Act* received royal assent. The legislation provides for a presumption that when firefighters are diagnosed with certain cancers, the cancer is presumed to be work-related.

- Certains intervenants appuyaient des modifications législatives pour n'exclure que les policiers et les pompiers qui se blessaient dans le cadre d'une intervention d'urgence, et ce, en raison de la nature dangereuse de ces professions.
- D'autres groupes d'intervenants ont indiqué qu'on devrait éliminer la période d'attente de trois jours pour tous les travailleurs, y compris les policiers et les pompiers.

À la suite de la consultation et étant donné le milieu économique à ce moment-là, le conseil n'a pas cru bon de recommander des modifications législatives à la période d'attente de trois jours pour les policiers et les pompiers.

Comité consultatif des travailleurs blessés

Le Comité consultatif des travailleurs blessés est un comité parrainé par Travail sécuritaire NB qui représente les travailleurs blessés. Il permet à ses membres de discuter de questions qui importent aux travailleurs blessés néo-brunswickois, et offre des suggestions et des commentaires à Travail sécuritaire NB sur des politiques à l'étude par le conseil.

En 2009, le comité a donné son point de vue sur divers sujets, y compris l'amélioration des pratiques de consultation auprès des intervenants; la consultation électronique; et les modifications proposées à la *Loi sur les accidents du travail* en vue d'éliminer la période d'attente de trois jours pour les policiers et les pompiers. De plus, il a joué un rôle consultatif essentiel en ce qui a trait à la consultation avec les travailleurs blessés sur la politique relative aux incitations à la reprise du travail de Travail sécuritaire NB.

Modifications législatives et élaboration de politiques

Le conseil d'administration remplit son rôle de gérance en assurant que les politiques et les structures de surveillance sont en place pour permettre à Travail sécuritaire NB de gérer efficacement les risques et d'affecter des ressources aux initiatives qui pourraient avoir un effet sur sa capacité d'atteindre sa vision. En 2009, il a conclu les priorités législatives et en matière de politiques suivantes :

Projet de loi 90, intitulé Loi sur l'indemnisation des pompiers

En juin, le projet de loi 90 a reçu la sanction royale. La loi prévoit une disposition de présomption selon laquelle lorsque des pompiers contractent certains cancers, ces derniers sont présumés être liés au travail.

Under this legislation, municipalities and rural communities are responsible for the cost of benefits, as opposed to collecting assessments from all employers. While WorkSafeNB administers this Act, the compensation available through the *Firefighters' Compensation Act* will be paid by the employers of New Brunswick firefighters through a new Disability Fund which is separate from the current Accident Fund used to pay for the claims under the *WC Act*. The province's Medicare system will pay most of the costs of medical aid arising from presumed cancers covered under the new Act.

Bill 20: An Act to Amend the Workers' Compensation Act (Three-day Wait)

In December, Bill 20: *An Act to Amend the Workers' Compensation Act* received royal assent. This bill removed the three-day waiting period provision² for firefighters, as defined in the *Firefighters' Compensation Act*, and police officers, as defined in the *Police Act*.

In 2009, the Planning and Policy Department worked with the board to define policy principles in the following areas:

Service Delivery

To clearly communicate WorkSafeNB's principles for service delivery, the board of directors approved a new policy that guides both the governance and administrative aspects of delivering client services that are caring, compassionate, efficient, prompt and fair.

Employer Legislative Requirements and Services

To help employers fully understand their obligations under the *Workers' Compensation Act* and the *Occupational Health and Safety Act*, the board approved a new policy that outlines employers' legislative responsibilities, the programs and services available to help employers meet these responsibilities, and WorkSafeNB's role in enforcing the legislation.

² A length of time that an injured worker must go without earnings before eligibility for loss of earnings benefits begins.

En vertu de cette loi, les municipalités et les communautés rurales paient le coût des prestations, et on ne prélève pas de cotisation des employeurs. Bien que Travail sécuritaire NB veille à son application, les employeurs de pompiers du Nouveau-Brunswick versent l'indemnité prévue par cette loi, et ce, à partir de la nouvelle caisse d'indemnisation des pompiers. Cette caisse est distincte de la caisse des accidents qui sert à payer les coûts de réclamation versés en vertu de la *Loi sur les accidents du travail*. Le régime d'Assurance-maladie paie la principale partie des frais d'aide médicale qui découlent de ces cancers reconnus en vertu de la nouvelle loi.

Projet de loi 20, intitulé Loi modifiant la Loi sur les accidents du travail (période d'attente de trois jours)

En décembre, le projet de loi 20 a reçu la sanction royale. Il élimine la période d'attente de trois jours² pour les pompiers, tel qu'elle est définie dans la *Loi sur l'indemnisation des pompiers*, ainsi que pour les policiers, comme elle est précisée dans la *Loi sur la police*.

En 2009, le Service de la planification et des politiques a travaillé avec le conseil afin de définir des principes en matière de politiques dans les secteurs suivants :

Prestation de services

Pour communiquer clairement les principes de Travail sécuritaire NB en matière de prestation de services, le conseil a approuvé une nouvelle politique qui oriente à la fois la gouvernance et l'administration de la prestation de services offerts aux clients avec soin, compassion, efficacité, rapidité et équité.

Exigences législatives et services aux employeurs

Pour aider les employeurs à bien comprendre leurs obligations en vertu de la *Loi sur les accidents du travail* et de la *Loi sur l'hygiène et la sécurité au travail*, le conseil a approuvé une nouvelle politique qui donne un aperçu de leurs responsabilités prévues par la loi; des programmes et des services offerts afin de les aider à satisfaire à leurs responsabilités; et du rôle de Travail sécuritaire NB en ce qui a trait à l'application de la loi.

² La durée pendant laquelle un travailleur blessé ne doit pas recevoir de gains avant d'être admissible à des prestations pour perte de gains.

Benefits

To help workplace parties understand workers' compensation benefits and to meet its responsibilities for balancing benefits and assessment rates for New Brunswickers, the board updated:

- The policy for funding annuity benefits to reflect the December 2008 legislative amendment that increased the percentage to be set aside for the purchase of an annuity when an injured worker reaches age 65. The changes increased the amount to be set aside from 5% to 10% of benefits (Policy No. 21-206).
- Two benefits policies for survivors: one that communicates the criteria used to determine who meets the definition of a surviving spouse and/or a dependant (Policy No. 21-513) and one for determining entitlement to survivor benefits (Policy No. 21-515).
- The policy that communicates the guidelines used for determining when to pay or charge interest on claim-related benefits and employer accounts (Policy No. 21-040).
- WorkSafeNB's decision-making framework related to chronic pain (Policy No. 25-030).
- The guidelines for identifying and recovering claim-related overpayments (Policy No. 21-290).

Occupational Health and Safety

To help workplace parties understand occupational health and safety requirements and to continue to build a safety culture in New Brunswick, the board updated its:

- Occupational health and safety philosophy policy (No. 24-001) to better define safe workplaces and to emphasize WorkSafeNB's commitment to building a safety culture in New Brunswick.
- Safety Achievement Financial Incentive System policy (No. 23-610) that provides participating employers with a financial incentive for prevention and post-injury management and removed its status as a pilot project.
- Definition of employee policy (No. 26-010) to provide further clarification on determining when students are employees and when home offices and personal vehicles are workplaces under the *OHS Act*.

Prestations

Pour aider les parties au lieu de travail à comprendre les prestations d'indemnisation des travailleurs, et satisfaire à ses responsabilités en ce qui concerne l'équilibre entre les prestations et les taux de cotisation des Néo-Brunswickois, le conseil a mis à jour :

- la politique sur le financement des prestations de rente afin de refléter les modifications législatives apportées en décembre 2008 qui prévoyaient l'augmentation du pourcentage mis de côté pour l'achat d'une rente lorsque le travailleur blessé atteignait l'âge de 65 ans. Le pourcentage est passé de 5 à 10 % du montant des prestations (Politique n° 21-206);
- deux politiques sur les prestations de survivant : une politique communique les critères utilisés pour déterminer qui satisfait à la définition de conjoint survivant et de personne à charge (Politique n° 21-513) et l'autre, les critères pour déterminer l'admissibilité aux prestations de survivant (Politique n° 21-515);
- la politique qui communique les lignes directrices utilisées pour déterminer les situations où des intérêts sur des prestations liées aux réclamations et les comptes d'employeurs doivent être payés ou imposés (Politique n° 21-040);
- la structure de prise de décisions relatives à la douleur chronique (Politique n° 25-030);
- les lignes directrices pour déterminer et recouvrer les paiements en trop liés aux réclamations (Politique n° 21-290).

Santé et sécurité au travail

Afin d'aider les parties au lieu de travail à comprendre les exigences en matière de santé et de sécurité au travail, et à se doter d'une culture de sécurité au Nouveau-Brunswick, le conseil a mis à jour :

- la Politique n° 24-001, intitulée Philosophie de la santé et de la sécurité au travail, afin de mieux définir des lieux de travail sécuritaires et de mettre l'accent sur l'engagement de Travail sécuritaire NB envers la création d'une culture de sécurité au Nouveau-Brunswick;
- la Politique n° 23-610, intitulée Système d'incitation financière à la sécurité, qui donne aux employeurs qui participent au système une incitation financière à la prévention et à la gestion à la suite d'une blessure, en plus de confirmer sa nature de programme permanent;
- la Politique n° 26-010, intitulée Définition de salarié, pour donner plus de détails sur la façon de déterminer si les étudiants sont des salariés, ainsi que les situations où les voitures personnelles et les bureaux dans les domiciles sont considérés des lieux de travail en vertu de la *Loi sur l'hygiène et la sécurité au travail*.

REPORTING TO THE PRESIDENT AND CEO

WORK RECOVERY AND VOCATIONAL EVALUATION PROGRAMS

Overview

Our Work Recovery and Vocational Evaluation Programs provide services at our facility in Grand Bay-Westfield that support WorkSafeNB in achieving its service and return to work goals by offering injured workers an intensive, specialized approach to rehabilitation. In 2009, 815 clients were admitted for treatment, with 601 of those clients receiving treatment for one week or longer. Of this number 9.32% made a full return to work, 46.42% made a gradual or modified return to work, and 22.29% left the facility ready to return to work.

In 2009, two new interdisciplinary team services were provided to clients: an opioid reduction program with functional restoration, and a pilot project involving clients with a high pain and activity score was implemented and completed. In addition, two new pilot projects were adopted: Motivational Enhancement Training (MET) and the Shoulder Soft Tissue Injury Pilot Project. WorkSafeNB monitors the results of these programs and evaluates them in relation to our injured workers' needs.

Activities

Accreditation

In 2009, WorkSafeNB established objectives related to maintaining accreditation for our Work Recovery and Vocational Evaluation Programs. Preparation is ongoing to renew accreditation by September 2010 with the Commission on Accreditation of Rehabilitation Facilities (CARF) International.

SERVICES RELEVANT DU PRÉSIDENT ET CHEF DE LA DIRECTION

PROGRAMMES DE RÉTABLISSMENT ET D'ÉVALUATION PROFESSIONNELLE

Aperçu

Les programmes de rétablissement et d'évaluation professionnelle offrent des services à l'établissement de soins de Travail sécuritaire NB situé à Grand Bay-Westfield pour appuyer l'organisme dans ses efforts visant à atteindre ses buts en matière de service et de reprise du travail en offrant aux travailleurs blessés une approche intensive spécialisée en matière de réadaptation. En 2009, un total de 815 clients ont été admis pour des traitements, et 601 d'entre eux ont reçu des traitements pendant au moins une semaine. De ce nombre, 9,32 % ont repris le travail de façon complète, 46,42 % ont repris le travail de façon graduelle ou ont repris un travail modifié, et 22,29 % étaient prêts à reprendre le travail lorsqu'ils ont quitté l'établissement.

En 2009, deux nouveaux services d'équipes multidisciplinaires ont été offerts aux clients : un programme de réduction des opiacés en plus de rétablissement des fonctions, et un projet pilote axé sur les clients qui ont obtenu un résultat élevé sur le *Questionnaire sur la douleur et les activités*. De plus, deux nouveaux projets pilotes ont été adoptés : la thérapie de l'augmentation de la motivation et les blessures des tissus mous à l'épaule. Travail sécuritaire NB surveille les résultats de tous ces programmes et les évalue afin de déterminer les besoins des travailleurs blessés.

Activités

Agrément

En 2009, Travail sécuritaire NB a établi des objectifs liés au maintien de l'agrément de ses programmes de rétablissement et d'évaluation professionnelle. Des préparatifs sont en cours pour renouveler leur agrément auprès de l'Accreditation of Rehabilitation Facilities (CARF) International d'ici septembre 2010.

Open House

On June 9, in recognition of Disability Awareness Week, WorkSafeNB hosted its 8th Annual Open House. The Open House, held at our facility in Grand Bay, consisted of an orientation, tour, and employer education program, and attracted employers and physicians from across the province.

Research

Research for Study 1 was completed on *Work-Related Chronic Musculoskeletal Pain: Factors Influencing Treatment and Compensation Decisions*. This research, consisting of three studies, began in March 2006 with the University of New Brunswick, and focused on current clients undergoing assessment and treatment for work-related chronic musculoskeletal pain. Preliminary results from Study 1 support the fear-avoidance model and help WorkSafeNB staff better understand our clients' pain anxieties and how to help them face them.

A WorkSafeNB occupational therapist co-authored a research study that was published in the *Scandinavian Journal of Occupational Therapy*. This research laid the groundwork for a new research project with Dalhousie University on *The utilization and development of the assessment of motor and process skills (AMPS) in vocational settings: Expanding the use of a performance-based occupational therapy measurement tool*. Within this study, AMPS activities of daily living motor and process ability measures will be used to determine a client's ability to safely return to work. Further, a small set of new vocational AMPS tasks will be determined and validated as part of the standardized AMPS tasks.

Journée portes ouvertes

Pour souligner la Semaine de sensibilisation à la situation des personnes handicapées, Travail sécuritaire NB a accueilli le 8^e événement annuel Journée portes ouvertes à son établissement de Grand Bay-Westfield le 9 juin. La Journée a compris une orientation, une visite de l'établissement et un programme éducatif pour les employeurs. Des employeurs et des médecins de l'ensemble de la province ont participé à l'événement.

Recherche

On a terminé la recherche dans le cadre de l'étude 1 intitulée *La douleur musculo-squelettique professionnelle : les facteurs qui ont un effet sur le traitement et les décisions liées à l'indemnisation*. Le projet de recherche, qui comprend trois études, a commencé en mars 2006 en collaboration avec l'Université du Nouveau-Brunswick. Il vise les clients actuels qui font l'objet d'une évaluation de leur douleur musculo-squelettique chronique liée au travail ou qui reçoivent des traitements pour cette douleur. Les résultats préliminaires de l'étude 1 appuient le modèle de comportement d'évitement / de peur, et permettent à Travail sécuritaire NB de mieux comprendre l'anxiété des patients face à leur douleur et les façons de les aider à la traiter.

Un ergothérapeute de Travail sécuritaire NB est coauteur d'une étude de recherche publiée dans le *Scandinavian Journal of Occupational Therapy*. Cette recherche a préparé le terrain pour un nouveau projet de recherche avec la Dalhousie University intitulé *L'utilisation et l'élaboration de l'évaluation des capacités motrices et cognitives (AMPS) dans des contextes professionnels : élargir l'utilisation d'un outil d'évaluation en ergothérapie fondé sur le rendement*. Dans le cadre de cette étude, des mesures des capacités motrices et cognitives relativement à des activités de la vie quotidienne seront utilisées pour déterminer la capacité d'un client de reprendre le travail en toute sécurité. De plus, une petite série de nouvelles tâches professionnelles AMPS seront déterminées et validées dans le cadre des tâches normalisées AMPS.

Community and staff engagement

During the Open House in June, Work Recovery staff gave two presentations to employers: *Employer's Strategies to Encourage Recovery* and *Employer's Guide to Strategies to Manage Pain*. In the fall, Work Recovery staff facilitated workshops on Motivational Enhancement Training (MET) for WorkSafeNB staff.

Our physiotherapists presented two seminars within the community: one on the value of exercise and one on good posture (for students at Westfield School).

Vocational Evaluation Program staff gave a presentation on work capacity evaluations to the Appeals Tribunal. Also, case managers from the northeast region spent two days each at our Grand Bay facility, shadowing therapists administering work capacity evaluations.

CORPORATE SECRETARY & GENERAL COUNSEL

Overview

Reporting to the president and CEO, the Office of the Corporate Secretary and General Counsel provides WorkSafeNB with administrative, legal and investigation services. With a staff of six, the department is responsible for WorkSafeNB's corporate memory, including transcribing and distributing minutes from board of directors' meetings; providing legal advice and information relating to all four acts administered by WorkSafeNB; conducting fraud and abuse investigations; managing subrogated third-party action recoveries; and, delivering education services on WorkSafeNB's governing legislation.

Activities

Corporate Memory

The Office of the General Counsel fulfilled the role and responsibilities as Corporate Secretary to the board of directors, and in that capacity served as WorkSafeNB's Corporate Memory by maintaining and updating its documentation records. The Corporate Secretary also provided administrative services to board members.

Engagement de la communauté et des employés

Pendant la Journée portes ouvertes qui a eu lieu en juin, des employés du Programme de rétablissement ont donné deux présentations aux employeurs intitulées « Stratégies de l'employeur pour encourager le rétablissement » et « Guide de l'employeur : Stratégies de gestion de la douleur ». À l'automne, des employés du Programme ont présenté des ateliers sur la thérapie de l'augmentation de la motivation à des employés de Travail sécuritaire NB.

Les physiothérapeutes ont présenté deux séances au sein de la communauté, soit l'une sur l'importance des exercices et l'autre, sur la bonne posture (aux élèves de la Westfield School).

Des employés du Programme d'évaluation professionnelle ont donné une présentation sur les évaluations de la capacité de travail au Tribunal d'appel. De plus, les responsables de cas de la Région du Nord-est ont passé deux jours chacun à l'établissement de Grand Bay-Westfield pour observer des thérapeutes qui effectuaient des évaluations de la capacité de travail.

BUREAU DE LA SECRÉTAIRE ET AVOCATE GÉNÉRALE

Aperçu

Relevant du président et chef de la direction, le Bureau de la secrétaire et avocate générale offre des services administratifs, juridiques et d'enquête à Travail sécuritaire NB. Il compte six employés et est responsable de la mémoire organisationnelle, y compris la transcription et la distribution de procès-verbaux de réunions des membres du conseil d'administration; des consultations juridiques relativement aux quatre lois appliquées par Travail sécuritaire NB; des enquêtes sur la fraude et l'abus; de la gestion du recouvrement de tiers par suite d'une poursuite par voie de subrogation; et des services d'éducation relatifs aux lois qui régissent Travail sécuritaire NB.

Activités

Mémoire organisationnelle

Le Bureau a rempli le rôle et assumé les responsabilités de secrétaire général auprès du conseil d'administration et à ce titre, a servi de mémoire organisationnelle en maintenant et en mettant à jour la documentation de Travail sécuritaire NB. La secrétaire générale a également offert des services administratifs aux membres du conseil.

Policy Compliance

The Office of the Corporate Secretary and General Counsel provided oversight to ensure that WorkSafeNB's policies are in compliance with its governing legislation, the federal *Charter of Rights and Freedoms* and the provincial *Human Rights Act*.

Educational Support

The Office of the Corporate Secretary and General Counsel discussed our legislation with various stakeholder and advocacy groups at a number of events in 2009.

Fraud and Abuse

Investigation Initiatives

During 2009, the Investigation Unit continued to improve its ability to detect and prevent fraud and abuse throughout the province – at the employer, worker and service provider level. The positive working relationship between the Investigation Unit and other WorkSafeNB divisions reflects the increase in the verification/processing of legitimate claims and the rejection/finalization of fraudulent claims referred for investigation.

Detection Initiatives

Certain co-operative information sharing agreements have become operational, while other agreements, with federal and provincial agencies and other information gathering organizations, are being finalized. Access to this information has provided adjudicators, case managers, assessment officers and investigators with additional tools to gather information and to combat fraud and abuse.

Prevention Initiatives

The Investigation Unit, through the educational component of the Fraud and Abuse Prevention Strategy, presented awareness seminars on the continued need for stakeholder participation in fraud and abuse prevention.

Conformité des politiques

Le Bureau a déployé des efforts pour assurer que les politiques adoptées par Travail sécuritaire NB sont conformes à la législation qui le régit, à la *Charte canadienne des droits et libertés* et à la *Loi sur les droits de la personne* du Nouveau-Brunswick.

Éducation

En 2009, le Bureau a discuté des lois qui régissent Travail sécuritaire NB avec différents groupes d'intervenants et de défense lors d'un certain nombre d'événements.

Fraude et abus

Initiatives d'enquêtes

Pendant l'exercice, l'unité des enquêtes a continué à améliorer sa capacité de dépister et de prévenir des cas de fraude et d'abus au niveau des employeurs, des travailleurs et des fournisseurs de services partout dans la province. Les relations de travail positives entre l'unité des enquêtes et les autres divisions de Travail sécuritaire NB reflètent l'augmentation de réclamations jugées légitimes et de refus ou de fermetures de réclamations frauduleuses qu'on avait adressées à des fins d'enquête.

Initiatives de dépistage

Certaines ententes sur l'échange de renseignements sont devenues opérationnelles tandis que d'autres, soit celles conclues avec des organismes des gouvernements fédéral et provinciaux ainsi que d'autres organismes où l'on recueille de l'information, sont en voie d'être mises au point. L'accès à ces renseignements donne aux agents d'indemnisation, aux responsables de cas, aux agents des cotisations et aux enquêteurs des outils additionnels pour recueillir des renseignements, et combattre la fraude et l'abus.

Initiatives de prévention

Par l'entremise de la composante d'éducation de la stratégie de prévention de fraude et d'abus, l'unité des enquêtes a présenté des séances de sensibilisation à des intervenants pour ce qui est du besoin continu de prévenir la fraude et l'abus.

INTERNAL AUDIT

Overview

The Internal Audit Department provides independent objective assurance and consulting services designed to add value and improve WorkSafeNB's operations. It helps WorkSafeNB accomplish its objectives by bringing a systematic disciplined approach to evaluate and improve the effectiveness of risk management, control and governance processes. To ensure independence of the internal auditing department, its staff report administratively to the president and CEO and functionally to the board of directors and the Financial Services Evaluation Committee.

Activities

Audits conducted in 2009 focused primarily on attaining the board's service and efficiency goals. The audits examined the existence and reliability of internal controls, compliance to policies and agreements, and the integrity of information technology to ensure efficient use of WorkSafeNB's resources. The internal audit group also provided consulting services for in-house development programs, such as system upgrades.

The 2009 audit plan included 33 audits: 21 audits have either been or are close to completion, eight audits are ongoing and four audits were deferred to 2010. All objectives outlined in the audit plans were achieved, with no significant deficiencies being identified.

VÉRIFICATION INTERNE

Aperçu

Le Service de la vérification interne offre des services indépendants de consultation et d'assurance objectifs conçus pour ajouter de la valeur aux activités de Travail sécuritaire NB et les améliorer. Il aide Travail sécuritaire NB à atteindre ses objectifs en faisant valoir une approche systématique et rigoureuse visant à évaluer et à accroître l'efficacité des processus de gestion des risques, de contrôle et de gouvernance. Afin d'assurer l'indépendance du Service, ses employés relèvent du président et chef de la direction pour ce qui est des affaires administratives, et du conseil d'administration et du Comité d'évaluation des services financiers relativement aux affaires fonctionnelles.

Activités

Les vérifications effectuées en 2009 étaient centrées surtout sur l'atteinte des buts du conseil en matière de service et d'efficacité. Elles ont porté sur l'existence et la fiabilité des contrôles internes; la conformité aux politiques et aux ententes; et l'intégrité de la technologie de l'information afin d'assurer l'utilisation efficace des ressources de Travail sécuritaire NB. Le groupe de la vérification interne a également offert des services de consultation dans le cadre de programmes de conception internes, comme les améliorations des systèmes.

Le plan de vérification de 2009 a compris 33 vérifications : 21 sont terminées ou presque, 8 sont en cours et 4 ont été remises à 2010. Tous les objectifs établis dans les plans de vérification ont été atteints, et aucune lacune importante n'a été décelée.

HUMAN RESOURCES DEPARTMENT

Overview

Reporting to the president and CEO, the Human Resources Department strives to operate effectively and efficiently to ensure that all its services support the staff satisfaction goal. These services include:

- Compensation and benefits
- Attendance, return to work and disability management
- Wellness and health and safety
- Employee opportunities, development and succession planning
- Staff recruitment and development

Activities

The Human Resources Department's services achieve the goal of staff satisfaction and engagement by promoting an environment where our employees feel their work is valuable and makes a difference.

Compensation and Benefits

The department continued to develop labour management relations through ongoing discussion with both bargaining locals. Negotiations with CUPE 946 continued in 2009 in an attempt to obtain a collective agreement. The Health Benefit Consultation Committee met twice and made presentations to all employees covered under the plan to review recommendations for health benefit enhancements. The recommendations were approved and implemented in the fourth quarter of 2009, and made effective January 1, 2010.

Attendance, Return to Work and Disability Management

On average, employees were absent from work 9.36 days. This is higher than the five-year average of 8.06 days. Despite the higher absence rate, 12.8% of our employees were recognized for perfect attendance, and a significant number have attained this record for more than one consecutive year.

SERVICE DES RESSOURCES HUMAINES

Aperçu

Relevant du président et chef de la direction, le Service des ressources humaines s'efforce de fonctionner de façon efficace pour garantir que tous ses services appuient le but relatif à la satisfaction et l'engagement des employés. Les services comprennent :

- la rémunération et les avantages sociaux;
- l'absentéisme, la reprise du travail et la gestion de l'incapacité au travail;
- le mieux-être, et la santé et la sécurité;
- des possibilités pour les employés, le perfectionnement professionnel des employés et la planification de la relève;
- le recrutement et le perfectionnement des ressources humaines.

Activités

Les initiatives du Service des ressources humaines visent à atteindre le but qui traite de la satisfaction et de l'engagement des employés en favorisant un milieu où nos employés estiment que leur travail est très utile et fait une différence.

Rémunération et avantages sociaux

Le Service a continué à entretenir des relations syndicales-patronales par le biais de discussions continues avec les deux sections locales à Travail sécuritaire NB. Les négociations avec la section locale 946 du Syndicat canadien de la fonction publique se sont poursuivies en 2009 en vue de conclure une entente collective. Le comité consultatif sur les soins de santé s'est réuni à deux reprises et a fait des présentations à tous les employés qui participaient au régime afin d'examiner des recommandations pour améliorer les soins de santé. Ces recommandations, qui ont été approuvées et mises en œuvre au quatrième trimestre de 2009, entreront en vigueur le 1^{er} janvier 2010.

Absentéisme, reprise du travail et gestion de l'incapacité au travail

Le nombre moyen de jours d'absence par employé était de 9,36 jours. Il s'agit d'un chiffre plus élevé que la moyenne de cinq ans de 8,06 jours. Malgré le taux d'absentéisme plus élevé, 12,8 % des employés ont été reconnus pour leur assiduité parfaite et un grand nombre d'entre eux ont eu une assiduité parfaite plus d'une année de suite.

The department continued to educate and assist managers and directors with attendance and disability management. The Disability Management Program helped 15 employees: 10 employees returned to work through the Gradual Return-to-Work Program; four employees remained on the job through workplace adjustments; and, one employee returned to work in a part-time position.

Wellness and Health and Safety

Our Wellness Program provides employees with a variety of activities that promote physical, nutritional, psychological and basic health. In 2009, these activities included:

- Fitness challenges (“Biggest Loser” challenge and uphill walking challenge)
- Walk & Rolls, in conjunction with Disability Awareness Week
- Distribution of newsletters, information pamphlets and 2009 wellness calendars
- Lunch and Learn presentations, including: Creating a Great Family Life Balance, Steps to Going Green, Office Yoga, Menopause, Financial Planning, and Healthy Living

More than 200 employees received the flu vaccination in 2009, a significant increase over 2008 and due partly to the Department of Health’s mass immunization campaign.

Usage of our Employee Assistance Provider’s (EAP) services was at 18.11%.

The 2009 Health and Safety Plan was launched in January.

Activities included:

- Monitoring our progress on reducing slips, trips and falls and repetitive strain injuries (RSIs)
- Updating the business continuity plan for pandemics
- Audit of employees’ knowledge of their job hazards
- Audit procedure for code of practice for driving and working alone

Le Service a continué à éduquer et à aider les responsables et les directeurs relativement à l’absentéisme et à la gestion de l’incapacité au travail. Le programme de gestion de l’incapacité au travail a aidé 15 employés : 10 employés ont repris le travail par le biais du programme de reprise graduelle du travail; 4 sont demeurés au travail grâce à des modifications apportées à leur lieu de travail; et 1 a repris le travail à un poste à temps partiel.

Mieux-être, santé et sécurité

Dans le cadre du programme de mieux-être, les employés peuvent participer à diverses activités qui ont trait à l’état physique, nutritionnel et psychologique ainsi qu’à la santé de base. En 2009, les activités comprenaient :

- des défis d’activité physique (un concours de perte de poids du genre *The Biggest Loser* et un défi de marche en pente);
- des défis « Marche et roule » dans le cadre de la Semaine de sensibilisation à la situation des personnes handicapées;
- la distribution de bulletins, de dépliants et du calendrier du mieux-être 2009;
- des dîners-causeries portant entre autres sur la création d’une bon équilibre entre le travail et la vie familiale; l’adoption de pratiques écologiques; le yoga au bureau; la ménopause; la planification financière; et vivre en santé.

Plus de 200 employés ont reçu un vaccin contre la grippe en 2009, soit une augmentation significative par rapport à 2008, due en partie à la campagne de vaccination de masse du ministère de la Santé.

Un total de 18,11 % des employés ont fait appel aux services du Programme d’aide aux employés.

Le Plan de santé et de sécurité de 2009 a été lancé au mois de janvier.

Les activités ont compris :

- la surveillance des progrès quant à la réduction des glissements, des trébuchements et des chutes, ainsi que des lésions attribuables au travail répétitif;
- la mise à jour du plan de la continuité des opérations en cas d’une pandémie de grippe;
- la vérification des connaissances des employés relativement aux dangers liés à leur travail;
- une procédure de vérification relative au code de directives pratiques pour la conduite automobile et le travail solitaire;

- Assessment of material handling process for our warehouse
- Review of the management process at regional level to deal with violence
- Audit inspection records on equipment

Employee Opportunities, Development and Succession Planning

Each year, our employees work with their managers to develop personal performance objectives and to plan career development. This activity is supported by job descriptions that not only include responsibilities and qualifications, but also identify job hazards and controls for each hazard. To ensure job descriptions were accurate and complete, 74 positions were reviewed.

Yearly performance objectives are established through performance reviews, and, in 2009, 97% of our employees received these reviews. To help employees reach their educational objectives, the Human Resources Department sponsored 30 workshops, courses and information sessions. One-hundred and forty-eight employees participated in a variety of training courses on topics including: retirement planning, management, MS Access, MS Word, driver improvement, and behavioural interviews. An additional 34 employees participated in our Growing Leaders Program, as part of our succession planning to identify and develop staff in leadership roles. Another 126 employees were trained to recognize and safely respond to workplace violence, and 16 managers participated in a one-day voluntary training session on staff engagement.

Recruitment, Staff Recognition and Human Resources Development

In 2009, 96 competitions were opened, 52 of which were for regular budgeted positions, resulting in the promotion of 14 employees. The vacancy rate in unfilled positions was 22.9, higher than the five-year average of 11.56.

- l'évaluation du processus de manutention des matériaux dans notre entrepôt;
- l'examen du processus de gestion de la violence en milieu de travail au niveau des régions;
- la vérification des dossiers d'inspection des machines.

Possibilités pour les employés, perfectionnement professionnel des employés et planification de la relève

Chaque année, les employés établissent des objectifs de rendement personnels et planifient leur perfectionnement professionnel, et ce, de concert avec leur responsable. Cette activité est appuyée par des descriptions d'emploi qui comprennent non seulement les responsabilités et les compétences, mais aussi les dangers liés au travail et des mesures pour chaque danger. Afin d'assurer la précision et l'intégralité des descriptions d'emploi, on en a examiné 74 pendant l'exercice.

Des objectifs de rendement annuels sont établis dans le cadre du processus d'évaluation du rendement. Un total de 97 % des employés de Travail sécuritaire NB ont fait l'objet d'une telle évaluation en 2009. Pour aider les employés à atteindre leurs objectifs en matière d'éducation, le Service des ressources humaines a parrainé 30 ateliers, cours de formation et séances de formation. Un total de 148 employés ont participé à divers cours de formation sur des sujets comme la planification de la retraite, la gestion, MS Access, MS Word, l'amélioration de la conduite automobile et les entrevues axées sur le comportement. Par ailleurs, 34 employés ont participé au programme des chefs de demain dans le cadre de la planification de la relève afin de déceler les employés qui démontraient des aptitudes de dirigeant et d'aider les personnes qui occupaient déjà un poste de direction. De plus, 126 employés ont été formés pour reconnaître les incidents de violence en milieu de travail, et y répondre en toute sécurité, et 16 responsables ont participé à une séance de formation volontaire d'une journée sur l'engagement des employés.

Recrutement, reconnaissance d'employés et perfectionnement des ressources humaines

Un total de 96 postes ont fait l'objet d'un concours en 2009, dont 52 étaient des postes permanents prévus au budget. Quatorze de ces postes ont donné lieu à des promotions internes. Le taux d'emplois vacants se chiffrait à 22,9, soit un taux supérieur à la moyenne de cinq ans de 11,56.

At the annual staff meeting and Service and Retirement Awards Banquet in April, WorkSafeNB honoured 63 employees for milestones of five to 35 years of public service, and 14 retirees.

The Human Resources Department continued to audit the compliance of human resources directives and procedures, with positive results. This has helped both staff and managers by ensuring consistent practices and support of the corporate goal. To continue to improve effectiveness and to help employees understand corporate direction in the human resources area, six human resources directives and procedures were reviewed and revised and one new directive was developed in 2009.

Employee Satisfaction Survey

The annual employee satisfaction survey conducted in September measured indicators in the areas of leadership, environment, communication, job satisfaction, supervision, compensation and overall satisfaction. The response rate was 91%, with 86% of those respondents indicating that they find WorkSafeNB a good place to work; overall satisfaction remains positive. The measure, as set by the board, indicates the employee satisfaction and engagement levels will meet or exceed the previous five-year average. For the second year in a row, 91% of our employees indicated they are committed, and that they believe their work is valuable, makes a difference, and contributes to the organizational goals.

Legislation

Official Languages Act

WorkSafeNB recognizes its obligations and is committed to providing quality services in the public's official language of choice, and to promote a more balanced use of both official languages within the public service. One complaint was received under the *Official Languages Act* in 2009; WorkSafeNB responded to this issue.

La réunion générale annuelle et le Banquet de reconnaissance pour années de service et retraite ont eu lieu au mois d'avril. On a rendu hommage à 63 employés qui ont célébré de 5 à 35 années de service, et à 14 retraités.

Le Service des ressources humaines a continué à vérifier l'observation des directives et des procédures en matière des ressources humaines. Les résultats ont été positifs. Cette initiative a aidé les employés et les responsables en assurant l'uniformité des pratiques et l'appui de la mission de Travail sécuritaire NB. En 2009, on a examiné et révisé six directives et procédures en matière des ressources humaines, et élaboré une nouvelle directive afin de continuer à améliorer l'efficacité et d'aider les employés à comprendre l'orientation de l'organisme relativement aux ressources humaines.

Sondage sur la satisfaction des employés

Au mois de septembre, on a effectué le sondage annuel auprès des employés pour mesurer leur niveau de satisfaction selon les catégories suivantes : la direction; le milieu de travail; la communication; la satisfaction au travail; la surveillance; la rémunération; et la satisfaction générale. Le taux de réponse au sondage s'est chiffré à 91 % et de ce nombre, 86 % ont indiqué qu'ils considéraient Travail sécuritaire NB comme « un bon employeur » et étaient satisfaits. Selon l'indicateur établi par le conseil d'administration, les niveaux de satisfaction et d'engagement des employés seront équivalents ou supérieurs à la moyenne pour les cinq dernières années. Pour la deuxième année consécutive, 91 % des employés ont affirmé qu'ils étaient engagés et qu'ils estimaient que leur travail était très utile, faisait une différence et contribuait aux buts de l'organisme.

Législation

Loi sur les langues officielles

Travail sécuritaire NB reconnaît ses responsabilités et s'engage à offrir des services de qualité aux membres du public dans la langue officielle de leur choix, et à promouvoir une utilisation plus équilibrée des deux langues officielles au sein des services publics. Une plainte a été déposée en vertu de la *Loi sur les langues officielles* en 2009. Des mesures ont été prises pour corriger la situation.

Public Interest Disclosure Act

The *Public Interest Disclosure (PID) Act* encourages employees in the provincial public service to report any occurrences of wrongdoing in the workplace that are potentially unlawful, dangerous to the public or harmful to the public interest. The Act protects employees against reprisal for disclosures and provides a fair and objective process for those accused of wrongdoing.

As a Crown corporation, WorkSafeNB is obligated to reveal in this annual report the number of disclosures received and acted or not acted upon; the number of investigations begun as a result of a disclosure; the number of claims referred from the Conflict of Interest Commissioner and acted or not acted upon; and, the number of investigations begun as a result of such claims.

We are pleased to report that there were no disclosures or claims made against a WorkSafeNB employee under the *PID Act* in 2009.

Loi sur les divulgations faites dans l'intérêt public

La *Loi sur les divulgations faites dans l'intérêt public* encourage les employés des services publics provinciaux à signaler tout acte répréhensible au lieu de travail qui pourrait être illégal, dangereux pour le public ou porter préjudice à l'intérêt public. Elle protège les employés contre les représailles à la suite de divulgations et prévoit un processus juste et objectif pour les personnes accusées d'avoir commis un acte répréhensible.

En tant que société d'État, Travail sécuritaire NB est tenu d'indiquer dans son rapport annuel le nombre de divulgations reçues ainsi que le nombre de divulgations auxquelles il a été donné suite et auxquelles il n'a pas été donné suite; le nombre d'enquêtes ouvertes à la suite de divulgations; le nombre d'allégations renvoyées par le commissaire aux conflits d'intérêts ainsi que le nombre de divulgations auxquelles il a été donné suite et auxquelles il n'a pas été donné suite; en plus du nombre d'enquêtes ouvertes à la suite de telles allégations.

Nous avons le plaisir de signaler qu'aucune divulgation ou allégation n'a été faite contre un employé de Travail sécuritaire NB en vertu de la *Loi sur les divulgations faites dans l'intérêt public* en 2009.

COMMUNICATIONS DEPARTMENT

Overview

Reporting to the president and CEO, the Communications Department promotes WorkSafeNB's vision, mission, mandate and goals by delivering timely and relevant information in both official languages. The department produces social marketing campaigns, publications, websites and events. The department's priority is to support the board of directors in communicating its key initiatives.

Activities

Dedicated to developing and enhancing the flow of communications to WorkSafeNB's stakeholders and employees, the department's activities fall into three main categories: public relations, production and websites.

Social Marketing Campaign

In 2009 we introduced the "Let's Make Workplace Injuries a Thing of the Past" campaign. The campaign included original radio and television ads, based on the assumption that it is possible to change a behaviour. The ads portrayed past behaviours that are now viewed as unacceptable and unsafe, and feedback was very positive. The campaign was supported with two new advertising venues: buses in Saint John, Moncton and Fredericton and rink boards in rural areas, concentrated in the northern communities. A poster and notepads were produced to complement the campaign.

Corporate Identity Branding

In October 2008, the Workplace Health, Safety and Compensation Commission (WHSCC) changed its name to WorkSafeNB. The Communications Department continues to transition publications, policies, the electronic correspondence generator and business cards from the WHSCC to WorkSafeNB / Travail sécuritaire NB as WHSCC-branded supplies are depleted.

SERVICE DES COMMUNICATIONS

Aperçu

Relevant du président et chef de la direction, le Service des communications appuie la vision, la mission, le mandat et les buts de Travail sécuritaire NB en offrant des renseignements pertinents en temps opportun dans les deux langues officielles. Le Service organise des campagnes de marketing social; produit des publications; maintient des sites Web; et coordonne des activités. Il vise surtout à aider le conseil d'administration à communiquer ses initiatives clés.

Activités

Le Service est engagé à assurer et à améliorer la communication avec les intervenants et les employés de Travail sécuritaire NB. Ses activités sont regroupées en trois grandes catégories, soit les relations publiques, la production et les sites Web.

Campagne de marketing social

En 2009, on a lancé la campagne intitulée « Rendons les blessures subies au travail chose du passé ». La campagne comprenait des annonces originales à la radio et à la télévision, et reposait sur le concept qu'il est possible de changer un comportement. Les annonces présentaient des comportements courants autrefois, mais qu'on considère maintenant comme étant inacceptables et dangereux. Les commentaires ont été très positifs. On a également fait appel à deux nouveaux moyens publicitaires, soit des autobus à Saint John, à Moncton et à Fredericton, ainsi que des bandes de patinoires dans les régions rurales, surtout dans les communautés au nord de la province. Une affiche et des blocs-notes ont également été produits dans le cadre de la campagne.

Nouvelle image de marque

En octobre 2008, la Commission de la santé, de la sécurité et de l'indemnisation des accidents au travail (CSSIAT) a adopté le nom de « Travail sécuritaire NB ». Le Service continue à faire la transition de CSSIAT à Travail sécuritaire NB dans les publications, les politiques, le générateur de correspondance électronique et les cartes professionnelles à mesure que les stocks s'épuisent.

Media Relations

The Communications Department prepares news releases, responds to inquiries, and co-ordinates responses to reporters from expert sources among WorkSafeNB staff. To inform and educate the public and stakeholders, kits containing fact sheets and program information is provided to the media at events and news conferences.

Event Management

The Communications Department plans and supports a variety of stakeholder events to promote healthy and safe workplaces in New Brunswick. The largest of these is the Annual Health and Safety Conference. In 2009, the 29th Annual Health and Safety Conference was held September 27-29 in Saint John, with 525 participants representing all stakeholder groups and virtually all New Brunswick industries. The department managed the conference logistics, and helped WorkSafe Services Division develop the workshop and speaker program.

Because we believe one of the most effective ways to communicate is face-to-face, and to further support our social marketing and corporate identity branding, the department co-ordinated a speaking tour for the chairperson, who presented to several organizations across the province, including the Moncton Chamber of Commerce, Miramichi Rotary Club, and executive of the Saint John Board of Trade. The department produced a speech for the tour, titled “The Dollars and Sense Behind Creating a Workplace Safety Culture,” which included a high level overview of WorkSafeNB.

To promote our prevention programs and education services, WorkSafeNB participates in several trade shows across the province. In 2009, the Communications Department co-ordinated participation in the following trade shows: The Atlantic National Home Show; Le Salon de la Forêt; Symposium on Safety; Moncton Kiwanis Lifestyle Show; Union of Municipalities of New Brunswick) Trade Show; Bathurst Human Resources Forum; Dieppe Occupational Health & Safety Fair; and, Canadian Agricultural Safety Association Conference.

Relations avec les médias

Le Service prépare des communiqués, répond à des demandes de renseignements et coordonne des réponses aux journalistes préparées par des employés spécialisés au sein de Travail sécuritaire NB. Pour renseigner et éduquer le public et les intervenants, il a remis des trousseaux contenant des fiches d'information et des renseignements sur les programmes aux médias lors d'activités et de conférences de presse.

Gestion des activités

Le Service planifie et appuie diverses activités à l'intention des intervenants afin de promouvoir la santé et la sécurité dans les lieux de travail néo-brunswickois. La conférence annuelle en matière de santé et de sécurité est l'activité la plus importante qu'il organise. En 2009, la 29^e conférence annuelle s'est déroulée à Saint John, du 27 au 29 septembre. Un total de 525 personnes y ont pris part, dont des participants représentant tous les groupes d'intervenants et presque toutes les industries du Nouveau-Brunswick. Le Service a vu aux détails de la conférence et a aidé la Division des services de travail sécuritaire à établir le programme de la conférence.

Nous croyons que la façon la plus efficace de communiquer est de rencontrer les gens sur place. Dans le but d'appuyer notre marketing social et notre nouvelle image de marque, le Service a donc coordonné une tournée de conférences dans la province pour la présidente du conseil d'administration. Cette dernière a fait une présentation à la Chambre de commerce du Grand Moncton, au club Rotary de Miramichi et aux membres exécutifs du Bureau de commerce de Saint John. Le Service a préparé un discours pour la tournée, intitulé « Les coûts et les avantages liés à l'établissement d'une culture de sécurité au lieu de travail », qui donne un excellent aperçu de Travail sécuritaire NB.

Dans le but de promouvoir les programmes de prévention et les services d'éducation davantage, Travail sécuritaire NB participe à plusieurs expositions commerciales dans l'ensemble de la province. En 2009, le Service a coordonné la participation à diverses expositions commerciales, dont le Atlantic National Home Show; le Salon de la forêt; le Symposium sur la sécurité; le Moncton Kiwanis Lifestyle Show; l'exposition commerciale de l'Union des municipalités du Nouveau-Brunswick; le forum des ressources humaines à Bathurst; une exposition sur la santé et la sécurité à Dieppe; et la conférence de l'Association canadienne de sécurité agricole.

The Communications Department supported WorkSafeNB's northwest region in their hosting of two Progressive Agriculture Safety Days. A French session was held in Saint Leonard, June 11, while an English session was hosted in Bristol on September 15.

Each year, the department partners with the New Brunswick Federation of Labour to commemorate the National Day of Mourning on April 28. The department also partners annually with the Canadian Society of Safety Engineering to promote North American Occupational Safety and Health (NAOSH) Week, which, in 2009, was May 3-9. In addition, the department assisted the Workers' Rehabilitation Centre to mark New Brunswick's Disability Awareness Week by hosting a Walk and Roll, and its annual Open House.

Production

WorkSafeNB believes that education is the key to changing the safety culture in New Brunswick and promoting our vision of healthy and safe workplaces. Recognizing that not all New Brunswickers have access to the Internet, the Communications Department produces a number of print publications annually, including Contact, WorkSafeNB's newsletter, a Day of Mourning poster, a workshop calendar, the Annual Report and Stakeholder Report. In addition to these recurring publications, the department produces a number of publications for both general and specific audiences.

Websites

The Communications Department populates and maintains an intranet site as well as two external websites: www.worksafenb.ca and our youth website, www.nomercy.ca.

Visits to the website continued to increase in 2009, with more than 93,000 visitors, representing a 37% increase. To drive traffic to the site, the department markets the site's URL on all communication products.

The Communications Department also produces and distributes a monthly electronic newsletter. As of the end of December 2009, more than 3,000 workers and employers received the E-news publication, almost a 20% increase over 2008.

Le Service a aidé la Région du Nord-ouest à organiser des activités dans le cadre de la *Progressive Agriculture Safety Day*^{MD}. Une journée s'est déroulée en français à Saint-Léonard le 11 juin et une autre en anglais à Bristol le 15 septembre.

Chaque année, le Service établit un partenariat avec la Fédération des travailleuses et travailleurs du Nouveau-Brunswick en vue de souligner le Jour de deuil le 28 avril. Il établit également chaque année un partenariat avec la Société canadienne de la santé et de la sécurité au travail pour promouvoir la Semaine nord-américaine de la sécurité et de la santé au travail qui, en 2009, s'est déroulée du 3 au 9 mai. De plus, le Service a aidé le Centre de rééducation professionnelle à souligner la Semaine de sensibilisation à la situation des personnes handicapées en organisant des défis « Marche et roule » et l'événement annuel Journée portes ouvertes.

Production

Travail sécuritaire NB croit que l'éducation est essentielle pour changer la culture de sécurité au Nouveau-Brunswick, et promouvoir la vision de lieux de travail sains et sécuritaires. Le Service reconnaît que tous les Néo-Brunswickois n'ont pas accès à Internet. Il produit donc un certain nombre de publications périodiquement chaque année, y compris le bulletin de Travail sécuritaire NB intitulé *Contact*, une affiche sur le Jour de deuil, un calendrier des ateliers, le *Rapport annuel* et le *Rapport aux intervenants*. De plus, il prépare certaines publications à l'intention du grand public et de groupes particuliers.

Sites Web

Le Service ajoute du nouveau contenu et maintient un site intranet ainsi que deux sites externes, notamment www.travailsecuritairenb.ca et le site à l'intention des jeunes, www.securitejeunessenb.ca.

Plus de 93 000 personnes ont visité le site Web en 2009, soit une augmentation de 37 % par rapport au dernier exercice. Le Service publicise l'adresse URL par l'entremise de tous les produits de communication en vue d'attirer le public au site.

Il publie également un bulletin électronique chaque mois. À la fin du mois de décembre 2009, plus de 3 000 travailleurs et employeurs étaient abonnés à *Cybernouvelles*. Il s'agit d'une augmentation de presque 20 % comparativement à 2008.

Translation Services

The Communications Department ensures that WorkSafeNB meets its obligations under the *Official Languages Act* by providing our stakeholders with information in both official languages. In 2009, the Translation Department, consisting of two translators and a translation co-ordinator, translated or managed the translation of 667,699 words.

Services de traduction

Le Service des communications veille à ce que Travail sécuritaire NB satisfasse à ses obligations en vertu de la *Loi sur les langues officielles* en offrant des renseignements aux intervenants dans les deux langues officielles. Les Services de traduction, qui sont formés d'un coordonnateur de la traduction et de deux traductrices, ont vu à la traduction de 667 699 mots en 2009.

MANAGEMENT DISCUSSION AND ANALYSIS OF 2009 FINANCIAL STATEMENTS AND OPERATING RESULTS

The Management Discussion and Analysis (MD&A) provides management's perspective on key issues that affect the current and future performance of WorkSafeNB. The MD&A, prepared as at March 5, 2010, should be read in conjunction with the audited financial statements and supporting notes for the year ended December 31, 2009.

FORWARD-LOOKING STATEMENTS

This report contains forward-looking statements about certain matters that are by their nature subject to many risks and uncertainties, which may cause actual results to differ materially from the statements made herein. Forward-looking statements include, but are not limited to, WorkSafeNB objectives, strategies, targeted and expected financial results, and the outlook for WorkSafeNB's business and for the New Brunswick and global economies. Risks and uncertainties include, but are not limited to, changing market, industry and general economic factors or conditions; changes in legislation affecting WorkSafeNB policies and practices; changes in accounting standards; the ability to retain and recruit qualified personnel; and other risks, known or unknown. The reader is hereby cautioned not to place undue reliance on these forward-looking statements.

OVERVIEW OF 2009 FINANCIAL RESULTS

WorkSafeNB recorded a surplus of \$129.2 million in 2009. This compares with a \$185.2 million deficit in 2008. The surplus is the result of better than expected investment returns, claims costs and administration costs. Actual investment returns were 18.08%, compared to budgeted returns of 7.12%. Actual claims and administration costs were \$192.2 million, which is 25.8% lower than the budgeted claims and administration costs of \$241.9 million. These operating results improved the funded position to \$16.8 million or 101.6%.

RAPPORT DE GESTION SUR LES ÉTATS FINANCIERS ET RÉSULTATS D'EXPLOITATION 2009

Le rapport de gestion représente le compte rendu de la direction portant sur les questions clés qui ont des répercussions sur le rendement actuel et futur de Travail sécuritaire NB. Le lecteur est invité à lire la section qui suit, établie au 5 mars 2010, conjointement avec les états financiers vérifiés et les notes afférentes aux états financiers pour l'exercice se terminant le 31 décembre 2009.

ÉNONCÉS PROSPECTIFS

Le présent rapport contient des énoncés prospectifs relativement à certaines questions qui sont, en raison de leur nature, assujetties à de nombreux risques et à de nombreuses incertitudes, qui pourraient faire en sorte que les résultats réels diffèrent considérablement des énoncés présentés dans le présent rapport. Ces énoncés comprennent entre autres les objectifs, les stratégies, ainsi que les résultats financiers visés et prévus de Travail sécuritaire NB, en plus d'un aperçu des activités de Travail sécuritaire NB et de l'économie de la province et mondiale. Les risques et les incertitudes comprennent entre autres l'évolution du marché; les conditions ou les facteurs économiques de l'industrie et généraux; les modifications législatives ayant un effet sur les politiques et les pratiques de Travail sécuritaire NB; les modifications de conventions comptables; la capacité de retenir et de recruter des employés compétents; et d'autres risques connus ou inconnus. Le lecteur est donc prié de ne pas accorder trop d'importance à ces énoncés prospectifs.

APERÇU DES RÉSULTATS FINANCIERS DE 2009

Travail sécuritaire NB a enregistré un excédent de 129,2 \$ millions de dollars en 2009, comparativement à un déficit de 185,2 millions de dollars en 2008. L'excédent est attribuable à des revenus de placements, des coûts des réclamations et des frais d'administration supérieurs à ceux qui avaient été prévus. Les revenus de placements réels se sont chiffrés à 18,08 %, comparativement aux revenus prévus au budget de 7,12 %. Les coûts des réclamations et les frais d'administration réels se sont élevés à 192,2 millions de dollars, ce qui est inférieur de 25,8 % aux coûts des réclamations et aux frais d'administration prévus au budget de 241,9 millions de dollars. En raison de ces résultats d'exploitation, la position de capitalisation de Travail sécuritaire NB s'est chiffrée à 16,8 millions de dollars ou 101,6 %.

FIREFIGHTERS' COMPENSATION ACT

In 2007 the Government of New Brunswick gave royal assent to *An Act to Amend the Worker's Compensation Act* (the "2007 Act"), Chapter 75 of the Acts of New Brunswick, 2007, which would extend workers' compensation benefits to paid and volunteer firefighters who suffer a disability caused by a prescribed cancer or who suffer a disability caused by a heart attack within 24 hours of service in situations where WorkSafeNB does not establish eligibility under the *Workers' Compensation (WC) Act*.

Since the Act had received royal assent in 2007, WorkSafeNB recorded an accrued actuarial liability of \$31.2 million in its 2007 and 2008 financial statements.

The Act was never proclaimed into law and subsequently a new act, the *Firefighters' Compensation (FC) Act*, was drafted and received royal assent on June 19, 2009. Under section 63 of the Act, the *2007 Act* was repealed. This new legislation created a Firefighter Disability Fund, separate and apart from the Accident Fund under the *WC Act* and removed the obligation from the *WC Act*. However, the *FC Act* is to be administered by WorkSafeNB. The *Workplace Health, Safety and Compensation Commission (WHSCC) Act* has been amended through the *FC Act* to extend responsibility for administering the *FC Act* to WorkSafeNB.

The impact of removing the obligation from the financial statements of WorkSafeNB as at December 31, 2009 was as follows:

	2009 (000s)
Decrease in recoverable benefits liabilities	\$ (12,959)
Decrease in benefits liabilities	31,200
Increase in fund balance	18,241

LOI SUR L'INDEMNISATION DES POMPIERS

En 2007, le gouvernement du Nouveau-Brunswick a donné la sanction royale à la *Loi modifiant la Loi sur les accidents du travail (Loi de 2007)*, chapitre 75 des *Lois du Nouveau-Brunswick de 2007*, selon laquelle Travail sécuritaire NB versait des prestations d'indemnisation aux pompiers rémunérés et volontaires atteints d'une invalidité causée par un cancer reconnu ou une crise cardiaque dans les 24 heures suivant le travail, dans les cas où il n'établissait pas l'admissibilité en vertu de la *Loi sur les accidents du travail*.

Puisque la *Loi* a reçu la sanction royale en 2007, Travail sécuritaire NB a enregistré un passif couru actuariel de 31,2 millions de dollars dans ses états financiers de 2007 et 2008.

La *Loi* n'est jamais devenue une loi et par la suite, une nouvelle loi, intitulée la *Loi sur l'indemnisation des pompiers*, a été rédigée et a reçu la sanction royale le 19 juin 2009. Conformément à l'article 63 de cette *Loi*, la *Loi de 2007* a été abrogée. La nouvelle loi prévoyait une caisse d'indemnisation des pompiers distincte de la caisse des accidents établie en vertu de la *Loi sur les accidents du travail*, et éliminait l'engagement en vertu de cette loi. Toutefois, Travail sécuritaire NB veillera à l'application de la *Loi sur l'indemnisation des pompiers*. Cette dernière a modifié la *Loi sur la Commission de la santé, de la sécurité et de l'indemnisation des accidents au travail* afin de charger Travail sécuritaire NB de son application.

L'effet que représente l'élimination de l'engagement des états financiers de Travail sécuritaire NB au 31 décembre 2009 s'établissait comme suit :

	2009 (en milliers)
Diminution des engagements recouvrables au titre des prestations	(12 959) \$
Diminution des engagements au titre des prestations	31 200
Augmentation du solde du fonds	18 241

FUNDING POLICY

WorkSafeNB's funding policy specifies a funding goal (ratio of assets to liabilities) of 110%. This permitted excess of assets over liabilities reduces the impact of year-to-year fluctuations, therefore providing assessment rate stabilization and enhanced security that awarded benefits will be met. The assessment revenue raised in any year from assessed employers may include or be reduced by an amount designed to allow WorkSafeNB to attain its funding goal. The funded ratio at December 31, 2009 is 101.6% (2008 – 87.7%). Under the *WC Act*, a minimum funding level of 100% is required with any shortfall to be recovered over a period of five years.

KEY FINANCIAL DRIVERS

Employment and Accident Frequency

Work-related injuries arise from employment. Growth in New Brunswick's employment base and changes to accident frequencies are the primary drivers of WorkSafeNB's operations and the key determinants of the assessment rates that employers pay.

In recent years, the employment base in New Brunswick has been growing but accident frequency has generally declined. Some of the forces driving the reduction in accident frequency are:

- An increased awareness of and acceptance of the need for good safety practices on the part of both workers and employers;
- The aging of the workforce (older workers tend to exhibit a lower accident frequency rate);
- WorkSafeNB's focus on high risk industries;
- A shift in the nature of industry in the province from high accident risk industries to lower risk industries;
- Changes in the way work is done in the higher risk industries.

POLITIQUE DE CAPITALISATION

La politique de capitalisation de Travail sécuritaire NB précise un objectif de capitalisation (pourcentage de l'actif sur le passif) de 110 %. Cet excédent permis d'actif sur le passif atténue les effets de fluctuations d'un exercice à un autre, assurant ainsi la stabilisation des taux et offrant une meilleure garantie que les prestations accordées seront assurées. Le revenu des cotisations qui est tiré pendant une année auprès des employeurs cotisés peut comprendre un montant ou en être réduit afin de permettre à Travail sécuritaire NB d'atteindre son objectif de capitalisation. Le pourcentage de capitalisation au 31 décembre 2009 se chiffre à 101,6 % (2008 – 87,7 %). En vertu de la *Loi sur les accidents du travail*, un niveau de capitalisation minimum de 100 % est exigé, avec toute insuffisance devant être récupérée sur une période de cinq ans.

FACTEURS OPÉRATIONNELS CLÉS

Emplois et nombre d'accidents

Les blessures liées au travail se produisent en cours d'emploi. L'augmentation du nombre d'emplois au Nouveau-Brunswick et les changements au niveau du nombre d'accidents sont les principaux facteurs qui influent sur les activités de Travail sécuritaire NB et les principaux déterminants des taux de cotisation des employeurs.

Au cours des derniers exercices, le nombre d'emplois dans la province augmente, mais le nombre d'accidents diminue en général. La diminution du nombre d'accidents est attribuable à certains facteurs, notamment :

- la sensibilisation accrue des travailleurs et des employeurs au besoin d'avoir de bonnes pratiques en matière de sécurité;
- le vieillissement de la population active (les travailleurs plus âgés ont tendance à subir moins d'accidents);
- l'attention que porte Travail sécuritaire NB aux industries qui présentent des risques élevés;
- l'augmentation du nombre d'emplois au sein d'industries qui présentent moins de risques par rapport à ceux au sein d'industries à risques élevés;
- des changements au niveau de la façon dont le travail est effectué au sein d'industries à risques plus élevés.

Claim Duration

While accident frequency has generally been declining, claim duration had generally been edging slightly higher. Recently, there have been indications that claim duration is also beginning to decline.

Claim duration/severity is particularly important, as a relatively small number of claims accounts for a very sizable portion of benefit costs.

Inflation Rate

The inflation rate, or Canadian consumer price index (CPI) is a key driver because WorkSafeNB's future short-term disability, long-term disability, and survivor benefits are indexed annually based on the CPI.

The Bank of Canada's target for the core inflation rate is 2.0%. Over the past 10 years, the rate used for the indexation of lost-time benefits has ranged from a low of 1.65% to a high of 3.35%, with the average rate being 2.23%.

Investment Returns

WorkSafeNB collects assessments to cover the entire present and future expected costs of injuries incurred in a given year. The assessments collected are invested to produce an expected long-term average real return of 4.0%. This real return is the expected return in excess of inflation, as measured by the increase in the CPI. This return expectation is based on achieving investment returns similar to the historical long-term average returns for the asset classes in which the portfolio is invested.

Durée des réclamations

Bien que le nombre d'accidents diminue en général, la durée des réclamations a légèrement augmenté. Cependant, il y a eu des indications récemment que la durée des réclamations a commencé à diminuer.

La durée ou la gravité des réclamations est un facteur particulièrement important puisqu'un assez petit nombre de réclamations représente des coûts des réclamations assez considérables.

Taux d'inflation

Le taux d'inflation, ou l'indice des prix à la consommation (IPC), est un facteur déterminant puisque le montant des prestations d'invalidité à court terme, d'invalidité à long terme et de survivant futures est indexé chaque année en fonction de l'IPC.

Le taux d'inflation de base cible de la Banque du Canada se chiffre à 2,0 %. Au cours des dix derniers exercices, le taux d'indexation des prestations pour perte de gains a varié entre 1,65 % et 3,35 %, avec un taux moyen se chiffrant à 2,23 %.

Rendement des placements

Travail sécuritaire NB perçoit des cotisations pour satisfaire à tous les frais actuels et futurs prévus des accidents d'un exercice donné. Les cotisations perçues sont investies pour produire un rendement réel moyen à long terme prévu de 4,0 %. Le rendement réel est le rendement prévu au-delà de l'inflation, tel qu'il est déterminé par l'augmentation de l'indice des prix à la consommation. Cette attente quant au rendement est fondée sur l'atteinte de rendements des placements semblables aux rendements moyens à long terme pour les catégories d'actif dans lesquelles le portefeuille est investi.

In 2009, most global equity markets staged a remarkable recovery from their lows of early March, as massive government support programs stimulated the economy and shored up the world's crippled financial systems. This recovery came on the heels of the largest decline in world equity markets in decades as a result of a global financial and credit crisis triggered by the downturn in the U.S. housing market. WorkSafeNB's investment portfolio earned returns of 18.08% in 2009. While the strong performance in 2009 significantly improved WorkSafeNB's financial position and longer-term returns, the severe decline in 2008 has continued to make it difficult to achieve the expected average real return over periods of less than 15 years, as equity returns trail their long-term averages. Over longer periods this objective has been met. The long-term fiscal strategy and investment policies document WorkSafeNB's strategy for maintaining investment and funding discipline in volatile markets.

WorkSafeNB's investment return for the 15 years ended December 31, 2009 has averaged 7.1%. Inflation for the same period has averaged 1.9%, resulting in an average real return of 5.2% for the period. This exceeds the expected real return objective by 1.2%.

While the expected average real return is 4.0% over long periods, over shorter periods the actual real rate of return can vary significantly due to short-term volatility in the financial markets where WorkSafeNB's portfolio is invested. Based on the market value of the investment portfolio at December 31, 2009, each 1% of annual investment return over or under the expected return of CPI plus 4.0% translates to an excess or shortfall of approximately \$8.7 million.

En 2009, la plupart des marchés des actions internationales ont connu un rétablissement remarquable à la suite de leur situation défavorable au début mars grâce aux programmes d'aide gouvernementale à grande échelle qui ont stimulé l'économie et consolidé les systèmes financiers mondiaux en crise. Le rétablissement fait suite à la plus grande chute des marchés des actions internationales depuis des décennies en raison de la crise mondiale financière et du crédit déclenchée par la baisse du marché de l'habitation aux États-Unis. Le portefeuille de placements de Travail sécuritaire NB a connu des rendements de 18,08 % en 2009. Bien que le rendement fort en 2009 ait considérablement amélioré la position financière et les rendements à plus long terme de Travail sécuritaire NB, la diminution considérable enregistrée en 2008 a rendu difficile l'atteinte du rendement réel moyen prévu sur des périodes de moins de 15 ans, puisque le rendement des marchés est légèrement inférieur à leur moyenne à long terme. Cet objectif a été atteint à plus long terme. La stratégie financière à long terme et les politiques de placement énoncent la stratégie de Travail sécuritaire NB visant à maintenir une discipline quant aux placements et à la capitalisation lors de conditions volatiles des marchés.

Le rendement des placements de Travail sécuritaire NB pour les quinze exercices se terminant le 31 décembre 2009 a atteint en moyenne 7,1 %. L'inflation pour cette même période s'est chiffrée en moyenne à 1,9 %, ce qui représente un rendement réel moyen de 5,2 % pour la période. Ce pourcentage est supérieur de 1,2 % à l'objectif prévu du rendement réel.

Bien que le rendement réel moyen prévu soit de 4,0 % à long terme, le taux de rendement réel peut varier considérablement au cours d'une plus courte période en raison de la volatilité à court terme des marchés financiers dans lesquels le portefeuille de Travail sécuritaire NB est investi. Selon la valeur marchande du portefeuille de placements au 31 décembre 2009, chaque 1 % de rendement de placements au-dessus ou au-dessous du rendement prévu de l'IPC en plus de 4,0 % se traduit en un excédent ou une insuffisance d'environ 8,7 millions de dollars.

Income Taxes

Income taxes are a key driver because loss of earnings benefits are based on a percentage of an injured workers pre-accident earnings after tax. Significant changes to income tax rates or income tax exemptions may have a material impact on WorkSafeNB's benefits liability.

REVENUES

WorkSafeNB's revenue is derived from two primary sources: assessment income and investment income. In 2009, revenues totalled \$321.4 million, an 857% increase over 2008 revenues of \$37.5 million.

Assessment Income

Assessment income decreased 4.6% from \$199.5 million in 2008 to \$190.7 million in 2009. The provisional average assessment rate decreased from \$2.05 in 2008 to \$2.03 in 2009. Employer payrolls increased by 1.5% from \$7.64 billion to \$7.76 billion, partly because of provincial economic growth and partly because of the annual increase to the maximum insurable earnings. In 2009, the maximum insurable earnings increased from \$54,200 to \$55,400.

Investment Income

Investment income rose from a loss of \$162.4 million in 2008 to a gain of \$129.9 million in 2009. Most of this increase is attributable to higher unrealized gains on WorkSafeNB's equity investments as of December 31, 2009.

Impôt sur le revenu

L'impôt sur le revenu est un facteur déterminant parce que les prestations pour perte de gains sont calculées selon un pourcentage des gains après impôt que le travailleur blessé tirait avant son accident. Des changements importants apportés aux taux d'imposition ou aux exemptions d'impôt sur le revenu peuvent avoir une incidence considérable sur les engagements au titre des prestations de Travail sécuritaire NB.

REVENUS

Le revenu de Travail sécuritaire NB provient de deux principales sources, notamment le revenu des cotisations et le revenu de placements. En 2009, il s'est élevé à 321,4 millions de dollars, soit une augmentation de 857 % par rapport à 2008 (37,5 millions de dollars).

Revenu des cotisations

Le revenu des cotisations s'est chiffré à 190,7 millions de dollars en 2009, comparativement à 199,5 millions de dollars en 2008, soit une diminution de 4,6 %. Le taux de cotisation moyen provisoire est passé de 2,05 \$ en 2008 à 2,03 \$ en 2009. La masse salariale des employeurs a augmenté de 1,5 %, pour se chiffrer à 7,76 milliards de dollars en 2009, comparativement à 7,64 milliards de dollars en 2008. L'augmentation est partiellement imputable à la croissance économique de la province et à l'augmentation annuelle du salaire assurable maximum, qui est passé de 54 200 \$ à 55 400 \$ en 2009.

Revenu de placements

Le revenu de placements est passé d'une perte de 162,4 millions de dollars en 2008 à un gain de 129,9 millions de dollars en 2009. La plus grande partie de cette augmentation est attribuable à des gains non matérialisés plus élevés découlant de placements en actions de Travail sécuritaire NB au 31 décembre 2009.

Investment income is an important revenue stream for WorkSafeNB. It is relied on to supplement assessments to cover total expenses for the year. Built into the valuation of the benefits liabilities and into the assessment rate-setting model is the long-term assumption that WorkSafeNB's investments will generate an annual rate of return of 7.12%. The primary goal of the investment portfolio is to earn a return that meets or exceeds this actuarial discount rate. In 2009, the market rate of return on the portfolio was 18.08%. For the 15-year period ended December 31, 2009, the annualized market rate of return on the portfolio was 7.1%.

INVESTMENT STRATEGY

The board of directors believes that WorkSafeNB's investment portfolio must be customized to reflect its purpose, time horizon, liquidity requirements, legal constraints and the risk tolerance of the stakeholders. The primary long-term investment risk is that the assets of the investment fund, together with the future income thereon, will be insufficient to pay the liabilities. The board relies on periodic asset liability studies to ensure that the investment strategy is suitable in light of the related liabilities.

Most of the investment portfolio is held to meet payment obligations that extend for many years into the future. As a consequence, the board takes a long-term approach to finding an acceptable risk/return trade-off via the investment strategy. WorkSafeNB's investment policies and practices are designed to maximize the probability of meeting its performance objectives over the long-term at an acceptable level of risk; from year-to-year, short-term fluctuations in financial markets could cause the investment portfolio to significantly over or under-perform its long-term performance objectives.

Le revenu de placements est une source importante du revenu pour Travail sécuritaire NB. Il sert à compléter le revenu des cotisations en vue de satisfaire aux dépenses totales pour l'exercice. L'évaluation des engagements au titre des prestations et le modèle d'établissement des taux de cotisation tiennent compte de l'hypothèse à long terme selon laquelle les placements de Travail sécuritaire NB produiront un taux de rendement annuel de 7,12 %. Le but premier du portefeuille de placements est de produire un rendement égal ou supérieur au taux d'actualisation réel. En 2009, le taux de rendement du marché du portefeuille de placements s'est chiffré à 18,08 %. Pour la période de quinze ans se terminant le 31 décembre 2009, le taux de rendement annualisé du marché du portefeuille a été de 7,1 %.

STRATÉGIE DE PLACEMENT

Le conseil d'administration est d'avis que le portefeuille de placements de Travail sécuritaire NB doit être personnalisé pour refléter son but, l'horizon prévisionnel, les exigences par rapport à la liquidité, les contraintes juridiques et la tolérance des intervenants à l'égard du risque. Le principal risque des placements à long terme est que l'actif du portefeuille de placements et les revenus futurs ne seront pas suffisants pour satisfaire aux engagements. Le conseil d'administration se fonde sur des études périodiques de l'actif et du passif pour s'assurer que la stratégie de placement est adéquate compte tenu des engagements.

La principale partie du portefeuille de placements est détenue pour satisfaire aux engagements au titre des prestations qui s'échelonnent sur de nombreuses années à venir. Par conséquent, le conseil adopte une approche à long terme pour trouver un équilibre acceptable relativement au risque et au rendement, et ce, par le biais de la stratégie de placement. Les politiques et les pratiques de Travail sécuritaire NB en matière de placements ont pour but d'accroître la probabilité d'atteindre les objectifs de rendement à long terme en assumant un niveau de risque acceptable. D'un exercice à un autre, les fluctuations à court terme des marchés financiers pourraient faire en sorte que les résultats du portefeuille de placements soient considérablement supérieurs ou inférieurs à ses objectifs de rendement à long terme.

The board believes that the most important factor in determining investment risk and return is asset mix. In 2006, the board completed an asset liability study, which was designed to help the board determine an appropriate asset mix given their risk tolerance, the nature of the liabilities and WorkSafeNB's financial position. As a result of the study, the board made changes to the strategic long-term asset mix. The migration to the future target benchmark asset mix is scheduled to occur over the next few years.

WorkSafeNB's current benchmark asset mix consists of 30% Canadian bonds, 5% Canadian real return bonds, 20% Canadian equities, 23% U.S. equities, 18% international (EAFE) equities, and 4% emerging markets equities. The migration to the future target benchmark asset mix will involve reducing the Canadian bonds allocation to 25%, reducing the U.S. equities allocation to 18%, and adding a 10% allocation to real estate.

The movement toward the future target benchmark asset mix is designed to reduce the volatility in WorkSafeNB's annually reported operating income, funded ratio and assessment rates. WorkSafeNB plans to conduct another asset liability study in 2010.

Le conseil est d'avis que la composition de l'actif est le facteur le plus important pour déterminer le risque et le rendement des placements. En 2006, il a terminé une étude de l'actif et du passif qui avait pour but de l'aider à déterminer une composition de l'actif appropriée en tenant compte de la tolérance à l'égard du risque, de la nature des engagements et de la situation financière de Travail sécuritaire NB. Par suite de l'étude, il a apporté des changements à la composition de l'actif à long terme. La transition vers la nouvelle composition de l'actif selon le portefeuille de référence cible futur se fera au cours des quelques prochaines années.

La composition de l'actif selon le portefeuille de référence actuel de Travail sécuritaire NB est formée de 30 % d'obligations canadiennes, de 5 % d'obligations canadiennes à rendement réel, de 20 % d'actions canadiennes, de 23 % d'actions américaines, de 18 % d'actions internationales (EAFE) et de 4 % d'actions des marchés naissants. La transition vers la nouvelle composition de l'actif selon le portefeuille de référence cible futur comprendra la réduction des obligations canadiennes pour se chiffrer à 25 %, la réduction des actions américaines pour devenir 18 % et l'ajout des biens réels, qui représenteront 10 % de l'actif.

La transition vers la nouvelle composition de l'actif selon le portefeuille de référence cible futur a pour but de réduire la volatilité du bénéfice d'exploitation, du pourcentage de capitalisation et des taux de cotisation annuels de Travail sécuritaire NB. Une autre étude de l'actif et du passif est prévue en 2010.

WorkSafeNB's investment strategy is documented in the Statement of Investment Philosophy and Beliefs policy and the Investment Goals and Objectives policy. The Statement of Investment Philosophy and Beliefs policy documents the governance structure for investments, the board's commitment to a disciplined approach to investing, the board's view on diversification and the importance of the asset allocation decision, along with the board's view on ethics and investment education. The Investment Goals and Objectives policy identifies the strategic long-term asset mix, the performance objectives, and defines eligible investments and limits on risk concentrations. All of WorkSafeNB's investments are managed by independent external investment managers. The compliance of these portfolio managers with policy is regularly monitored. To minimize the volatility of returns, WorkSafeNB's portfolio is diversified among asset classes, industry sectors, geographic locations and individual securities. WorkSafeNB further diversifies by selecting investment managers with varying investment mandates and styles.

EXPENSES

WorkSafeNB has three main categories of expenses: claims costs, administration costs and the costs of legislative obligations. In 2009, expenses decreased by 15.9% from \$222.7 million to \$192.2 million.

Claim Costs

As reported in the Statement of Operations and Fund Balance, claims costs represent costs incurred in the current year for current and prior year injuries. In 2009, these costs totalled \$154.3 million, a 20.5% decrease from the \$186.0 million incurred in 2008. The single largest factor contributing to the reduction in claim costs was that the 2008 results included the costs resulting from the introduction of Bill 20: *An Act to Amend the Workers' Compensation Act*, which increased the pension annuity for qualifying injured workers from 5% to 10%. Additional factors include better than expected long-term disability and short-term disability costs, and to a lesser extent, better than expected health care costs.

La stratégie de placement de Travail sécuritaire NB est documentée dans les politiques intitulées « Énoncé de philosophie et de principes en matière de placements » et « Objectifs de placement ». L'« Énoncé de philosophie et de principes en matière de placements » présente la structure de gouvernance relative aux placements; l'engagement du conseil d'administration envers une approche d'investissement méthodique; l'avis du conseil relativement à la diversification; l'importance de la répartition de l'actif; et l'avis du conseil quant au code de déontologie et à l'éducation en matière de placements. La politique intitulée « Objectifs de placement » présente la composition stratégique de l'actif à long terme, les objectifs de rendement, les placements admissibles et les niveaux de risque acceptables. Travail sécuritaire NB fait appel aux services de gestionnaires de placements indépendants de l'extérieur pour gérer tous ses placements. L'observation des politiques de placement par ces gestionnaires de placements est évaluée à intervalles réguliers. Pour minimiser la volatilité des rendements, le portefeuille de Travail sécuritaire NB est diversifié en fonction des catégories de l'actif, des secteurs d'activité, des régions géographiques et des titres individuels. Travail sécuritaire NB diversifie davantage en choisissant des gestionnaires de placements ayant des philosophies et des styles qui varient.

DÉPENSES

Travail sécuritaire NB a trois grandes catégories de dépenses, soit les frais engagés au titre des réclamations, les frais d'administration et les obligations prévues par la loi. En 2009, les dépenses sont passées de 222,7 millions de dollars à 192,2 millions de dollars, soit une diminution de 15,9 %.

Frais engagés au titre des réclamations

Comme l'indique les Résultats d'exploitation et solde du fonds, les frais engagés au titre des réclamations sont les coûts engagés pendant l'exercice en cours pour les accidents des exercices courants et antérieurs. En 2009, ces coûts se chiffraient à 154,3 millions de dollars, soit une diminution de 20,5 % par rapport à 2008 (186,0 millions de dollars). La diminution des coûts engagés au titre des réclamations était principalement attribuable au fait que les résultats de 2008 comprenaient les coûts découlant de l'adoption du projet de loi 20, intitulé *Loi modifiant la Loi sur les accidents du travail*, qui a fait passer la rente pour les travailleurs blessés admissibles de 5 à 10 %. D'autres facteurs comprennent les coûts d'invalidité à long terme et à court terme qui étaient inférieurs à ceux prévus et, dans une moindre mesure, les coûts d'assistance médicale qui étaient inférieurs à ceux prévus.

Benefits Liabilities

Benefits liabilities decreased 1.3% from \$1,048.9 million to \$1,035.9 million. The \$13.0 million decrease is the net of claims costs incurred of \$154.3 million, claims payments made of \$136.1 million and a \$31.2 million decrease resulting from the removal of liabilities associated with the *FC Act*.

2009 Legislative Obligations

WorkSafeNB is required by legislation to reimburse the provincial government for operating costs of the workers' and employers' advocates. In 2009, WorkSafeNB incurred \$979,698 for these costs (2008 – \$800,045).

In 2009, WorkSafeNB provided \$440,000 (2008 – \$400,000) of financial assistance to two safety associations in accordance with the *WC Act*. The money paid is levied against all employers in the industries represented by the safety associations and is included as part of assessment income.

RISKS

Like any other organization, WorkSafeNB is susceptible to risks that, if unmitigated, could lead to significant financial consequences. WorkSafeNB has established financial expenditure controls, policies, directives and procedures to assist in minimizing risks. An internal audit department, which reports to the president and CEO and the board's Financial Services Evaluation Committee, regularly carries out operational and financial audits to test for compliance.

The risks that have the most severe consequences relate to benefit costs and investment performance.

Engagements au titre des prestations

Les engagements au titre des prestations sont passés de 1 048,9 à 1 035,9 millions de dollars, ce qui représente une diminution de 1,3 %. La diminution de 13,0 millions de dollars représente la différence entre les frais engagés au titre des réclamations, soit 154,3 millions de dollars, les paiements au titre des réclamations, soit 136,1 millions de dollars, et une diminution de 31,2 millions de dollars découlant de l'élimination des engagements liés à la *Loi sur l'indemnisation des pompiers*.

Obligations prévues par la loi pour 2009

Travail sécuritaire NB est tenu par la loi de rembourser le gouvernement provincial de tous les frais des défenseurs des droits du travailleur et de l'employeur. En 2009, Travail sécuritaire NB a engagé des frais de 979 698 \$ (2008 – 800 045 \$).

En 2009, Travail sécuritaire NB a fourni une aide financière de 440 000 \$ (2008 – 400 000 \$) à deux associations de sécurité conformément à la *Loi sur les accidents du travail*. La somme versée est prélevée auprès de tous les employeurs des industries représentées par les associations de sécurité et fait partie du revenu des cotisations.

RISQUES

Comme tout autre organisme, Travail sécuritaire NB est exposé à des risques qui, s'ils ne sont pas atténués, pourraient entraîner des conséquences financières graves. Il a mis en place des mesures de contrôle des dépenses, des politiques, des directives et des procédures pour aider à minimiser les risques. Le Service de la vérification interne, qui relève du président et chef de la direction ainsi que du Comité d'évaluation des services financiers du conseil d'administration, effectue périodiquement des vérifications des états financiers et de gestion pour évaluer la conformité.

Les risques qui comportent les conséquences les plus graves ont trait aux coûts des prestations et au rendement des placements.

Benefit Costs

Benefit costs are susceptible to many variables, including the state of the provincial economy, major projects, shifts in the nature of work in the province, workers and employers attitudes to health and safety, the aging of the workforce, employers' return-to-work practices, WorkSafeNB's effectiveness in processing and managing claims, and appeal decision results.

Non-controllable risks include the potential for legislated new benefits or expanded coverage of diseases, especially if applied retroactively. The occurrence of these types of events could carry substantial financial liability if introduced in New Brunswick.

Investment Performance

The board is responsible for setting WorkSafeNB's investment policy and has determined its asset mix policy using the results of an asset liability study which considered the nature of the liabilities, the board's risk tolerance and WorkSafeNB's financial position. The board and management have also established policies and directives to ensure that there are adequate internal control and risk-mitigation procedures in place for WorkSafeNB's investments. However, some investment risks are not directly controllable, such as significant market swings, geopolitical risks, and interest rate changes driven by the fiscal and trade policies of other countries. Significant year-to-year volatility in WorkSafeNB's reported results as a result of fluctuations in the market value of investments is likely to continue.

Coûts des prestations

De nombreux facteurs influent sur les coûts des prestations, y compris l'économie de la province; les projets de grande envergure; l'évolution de la nature des emplois dans la province; l'attitude des travailleurs et des employeurs envers la santé et la sécurité; le vieillissement de la population active; les pratiques des employeurs relativement à la reprise du travail; l'efficacité de Travail sécuritaire NB en ce qui a trait au traitement et à la gestion des réclamations; et les résultats quant aux décisions prises sur les appels.

Les risques non contrôlables comprennent la possibilité de nouvelles prestations établies par la loi ou un plus grand nombre de maladies admissibles, surtout si les dispositions législatives entrent en vigueur de façon rétroactive. Ce type d'événement pourrait avoir une incidence financière importante s'il était accepté au Nouveau-Brunswick.

Rendement des placements

Le conseil d'administration est chargé d'établir la politique de placement de Travail sécuritaire NB et il a déterminé la composition de l'actif en se fondant sur les résultats de l'étude de l'actif et du passif qui tenait compte de la nature des engagements, de la tolérance à l'égard du risque et de la situation financière de Travail sécuritaire NB. Le conseil et la direction ont également établi des politiques et des directives en vue d'assurer qu'il existe des procédures adéquates relativement au contrôle interne et à l'atténuation des risques pour ce qui est des placements de Travail sécuritaire NB. Toutefois, certains risques de placement ne peuvent être contrôlés directement, comme les fluctuations importantes du marché, les risques géopolitiques, et les changements sur le plan des taux d'intérêt provenant de politiques budgétaires et commerciales d'autres pays. Il est probable que la volatilité marquée des résultats financiers de Travail sécuritaire NB d'un exercice à un autre par suite des fluctuations de la valeur marchande des placements se poursuivra.

Strategic Plan and Risk Assessment

Through annual strategic planning and risk assessment, the board of directors reaffirms or adjusts its strategic direction to maximize opportunities and mitigate risks presented to WorkSafeNB. During the 2009 process, the board identified and addressed broad strategic issues. Outlined below are the strategic issues that provide the context for WorkSafeNB's 2009-2014 Strategic Plan and Risk Assessment that impacted the board's decisions as it resourced its goals, strategies, and priorities for policy, legislation, and stakeholder engagement.

- Protecting the financial sustainability of the system
- Protecting the independence of a stakeholder-driven board
- Protecting achievements in health and safety and building a worksafe culture
- Protecting our success in delivering services to clients
- Protecting the integrity of a 90-year-old system through accountability

TRANSITION TO INTERNATIONAL FINANCIAL REPORTING STANDARDS (IFRS)

In February 2008, the Canadian Accounting Standards Board (AcSB) confirmed that publicly accountable enterprises will be required to adopt IFRS. IFRS will replace current Canadian GAAP for those enterprises. For WorkSafeNB, IFRS will be effective for interim and annual periods beginning January 1, 2011, including the preparation and reporting of one year of comparative figures.

Plan stratégique et évaluation des risques

À l'aide d'un processus annuel de planification stratégique et d'évaluation des risques, le conseil d'administration confirme ou modifie son orientation stratégique afin de maximiser les possibilités et d'atténuer les risques auxquels Travail sécuritaire NB fait face. Pendant le processus de 2009, de nouvelles questions stratégiques ont fait surface, lesquelles le conseil a traitées. Voici les questions stratégiques qui ont fourni le contexte du *Plan stratégique et évaluation des risques 2009-2014* qui a eu des conséquences sur les décisions du conseil relativement à l'affectation des ressources aux buts, aux stratégies et aux priorités en ce qui a trait aux politiques, à la législation et à l'engagement des intervenants.

- Protection de la durabilité financière du régime
- Protection de l'indépendance d'un conseil axé sur les intervenants
- Protection des réalisations en matière de santé et de sécurité, et création d'une culture de travail sécuritaire
- Protection de nos succès qui portent sur la prestation des services aux clients
- Protection de l'intégrité d'un régime de 90 ans par l'entremise de l'obligation de rendre compte

TRANSITION AUX NORMES INTERNATIONALES D'INFORMATION FINANCIÈRE (IFRS)

En février 2008, le Conseil des normes comptables du Canada a confirmé que les entreprises ayant une obligation publique de rendre des comptes seront tenues d'adopter les IFRS. Les normes remplaceront les principes comptables généralement reconnus du Canada chez ces entreprises. Pour Travail sécuritaire NB, les IFRS s'appliqueront aux états financiers intermédiaires et annuels à compter du 1^{er} janvier 2011, y compris la préparation et la communication de chiffres comparatifs pour un exercice.

WorkSafeNB is currently evaluating the impacts and implications from its conversion to IFRS. The key impacts include expanded disclosure requirements for benefits liabilities, revaluation of land and buildings to fair value, and recognition of actuarial gains/losses on post-employment benefits in the year that they occur. None of the changes are expected to have a material impact on the financial statements. However, the International Accounting Standards Board (IASB) is working on a project that will likely result in significant changes to IFRS 4 – Insurance Contracts. These changes may have a material impact on WorkSafeNB's financial statements.

FUTURE OUTLOOK

WorkSafeNB's challenge in the near term will be to manage the business in light of economic uncertainty and to maintain the disciplined approach to managing the investment portfolio in turbulent markets. To achieve these goals, WorkSafeNB's business priorities are to build on those operational and financial strategies that have contributed to organizational success. Management will closely monitor economic and operating trends to proactively develop effective responses to emerging business issues.

Investment Outlook

2008 was one of the most challenging years ever with respect to investments. Major world equity markets suffered significant declines, with Canadian and U.S. stocks experiencing their biggest annual declines since the 1930s, and European and Japanese shares posting their worst yearly performance ever. World equity markets recovered in 2009 with the help of significant government stimulus. World governments and central banks will soon have to remove some of the market-support measures they implemented during the crisis. This process has significant risks: if the removal is too rapid, it will endanger the fragile recovery; if it is too slow, it may result in inflation.

Travail sécuritaire NB évalue actuellement les effets et les conséquences de la conversion aux IFRS. Les principaux effets comprennent des obligations élargies quant aux informations sur les engagements au titre des prestations, la réévaluation des terrains et des bâtiments à leur juste valeur, et la comptabilisation des pertes ou des gains actuariels relativement aux avantages postérieurs à l'emploi au cours de l'exercice pendant lequel ils surviennent. On prévoit qu'aucune des modifications n'aura d'incidence importante sur les états financiers. Cependant, le Conseil des normes comptables internationales travaille à un projet qui entraînera probablement des changements importants à IFRS 4 – *Contrats d'assurance*. Ces modifications pourraient avoir une incidence importante sur les états financiers de Travail sécuritaire NB.

PERSPECTIVES D'AVENIR

Le défi à court terme auquel Travail sécuritaire NB devra faire face a trait à la gestion des affaires compte tenu des incertitudes économiques et du maintien de l'approche méthodique relativement à la gestion du portefeuille de placements au sein des marchés turbulents. Pour atteindre ces buts, Travail sécuritaire NB prévoit faire fond sur les stratégies opérationnelles et financières qui ont contribué à la réussite de l'organisme. La direction surveillera de près les tendances économiques et opérationnelles afin de préparer des réponses efficaces aux nouvelles questions qui ont trait aux affaires, et ce, de façon proactive.

Perspectives d'investissement

L'exercice 2008 était l'un des exercices qui a posé le plus grand défi relativement aux placements. Les marchés des actions internationales importants ont connu des baisses considérables. Les actions canadiennes et américaines ont connu les baisses annuelles les plus importantes depuis les années 30, et les actions européennes et japonaises ont affiché leur pire rendement annuel. Les marchés des actions internationales ont connu un rétablissement en 2009 à l'aide du soutien gouvernemental important. Les gouvernements mondiaux et les banques centrales devront bientôt retirer certaines des mesures de soutien qu'ils ont mises en œuvre pendant la crise. Le processus comporte des risques considérables : si les mesures sont retirées trop rapidement, le rétablissement fragile des marchés sera compromis et si elles sont retirées trop lentement, cela pourrait entraîner l'inflation.

The economic environment remains uncertain, and it may take years to recover from the crisis. WorkSafeNB remains committed to following its long-term fiscal strategy and the investment discipline documented in policy in order to help achieve its long-term funding and investment goals.

Business Outlook

Claims management

WorkSafeNB continues to look for opportunities to improve outcomes. Maintaining current service levels and improving on an already high level of quality will be challenging tasks in the face of escalating costs and a tight market for qualified staff. However, the proven effectiveness of WorkSafeNB's service delivery model is a solid platform for continuing success, relying on the dedication and professionalism of its staff to deliver services with care, compassion, efficiency, promptness, and fairness.

Financial management

Given the uncertainty and risks associated with global markets, the ongoing challenge for WorkSafeNB's financial management is to maintain a planning and decision-making process to protect the integrity and stability of the Accident Fund.

New Brunswick economy

New Brunswick, like most other provinces, is facing challenging times. Weak demand south of the border, falling commodity prices, and deteriorating business and consumer confidence has combined to limit growth in the provincial economy.

The recent boom in the province's construction industry has largely come to an end as major construction works for the LNG terminal and pipeline and the Point Lepreau nuclear plant refurbishment have reached or are reaching completion.

Le climat économique demeure incertain, et on pourrait prendre des années à se remettre de la crise. Travail sécuritaire NB demeure engagé envers sa stratégie financière à long terme et la discipline relative aux placements documentée dans la politique afin d'aider à atteindre ses objectifs en matière de placement et de capitalisation à long terme.

Perspectives commerciales

Gestion des réclamations

Travail sécuritaire NB continue à chercher des façons d'améliorer les résultats. Ce sera un défi de maintenir les niveaux de services actuels et d'améliorer le niveau de qualité déjà élevé compte tenu des coûts croissants et du marché limité pour des employés compétents. Toutefois, l'efficacité prouvée du modèle de prestation de services de Travail sécuritaire NB constitue une base solide qui permettra d'assurer un succès continu, en se fondant sur le dévouement et le professionnalisme de ses employés qui offrent des services efficaces rapides, et ce, avec soin, compassion et équité.

Gestion financière

Étant donné l'incertitude et les risques liés aux marchés mondiaux, le défi continu relativement à la gestion financière de Travail sécuritaire NB consiste à planifier le processus de prise de décision de façon à protéger l'intégrité et la stabilité de la caisse des accidents.

Économie du Nouveau-Brunswick

Le Nouveau-Brunswick, comme la plupart des autres provinces, connaît des temps difficiles. La faible demande provenant du sud; les prix des marchandises à la baisse; et la détérioration de la confiance des entreprises et des consommateurs ont pour effet combiné de ralentir la croissance de l'économie de la province.

L'essor récent au sein de l'industrie de la construction a pris fin ou presque puisque les grands projets de construction du terminal et du pipeline de gaz naturel liquéfié, ainsi que la remise à neuf de la centrale nucléaire de Point Lepreau, achèvent ou presque.

2010 assessment rate

In 2010, the provisional assessment rate will increase from \$2.03 to \$2.08 per \$100 of insurable earnings. This modest increase, despite WorkSafeNB's funding position at December 31, 2008 (87.7%), is attributable to stable or declining accident frequency and claims costs, while insurable earnings continue to grow.

Facing the Future

Looking toward the future, WorkSafeNB faces some challenges:

- Recent events in financial markets have had a material impact on overall funding levels, which reinforces the need for a strong funding policy.
- Staff attraction and retention challenges will need to be analyzed and WorkSafeNB will need to consider innovations that will help attract, develop and retain talented staff.

WorkSafeNB is prepared to face these challenges through ongoing stakeholder consultation on key issues; ongoing innovation of its business; development of online systems enabling its clients to transact their WorkSafeNB business simply and efficiently; employee retention and development strategies aimed at ensuring that the organization continues to be a top employer; and closely monitoring economic and operating trends to proactively develop effective responses to emerging business issues.

Together with its partners, WorkSafeNB will continue to look for ways to minimize the impact of workplace illness and injury for New Brunswickers and their employers. Through clear focus on the core business and commitment to its core values, WorkSafeNB remains well poised to face the future.

Taux de cotisation moyen de 2010

En 2010, le taux de cotisation moyen provisoire passera de 2,03 \$ à 2,08 \$ par tranche de 100 \$ des salaires cotisables. Cette légère augmentation, en dépit du niveau de capitalisation de Travail sécuritaire NB au 31 décembre 2008 (87,7 %), est attribuable au nombre d'accidents et aux coûts des réclamations stables ou à la baisse, et aux salaires cotisables qui continuent à augmenter.

Face à l'avenir

Travail sécuritaire NB devra relever certains défis pour faire face à l'avenir :

- Des événements récents au niveau des marchés financiers ont eu une incidence importante sur les niveaux de capitalisation généraux, ce qui renforce le besoin d'avoir une politique de capitalisation solide.
- Les défis qui ont trait à l'embauchage et au maintien en service d'employés devront être analysés et Travail sécuritaire NB devra trouver de nouvelles façons d'attirer, de perfectionner et de maintenir des employés compétents.

Travail sécuritaire NB est prêt à faire face à ces défis par le biais de la consultation continue avec ses intervenants sur des questions clés; de l'innovation continue par rapport à ses activités; de l'élaboration de systèmes en ligne pour permettre à ses clients d'effectuer leurs transactions avec Travail sécuritaire NB de façon simple et efficace; de stratégies de maintien en service et de perfectionnement d'employés visant à faire en sorte que l'organisme continue à être l'un des meilleurs employeurs; et de la surveillance de près de tendances économiques et opérationnelles afin de préparer des réponses efficaces aux nouvelles questions qui ont trait aux affaires.

Conjointement avec ses partenaires, Travail sécuritaire NB continuera à chercher des façons de minimiser l'effet des maladies professionnelles et des accidents du travail sur les travailleurs néo-brunswickois et leur employeur. En mettant clairement l'accent sur ses activités de base et son engagement envers ses valeurs fondamentales, il demeure prêt à faire face à l'avenir.

MANAGEMENT'S RESPONSIBILITY FOR FINANCIAL REPORTING

WorkSafeNB's financial statements were prepared by management, which is responsible for the integrity and fairness of the data presented, including significant accounting judgments, estimates and actuarial assumptions. This responsibility includes selecting and applying appropriate accounting principles and actuarial assumptions consistent with those generally accepted in Canada.

In discharging its responsibility for the integrity and fairness of the financial statements, management maintains the internal controls necessary to provide reasonable assurance that relevant and reliable financial information is produced, and that assets are properly safeguarded. The Internal Audit Department conducts reviews to ensure that WorkSafeNB's internal controls and procedures are adequate, consistent, and applied uniformly.

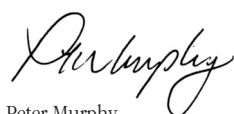
The board of directors is responsible for evaluating management in the performance of financial reporting responsibilities, and has approved the financial statements included in this Annual Report. The board of directors is assisted by the Financial Services Evaluation Committee, which reviews and recommends approval of the financial statements and meets periodically with management, the independent actuaries, the independent auditors and the internal auditor concerning internal controls and all other matters relating to financial reporting.

Morneau Sobeco, WorkSafeNB's independent consulting actuary, has completed an actuarial valuation of the benefits liabilities included in WorkSafeNB's financial statements and reported thereon in accordance with accepted actuarial principles.

Grant Thornton, WorkSafeNB's independent auditors, has performed an audit of WorkSafeNB's financial statements, in accordance with generally accepted Canadian auditing standards. The Auditors' Report outlines the scope of this independent audit and includes the opinion expressed on the financial statements.



Douglas C. Stanley
President and Chief Executive Officer



Peter Murphy
Vice-President, Corporate Services and Chief Financial Officer

RESPONSABILITÉ DE LA DIRECTION EN MATIÈRE D'INFORMATION FINANCIÈRE

Les états financiers de Travail sécuritaire NB ont été dressés par la direction, qui est responsable de l'intégrité et de la fidélité des données présentées, notamment des estimations, des hypothèses actuarielles et des jugements comptables importants. Cette responsabilité inclut le choix et l'application d'hypothèses actuarielles et de principes comptables appropriés, conformes à ceux généralement reconnus du Canada.

Pour s'acquitter de ses responsabilités relatives à l'intégrité et à la fidélité des états financiers, la direction exerce les contrôles internes qui s'imposent de façon que l'utilisateur soit raisonnablement assuré que l'information financière livrée est pertinente et fiable et que l'actif est adéquatement protégé. Le Service de la vérification interne effectue des examens pour s'assurer que les contrôles et méthodes internes de Travail sécuritaire NB sont appropriés, uniformes et effectués d'une façon uniforme.

Le conseil d'administration a la responsabilité d'évaluer la façon dont la direction s'acquitte des responsabilités qui lui incombent en matière d'information financière et il a approuvé les états financiers figurant dans le présent rapport annuel. Il est assisté dans ses responsabilités par le Comité d'évaluation des services financiers, qui examine les états financiers et en recommande l'approbation, et rencontre périodiquement la direction, les actuaires indépendants, les vérificateurs indépendants ainsi que le vérificateur interne pour discuter des contrôles internes et de toutes les autres questions reliées à l'information financière.

Morneau Sobeco, cabinet d'actuaire-conseils indépendant auprès de Travail sécuritaire NB, a effectué une évaluation actuarielle des engagements au titre des prestations figurant dans les états financiers de Travail sécuritaire NB ainsi qu'a fait rapport à ce sujet conformément aux principes actuariels reconnus.

Le cabinet Grant Thornton, les vérificateurs indépendants de Travail sécuritaire NB, a effectué une vérification des états financiers de Travail sécuritaire NB conformément aux normes de vérification généralement reconnues du Canada. Le rapport des vérificateurs contient la description de l'étendue de cette vérification indépendante et l'expression de leur opinion sur les états financiers.

Le président et chef de la direction,



Douglas C. Stanley

Le vice-président aux Services généraux et principal agent financier,



Peter Murphy

FINANCIAL STATEMENTS

WorkSafeNB

Actuarial Statement of Opinion

I have completed the actuarial valuation of the benefit liabilities of WorkSafeNB as at December 31, 2009 (the “valuation date”). Details of the data, actuarial assumptions, valuation methods and results are included in the actuarial valuation report as at the valuation date, of which this statement of opinion forms part. In my opinion:

1. The estimate of the actuarial liabilities as at the valuation date is \$889,290,000 for assessed employers and \$146,653,000 for self-insured employers for a total of \$1,035,943,000. This includes provisions for benefits and future administrative expenses expected to be paid after the valuation date for claims that occurred on or before the valuation date. It also includes a provision for potential long latency occupational disease claims associated with exposure that occurred on or before the valuation date.

The liability as at the valuation date for pension contributions and accumulated interest already set aside by WorkSafeNB up to the valuation date for purposes of providing pension benefits at age 65 to injured workers and dependent spouses of deceased workers is included in the above figures and was obtained from WorkSafeNB’s Corporate Services Division staff. Also included in the liabilities is an amount of \$1,408,979, which was due and payable to the Workers’ Rehabilitation Centre as at the valuation date, and is included with claims payments in WorkSafeNB’s annual financial statements.

2. The valuation is based on the provisions of the *Workers’ Compensation Act* of New Brunswick and on WorkSafeNB’s policies and practices in effect on the valuation date. Only benefits covered by the *Workers’ Compensation Act* are included in this valuation.
3. The data on which the valuation is based were provided by WorkSafeNB. We applied such checks of reasonableness of the data as we considered appropriate, and have concluded that the data are sufficient and reliable to permit a realistic valuation of the liabilities of WorkSafeNB.
4. The actuarial assumptions adopted in computing the liabilities are adequate and appropriate, and the methods used are in accordance with accepted actuarial practice for workers’ compensation organizations in Canada. The economic assumptions are consistent with WorkSafeNB’s long-term fiscal strategy and investment policies. The discount rates used are disclosed in note 9 to the financial statements.



Conrad Ferguson, F.C.I.A.
Morneau Sobeco
March 2010

ÉTATS FINANCIERS

Travail sécuritaire NB

Énoncé d'opinion

J'ai procédé à l'évaluation actuarielle des engagements au titre des prestations de Travail sécuritaire NB au 31 décembre 2009 (la « date d'évaluation »). Les données, les hypothèses actuarielles, les méthodes d'évaluation et les résultats sont détaillés dans le rapport d'évaluation actuarielle à la date d'évaluation; le présent énoncé d'opinion est partie intégrante de ce rapport. À mon avis :

1. L'estimation du passif actuariel à la date d'évaluation est de 889 290 000 \$ pour les employeurs cotisés et de 146 653 000 \$ pour les employeurs tenus personnellement responsables, pour un total de 1 035 943 000 \$. Ces chiffres tiennent compte des dispositions pour les prestations et les frais d'administration futurs qu'on prévoit payer après la date d'évaluation pour des réclamations survenues à la date d'évaluation ou avant. Ils tiennent également compte d'une disposition pour les réclamations pour maladies professionnelles de longue latence liées à une exposition survenue à la date d'évaluation ou avant.

À la date d'évaluation, les engagements relatifs aux cotisations de pension et aux intérêts courus déjà réservés par Travail sécuritaire NB jusqu'à la date d'évaluation pour pourvoir au versement de pensions aux travailleurs blessés et aux conjoints survivants à partir de l'âge de 65 ans sont compris dans les chiffres ci-dessus et ont été fournis par le personnel de la Division des services généraux de Travail sécuritaire NB. Les engagements englobent également une somme de 1 408 979 \$ qui est exigible au Centre de rééducation professionnelle à la date d'évaluation et est comprise dans les paiements au titre des réclamations aux états financiers annuels de Travail sécuritaire NB.

2. L'évaluation est fondée sur les dispositions de la *Loi sur les accidents du travail* du Nouveau-Brunswick ainsi que sur les politiques et les pratiques de Travail sécuritaire NB en vigueur à la date d'évaluation. L'évaluation ne comprend que les prestations relevant de la *Loi sur les accidents du travail*.

3. Travail sécuritaire NB a fourni les données sur lesquelles s'appuie notre évaluation. Nous avons effectué les vérifications du caractère raisonnable des données que nous jugeons appropriées et avons déterminé que les données sont suffisantes et fiables pour permettre une évaluation réaliste des engagements de Travail sécuritaire NB.

4. Les hypothèses actuarielles choisies dans le calcul des engagements sont adéquates et appropriées, et les méthodes utilisées sont conformes à la pratique actuarielle reconnue chez les organismes chargés de l'indemnisation des travailleurs au Canada. Les hypothèses économiques sont en accord avec la stratégie financière à long terme et les politiques de placement de Travail sécuritaire NB. Les taux annuels d'actualisation utilisés sont présentés à la note 9 afférente aux états financiers.



Conrad Ferguson, F.C.I.A.
Morneau Sobeco
Mars 2010

FINANCIAL STATEMENTS

WorkSafeNB

Balance Sheet

December 31, 2009

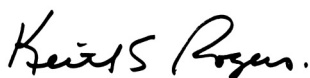
	2009 (000s)	2008 (000s)
ASSETS		
Cash and short-term investments	\$ 51,092	\$ 34,428
Receivables (Note 3)	12,980	11,269
Recoverable benefits liabilities	140,236	151,354
Investments (Notes 4 and 5)	853,447	724,287
Capital assets (Note 6)	7,467	8,063
Other assets	744	956
	<u>\$ 1,065,966</u>	<u>\$ 930,357</u>
LIABILITIES AND FUND BALANCE		
Payables and accruals (Note 7)	\$ 13,268	\$ 12,140
Benefits liabilities (Notes 8 and 9)	1,035,943	1,048,917
Total liabilities	1,049,211	1,061,057
Fund balance	16,755	(130,700)
	<u>\$ 1,065,966</u>	<u>\$ 930,357</u>

On behalf of the board of directors:



Brad Brinston

Financial Services Evaluation Committee, Board of Directors



Keith Rogers

Financial Services Evaluation Committee, Board of Directors



Roberta Dugas

Chairperson, Board of Directors

The accompanying notes form an integral part of the financial statements.

Auditors' report

To the board of directors

We have audited the balance sheet of the Workplace Health, Safety and Compensation Commission of New Brunswick (operating as WorkSafeNB) as at December 31, 2009 and the statements of operations and fund balance and cash flows for the year then ended. These financial statements are the responsibility of WorkSafeNB's management. Our responsibility is to express an opinion on these financial statements based on our audit.

We conducted our audit in accordance with Canadian generally accepted auditing standards. Those standards require that we plan and perform an audit to obtain reasonable assurance whether the financial statements are free of material misstatement. An audit includes examining, on a test basis, evidence supporting the amounts and disclosures in the financial statements. An audit also includes assessing the accounting principles used and significant estimates made by management, as well as evaluating the overall financial statement presentation.

In our opinion, these financial statements present fairly, in all material respects, the financial position of WorkSafeNB as at December 31, 2009 and the results of its operations and its cash flows for the year then ended, in accordance with Canadian generally accepted accounting principles.

Saint John, New Brunswick

March 5, 2010



Grant Thornton LLP

Chartered Accountants

ÉTATS FINANCIERS

Travail sécuritaire NB

Bilan

au 31 décembre 2009

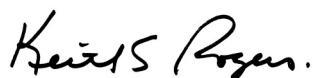
	2009 (en milliers)	2008 (en milliers)
ACTIF		
Espèces et placements à court terme	51 092 \$	34 428 \$
Créances (note 3)	12 980	11 269
Engagements recouvrables au titre des prestations	140 236	151 354
Placements (notes 4 et 5)	853 447	724 287
Immobilisations (note 6)	7 467	8 063
Autres éléments d'actif	744	956
	<u>1 065 966 \$</u>	<u>930 357 \$</u>
PASSIF ET SOLDE DU FONDS		
Comptes fournisseurs et frais courus (note 7)	13 268 \$	12 140 \$
Engagements au titre des prestations (notes 8 et 9)	1 035 943	1 048 917
Total du passif	1 049 211	1 061 057
Solde du fonds	16 755	(130 700)
	<u>1 065 966 \$</u>	<u>930 357 \$</u>

Au nom du conseil d'administration,



Brad Brinston

Comité d'évaluation des services financiers, conseil d'administration



Keith Rogers

Comité d'évaluation des services financiers, conseil d'administration



Roberta Dugas

Présidente du conseil d'administration

Les notes afférentes font partie intégrante des états financiers.

Rapport des vérificateurs

Au conseil d'administration

Nous avons vérifié le bilan de la Commission de la santé, de la sécurité et de l'indemnisation des accidents au travail du Nouveau-Brunswick (qui exploite selon le nom de Travail sécuritaire NB) au 31 décembre 2009, l'état des résultats d'exploitation et solde du fonds ainsi que l'état des mouvements de la trésorerie pour l'exercice terminé à cette date. La responsabilité de ces états financiers incombe à la direction de Travail sécuritaire NB. Notre responsabilité consiste à exprimer une opinion sur ces états financiers en se fondant sur notre vérification.

Notre vérification a été effectuée conformément aux normes de vérification généralement reconnues du Canada. Ces normes exigent que la vérification soit planifiée et exécutée de manière à fournir un degré raisonnable de certitude quant à l'absence d'inexactitudes importantes dans les états financiers. La vérification comprend le contrôle par sondages des informations probantes à l'appui des montants et des autres éléments d'information fournis dans les états financiers. Elle comprend également l'évaluation des principes comptables suivis et des estimations importantes faites par la direction, ainsi qu'une appréciation de la présentation d'ensemble des états financiers.

À notre avis, ces états financiers présentent fidèlement, à tous égards importants, la situation financière de Travail sécuritaire NB au 31 décembre 2009, ainsi que les résultats de son exploitation et les mouvements de la trésorerie pour l'exercice terminé à cette date selon les principes comptables généralement reconnus du Canada.

Saint John (Nouveau-Brunswick)

Le 5 mars 2010



Comptables agréés

FINANCIAL STATEMENTS

WorkSafeNB

Statements of Operations and Fund Balance

For the year ended December 31, 2009

OPERATIONS	2009 (000s)		2008 (000s)
	Budget	Actual	Actual
Income			
Assessments (Note 10)	\$ 162,898	\$ 155,608	\$ 153,442
Self-insured employers (Note 11)	31,350	35,051	46,039
Investments (Note 4)	60,523	129,850	(162,418)
Province of New Brunswick (Note 14)	900	900	442
	<u>255,671</u>	<u>321,409</u>	<u>37,505</u>
Expenses			
Claims costs incurred (Note 8)			
Short-term disability and rehabilitation	45,598	37,302	50,381
Long-term disability	68,804	51,306	72,916
Survivor benefits	7,119	7,917	6,576
Health care	79,515	57,841	56,128
	<u>201,036</u>	<u>154,366</u>	<u>186,001</u>
Administration (Note 12)	37,876	34,950	34,092
Appeals Tribunal	1,761	1,459	1,388
Legislative obligations (Note 13)	1,199	1,420	1,200
	<u>40,836</u>	<u>37,829</u>	<u>36,680</u>
Total expenses	<u>241,872</u>	<u>192,195</u>	<u>222,681</u>
Excess of income over (expenses) for the year	<u>\$ 13,799</u>	<u>\$ 129,214</u>	<u>\$ (185,176)</u>
FUND BALANCE			
Fund balance, beginning of year		\$ (130,700)	\$ 54,476
Legislative change (Note 8 ii)		18,241	—
Excess of income over (expenses) for the year		<u>129,214</u>	<u>(185,176)</u>
Fund balance, end of year		<u>\$ 16,755</u>	<u>\$ (130,700)</u>

The accompanying notes form an integral part of the financial statements.

ÉTATS FINANCIERS

Travail sécuritaire NB

Résultats d'exploitation et solde du fonds

Exercice terminé le 31 décembre 2009

RÉSULTATS D'EXPLOITATION	2009 (en milliers)		2008 (en milliers)
	Budget	Réel	Réel
Revenus			
Cotisations (note 10)	162 898 \$	155 608 \$	153 442 \$
Employeurs tenus personnellement responsables (note 11)	31 350	35 051	46 039
Placements (note 4)	60 523	129 850	(162 418)
Province du Nouveau-Brunswick (note 14)	900	900	442
	<u>255 671</u>	<u>321 409</u>	<u>37 505</u>
Dépenses			
Frais engagés au titre des réclamations (note 8)			
Invalidité à court terme et réadaptation	45 598	37 302	50 381
Invalidité à long terme	68 804	51 306	72 916
Prestations de survivant	7 119	7 917	6 576
Assistance médicale	79 515	57 841	56 128
	<u>201 036</u>	<u>154 366</u>	<u>186 001</u>
Administration (note 12)	37 876	34 950	34 092
Tribunal d'appel	1 761	1 459	1 388
Obligations prévues par la loi (note 13)	1 199	1 420	1 200
	<u>40 836</u>	<u>37 829</u>	<u>36 680</u>
Total des dépenses	<u>241 872</u>	<u>192 195</u>	<u>222 681</u>
Excédent des revenus sur les (dépenses) pour l'exercice	<u>13 799 \$</u>	<u>129 214 \$</u>	<u>(185 176) \$</u>
SOLDE DU FONDS			
Solde du fonds, début de l'exercice		(130 700) \$	54 476 \$
Modification législative (note 8ii)		18 241	–
Excédent des revenus sur les (dépenses) pour l'exercice		<u>129 214</u>	<u>(185 176)</u>
Solde du fonds, fin de l'exercice		<u>16 755 \$</u>	<u>(130 700) \$</u>

Les notes afférentes font partie intégrante des états financiers.

FINANCIAL STATEMENTS

WorkSafeNB

Statement of Cash Flows

For the year ended December 31, 2009

	2009 (000s)	2008 (000s)
Cash flow from operating activities		
Cash received from:		
Assessed employers	\$ 155,860	\$ 153,389
Self-insured employers	32,392	30,988
Interest and dividends	25,791	30,440
Province of New Brunswick	900	442
	<u>214,943</u>	<u>215,259</u>
Cash paid to:		
Injured workers or third parties on their behalf (Note 8)	136,140	134,539
Suppliers and employees, for administration and other services	39,438	37,650
	<u>175,578</u>	<u>172,189</u>
Net cash provided by operating activities	39,365	43,070
Cash flow from investing activities		
Cash received from:		
Sale of investments	<u>229,847</u>	<u>324,949</u>
Cash paid for:		
Purchase of investments	250,988	360,532
Purchase of capital assets	1,560	2,171
	<u>252,548</u>	<u>362,703</u>
Net cash used in investing activities	<u>(22,701)</u>	<u>(37,754)</u>
Increase in cash during the year	16,664	5,316
Cash and short-term investments, beginning of year	<u>34,428</u>	<u>29,112</u>
Cash and short-term investments, end of year	<u>\$ 51,092</u>	<u>\$ 34,428</u>

The accompanying notes form an integral part of the financial statements.

ÉTATS FINANCIERS

Travail sécuritaire NB

Mouvements de la trésorerie

Exercice terminé le 31 décembre 2009

	2009 (en milliers)	2008 (en milliers)
Rentrées et sorties de fonds liées à l'exploitation		
Rentrées de fonds provenant des sources suivantes :		
Employeurs cotisés	155 860 \$	153 389 \$
Employeurs tenus personnellement responsables	32 392	30 988
Intérêts et dividendes	25 791	30 440
Province du Nouveau-Brunswick	900	442
	<u>214 943</u>	<u>215 259</u>
Sorties de fonds affectées aux utilisations suivantes :		
Travailleurs blessés ou tiers au nom des travailleurs blessés (note 8)	136 140	134 539
Fournisseurs et employés, pour des services administratifs et autres	39 438	37 650
	<u>175 578</u>	<u>172 189</u>
Rentrées nettes de fonds liées à l'exploitation	39 365	43 070
Rentrées et sorties de fonds liées à l'investissement		
Rentrées de fonds provenant des sources suivantes :		
Vente de placements	<u>229 847</u>	<u>324 949</u>
Sorties de fonds affectées aux utilisations suivantes :		
Acquisition de placements	250 988	360 532
Acquisition d'immobilisations	1 560	2 171
	<u>252 548</u>	<u>362 703</u>
Sorties nettes de fonds liées à l'investissement	<u>(22 701)</u>	<u>(37 754)</u>
Augmentation des espèces pendant l'exercice	16 664	5 316
Espèces et placements à court terme, début de l'exercice	<u>34 428</u>	<u>29 112</u>
Espèces et placements à court terme, fin de l'exercice	<u>51 092 \$</u>	<u>34 428 \$</u>

Les notes afférentes font partie intégrante des états financiers.

FINANCIAL STATEMENTS

WorkSafeNB

Notes to Financial Statements

December 31, 2009

1. AUTHORITY AND NATURE OF OPERATIONS

The Workplace Health, Safety and Compensation Commission (operating as “WorkSafeNB”) was established by the New Brunswick Legislature effective January 1, 1995, under the *Workplace Health, Safety and Compensation Commission Act*. WorkSafeNB is responsible for the administration of the *Workers’ Compensation Act* and the *Occupational Health and Safety Act*; and, in accordance with the provisions of these acts, for promoting accident prevention; administering the payment of benefits to injured workers and surviving spouses; and levying and collecting sufficient assessments from employers to fund the current and future costs of existing claims.

WorkSafeNB is also responsible for the administration of the *Firefighters’ Compensation Act* (the “*FC Act*”) and, in accordance with the provisions of the Act, for administering the payment of benefits to firefighters or former firefighters and dependants, and levying and collecting assessments from municipalities and local service districts. The results of operations under the *FC Act* are not included in WorkSafeNB’s financial statements.

2. SIGNIFICANT ACCOUNTING POLICIES AND PRACTICES

Basis of presentation

The financial statements of WorkSafeNB have been prepared in accordance with Canadian generally accepted accounting principles (GAAP).

Cash and short-term investments

Cash and short-term investments are funds consisting of cash and money market instruments with maturities of less than one year.

Assessment income

Assessment income is calculated on actual or estimated payrolls as reported by the employer, or on arbitrary assessments as determined by WorkSafeNB. Separate assessment rates are established for each industry classification. An allowance for doubtful accounts is provided for assessments receivable based on management’s best estimate.

A portion of assessment income for the year is not billed or received until after year-end. Part of the amount receivable is an estimate based on an analysis of payroll data of assessed employers and on other information. The remainder is determined based on amounts billed and received subsequent to year-end. Any difference between unbilled assessments and the actual assessments received is credited or charged to income in the following year.

Recoverable benefits liabilities and self-insured employers

These financial statements include the effects of transactions carried out for self-insured employers (federal and certain provincial government institutions) who bear the direct cost of their incurred claims and an appropriate share of administration costs.

ÉTATS FINANCIERS

Travail sécuritaire NB

Notes afférentes aux états financiers
au 31 décembre 2009

1. AUTORITÉ ET NATURE DES ACTIVITÉS

La Commission de la santé, de la sécurité et de l'indemnisation des accidents au travail (qui exploite selon le nom de Travail sécuritaire NB) a été créée par l'Assemblée législative du Nouveau-Brunswick pour entrer en vigueur le 1^{er} janvier 1995, aux termes de la *Loi sur la Commission de la santé, de la sécurité et de l'indemnisation des accidents au travail*. Travail sécuritaire NB est responsable de l'application de la *Loi sur les accidents du travail* et de la *Loi sur l'hygiène et la sécurité au travail*, et conformément aux dispositions de ces lois, de la promotion de la prévention des accidents; de l'administration du versement des prestations aux travailleurs victimes d'accident et aux conjoints survivants; et du prélèvement et de la perception auprès d'employeurs de cotisations suffisantes pour financer les coûts actuels et futurs des réclamations existantes.

Travail sécuritaire NB est également responsable de l'application de la *Loi sur l'indemnisation des pompiers* et, conformément aux dispositions de cette *Loi*, de l'administration du versement des prestations aux pompiers ou anciens pompiers et les personnes à leur charge; et du prélèvement et de la perception de cotisations auprès des municipalités et des districts de services locaux. Les états financiers de Travail sécuritaire NB ne comprennent pas les résultats d'exploitation en vertu de la *Loi sur l'indemnisation des pompiers*.

2. PRINCIPALES CONVENTIONS ET PRATIQUES COMPTABLES

Présentation

Les présents états financiers de Travail sécuritaire NB ont été préparés conformément aux principes comptables généralement reconnus du Canada.

Espèces et placements à court terme

Les espèces et les placements à court terme sont des fonds sous forme d'espèces et d'instruments du marché monétaire qui seront liquidés dans l'année.

Revenu des cotisations

Le revenu des cotisations est calculé en fonction des masses salariales réelles ou estimatives déclarées par l'employeur, ou des cotisations arbitraires déterminées par Travail sécuritaire NB. Des taux de cotisation distincts sont établis pour chaque classification d'industries. Une provision pour créances douteuses est prévue dans le cas de cotisations à recevoir déterminée selon la meilleure estimation de la direction.

Une partie du revenu des cotisations pour l'exercice n'est facturée ou reçue qu'après la fin de l'exercice. Une part des créances est une estimation fondée sur une analyse des données sur la masse salariale des employeurs cotisés et sur des renseignements divers. Le reste est déterminé à partir des montants facturés et reçus après la fin de l'exercice. Toute différence entre ces cotisations non facturées et les cotisations réelles reçues est créditée ou portée au revenu de l'exercice suivant.

Engagements recouvrables au titre des prestations et employeurs tenus personnellement responsables

Les présents états financiers tiennent compte des conséquences des opérations conclues pour les employeurs tenus personnellement responsables (des organismes du gouvernement fédéral et certains du gouvernement du Nouveau-Brunswick) qui assument les coûts directs de leurs propres réclamations et une juste part des frais d'administration.

FINANCIAL STATEMENTS

WorkSafeNB

Notes to Financial Statements

December 31, 2009

2. SIGNIFICANT ACCOUNTING POLICIES AND PRACTICES (CONTINUED)

The benefits liabilities recorded in these financial statements include obligations to injured workers of self-insured employers, excluding those injured workers and dependants receiving benefits under the federal *Government Employees Compensation Act* or the *Silicosis Compensation Act*. These obligations represent the actuarial present value of all expected future benefits payments on behalf of self-insured employers, for claims which occurred in the current fiscal year, or in any prior year. As these liabilities will be borne by the self-insured employers when paid, an offsetting recovery equal to the benefits liabilities is reported on the balance sheet as recoverable benefits liabilities. Self-insured employers who are Crown corporations are required to provide WorkSafeNB with an irrevocable letter of credit, or a guarantee from the Province of New Brunswick as security.

Investments

All portfolio investments, except forward foreign exchange contracts, were designated by WorkSafeNB as held-for-trading on initial recognition, and are recorded at fair value. Forward foreign exchange contracts are classified as held-for-trading and are recorded at fair value. Interest and dividend income and realized gains and losses on all portfolio investments are included in investment income. Interest and dividend income is recognized in the period earned and realized gains and losses are recognized in the period in which they arise. Unrealized gains and losses are included in investment income and recognized in the period in which they arise. All purchases and sales of securities classified as portfolio investments are recognized using trade-date accounting.

Fair values of investments are determined as follows:

- Equities are valued at their year-end quoted market prices as reported on recognized public securities exchanges.
- Fixed-term investments are valued at their year-end closing market prices or the average of the latest bid/ask prices based on available public quotations from recognized dealers in such securities.
- Commercial paper, short-term notes and treasury bills and term deposits maturing within a year are valued at either their year-end closing or bid price based on available quotations from recognized dealers in such securities, or at cost plus accrued interest, which approximates fair value.
- Pooled fund units are valued at their year-end net asset value, as determined by the fund manager or administrator. These values represent WorkSafeNB's proportionate share of underlying net assets at fair values determined using either quoted market prices or year-end closing market prices or the average of the latest bid/ask prices based on available public quotations from recognized dealers in such securities.
- Forward foreign exchange contracts are valued at their net unrealized gain or loss, based on quoted market exchange rates at the balance sheet date.

All of the above listed investments are valued using level 1 fair value measurements. Level 1 fair value measurements are quoted prices (unadjusted) in active markets for identical assets or liabilities.

ÉTATS FINANCIERS

Travail sécuritaire NB

Notes afférentes aux états financiers
au 31 décembre 2009

2. PRINCIPALES CONVENTIONS ET PRATIQUES COMPTABLES (SUITE)

Les engagements au titre des prestations qui figurent dans les présents états financiers comprennent des obligations aux employés blessés d'employeurs tenus personnellement responsables, à l'exception des employés blessés et des personnes à charge qui reçoivent des prestations prévues par la loi fédérale intitulée la *Loi sur l'indemnisation des agents de l'État* ou de la *Loi sur l'indemnisation des travailleurs atteints de la silicose*. Ces obligations représentent la valeur actuarielle actualisée de tous les paiements éventuels prévus au titre des prestations relatifs aux réclamations de l'exercice courant ou de tout exercice antérieur pour les employeurs tenus personnellement responsables. Étant donné que ces engagements seront assumés par les employeurs tenus personnellement responsables lorsqu'ils seront acquittés, un recouvrement compensatoire correspondant aux engagements au titre des prestations figure au bilan comme des engagements recouvrables au titre des prestations. Les employeurs tenus personnellement responsables qui sont des sociétés d'État doivent remettre une lettre de crédit irrévocable ou une garantie de la province du Nouveau-Brunswick à Travail sécuritaire NB qui constituera une garantie.

Placements

Travail sécuritaire NB a désigné tous les placements de portefeuille, sauf les contrats de change à terme, comme étant détenus à des fins de transaction au moment de la constatation initiale et ils sont comptabilisés à leur juste valeur. Les contrats de change à terme sont classés comme étant détenus à des fins de transaction et sont comptabilisés à leur juste valeur. Les revenus en intérêts et en dividendes ainsi que les gains et les pertes matérialisés sur tous les placements de portefeuille sont inclus dans le revenu de placements. Les revenus en intérêts et en dividendes sont comptabilisés dans la période au cours de laquelle ils ont été gagnés, et les gains et les pertes matérialisés sont comptabilisés dans la période au cours de laquelle ils se produisent. Les gains et les pertes non matérialisés sont inclus dans le revenu de placements et comptabilisés dans la période au cours de laquelle ils se produisent. Tous les achats et toutes les ventes de valeurs classés comme des placements de portefeuille sont comptabilisés en appliquant le principe de la comptabilisation à la date de transaction.

La juste valeur des placements est établie comme suit :

- Les actions sont évaluées selon leur cours vendeur de clôture à la fin de l'exercice tel qu'il est déterminé dans les bourses de valeurs publiques reconnues.
- Les placements à échéance fixe sont évalués selon leur cours de clôture à la fin de l'exercice ou la moyenne des derniers cours acheteurs / vendeurs en fonction des cotes publiques disponibles de courtiers reconnus en telles valeurs.
- Les billets de trésorerie, les billets à court terme, les bons du Trésor et les dépôts à terme venant à échéance dans une période allant jusqu'à un an sont évalués selon leur cours de clôture ou acheteur à la fin de l'exercice en fonction des cotes publiques disponibles de courtiers reconnus en telles valeurs, ou au coût d'acquisition en plus des intérêts courus, ce qui correspond approximativement à la juste valeur.
- Les parts de fonds en gestion commune sont évaluées à leur valeur de l'actif net à la fin de l'exercice tel qu'un gestionnaire ou un administrateur de fonds le détermine. Ces valeurs représentent la part proportionnelle de Travail sécuritaire NB d'actif net sous-jacent à leur juste valeur déterminée selon leur cours vendeur de clôture ou acheteur à la fin de l'exercice, ou la moyenne des derniers cours acheteurs / vendeurs en fonction des cotes publiques disponibles de courtiers reconnus en telles valeurs.
- Les contrats de change à terme sont évalués selon leurs gains ou leurs pertes non matérialisés en se fondant sur les taux de change du marché à la date du bilan.

Tous les placements susmentionnés sont évalués en utilisant les évaluations à la juste valeur du Niveau 1. Ces évaluations sont des prix (non rajustés) cotés sur des marchés actifs pour des actifs ou des passifs identiques.

FINANCIAL STATEMENTS

WorkSafeNB

Notes to Financial Statements

December 31, 2009

2. SIGNIFICANT ACCOUNTING POLICIES AND PRACTICES (CONTINUED)

Fair value of other financial assets and liabilities

The carrying value of receivables and payables approximates their fair value because of the short-term nature of these instruments.

Foreign currencies

Assets denominated in foreign currencies are translated into Canadian dollars at exchange rates prevailing at the balance sheet date. Income from these assets is translated at the rate in effect at the time the income is received.

Realized exchange gains or losses are included in investment income and recognized in the period earned. Unrealized exchange gains or losses resulting from the translation of foreign currency denominated asset balances are recorded in investment income in the period in which they arise.

Capital assets

Capital assets are reported at cost and are depreciated on a straight-line basis over their estimated useful lives. The rates used are as follows:

Buildings	25 or 40 years
Furniture and equipment	5 years
Leasehold improvements	Remaining term of relevant lease
Computer software and hardware	3 years
Motor vehicles	3 years, 35% residual value

Post-employment benefits

Payables and accruals include an amount for post-employment benefits based on a January 1, 2010 actuarial valuation conducted by WorkSafeNB's independent consulting actuary. Post-employment benefits include retirement allowances and early retirement programs.

Benefits liabilities

Benefits liabilities represent the actuarial present value of all future benefits payments expected to be made for claims that occurred in the current fiscal year or in any prior year. The benefits liabilities include provision for all benefits provided by current legislation, policies and administrative practices in respect of existing claims. Benefits liabilities also include the estimated liability for latent occupational disease and a provision for future administration costs of existing claims. Due to the nature of the estimated liability for latent occupational disease and the extent of related historical claims information available, this liability is more uncertain by its nature than other benefits liabilities. As information is accumulated and analyzed, adjustments may be necessary to improve precision. It is WorkSafeNB's practice to have an independent consulting actuary complete a valuation of WorkSafeNB's benefits liabilities every year. Actual future costs could vary from those amounts presented in the financial statements.

ÉTATS FINANCIERS

Travail sécuritaire NB

Notes afférentes aux états financiers
au 31 décembre 2009

2. PRINCIPALES CONVENTIONS ET PRATIQUES COMPTABLES (SUITE)

Juste valeur d'autres éléments d'actif et du passif

La valeur comptable des comptes débiteurs et des comptes créditeurs correspond approximativement à leur juste valeur en raison de la nature à court terme de ces instruments.

Devises

L'actif en devises est converti en dollars canadiens aux taux de change en vigueur à la date du bilan. Les produits de l'actif sont convertis au taux en vigueur au moment où on les reçoit.

Les gains ou les pertes sur change matérialisés sont inclus dans le revenu de placements et comptabilisés dans la période au cours de laquelle ils ont été gagnés. Les gains ou les pertes sur change non matérialisés résultant de la conversion de soldes d'actif en devises sont comptabilisés dans le revenu de placements au cours de la période au cours de laquelle ils se produisent.

Immobilisations

Les immobilisations sont comptabilisées au coût d'origine et amorties selon la méthode de l'amortissement linéaire sur leur durée d'utilisation probable estimative. Les taux utilisés sont les suivants :

Bâtiments	25 ou 40 ans
Mobilier et matériel	5 ans
Améliorations locatives	Période qui reste du contrat de location
Logiciels et matériel informatique	3 ans
Véhicules	3 ans, 35 % de valeur résiduelle

Avantages postérieurs à l'emploi

Les comptes fournisseurs et les frais courus comprennent une somme pour les avantages postérieurs à l'emploi calculée d'après une évaluation actuarielle effectuée en date du 1^{er} janvier 2010 par l'actuaire-conseil indépendant de Travail sécuritaire NB. Les avantages postérieurs à l'emploi comprennent les allocations de retraite et les programmes de retraite anticipée.

Engagements au titre des prestations

Les engagements au titre des prestations représentent la valeur actuarielle actualisée de tous les paiements éventuels prévus au titre des prestations relatifs aux réclamations de l'exercice courant ou de tout exercice antérieur. Les engagements au titre des prestations incluent la provision relative à toutes les prestations prévues par la législation, les politiques et les méthodes administratives en vigueur à l'égard des réclamations existantes. Les engagements au titre des prestations incluent également le passif estimatif pour les maladies professionnelles latentes et une provision à l'égard des frais d'administration éventuels des réclamations existantes. Compte tenu de la nature du passif estimatif pour les maladies professionnelles latentes et de l'étendue des données disponibles sur les coûts historiques des réclamations connexes, ce passif est plus incertain de par sa nature que tout autre engagement au titre des prestations. À mesure que les données s'accumulent et qu'elles font l'objet d'une analyse, des rajustements pourraient être nécessaires pour améliorer la précision. Travail sécuritaire NB a comme pratique de retenir les services d'un actuaire-conseil indépendant pour procéder à une évaluation de ses engagements au titre des prestations chaque année. Les coûts réels éventuels pourraient différer des montants qui figurent dans les états financiers.

FINANCIAL STATEMENTS

WorkSafeNB

Notes to Financial Statements

December 31, 2009

2. SIGNIFICANT ACCOUNTING POLICIES AND PRACTICES (CONTINUED)

Use of accounting estimates

In accordance with Canadian generally accepted accounting principles, WorkSafeNB's financial statements include management's best estimates of the reported amounts of assets and liabilities as at the date of the financial statements and the reported amounts of income and expenses during the reporting periods presented. Benefits liabilities are the most significant item that reflect estimates in these financial statements.

WorkSafeNB reviews its estimates annually. While the estimates are based on the most reliable data available, actual results may differ significantly from the estimates.

Funding policy

WorkSafeNB's funding policy specifies a funding goal (ratio of assets to liabilities) of 110%. This permitted excess of assets over liabilities reduces the impact of year-to-year fluctuations, therefore providing assessment rate stabilization and enhanced security that awarded benefits will be met. The assessment revenue raised in any year from assessed employers may include or be reduced by an amount designed to allow WorkSafeNB to attain its funding goal. The funded ratio at December 31, 2009 is 101.6% (2008 – 87.7%). Under the *Workers' Compensation Act*, a minimum funding level of 100% is required, with any shortfall to be recovered over a period of five years.

Workers' Rehabilitation Centre

Included in health care payments is \$7.5 million (2008 – \$7.8 million) for services provided by the Workers' Rehabilitation Centre, a department of WorkSafeNB.

New accounting standards

Financial Instruments - Disclosure

In 2009, the CICA amended Section 3862, Financial Instruments - Disclosures to include additional disclosure requirements about fair value measurements for financial instruments. The new standard requires that all financial instruments, measured at fair value, be categorized into one of three hierarchy levels for disclosure purposes. Each level is based on the transparency of the inputs used to measure the fair values of assets and liabilities. Determination of fair value and the resulting hierarchy requires the use of observable market data whenever available. The additional disclosures required by the new standard are included in Note 2, under the investment heading. The adoption of the new standard did not have any impact on WorkSafeNB's operating results or financial position.

International Financial Reporting Standards

In February 2008, the Canadian Accounting Standards Board (AcSB) confirmed that publicly accountable enterprises will be required to adopt International Financial Reporting Standards (IFRS). IFRS will replace current Canadian GAAP for those enterprises. For WorkSafeNB, IFRS will be effective for interim and annual periods beginning January 1, 2011, including the preparation and reporting of one year of comparative figures.

ÉTATS FINANCIERS

Travail sécuritaire NB

Notes afférentes aux états financiers
au 31 décembre 2009

2. PRINCIPALES CONVENTIONS ET PRATIQUES COMPTABLES (SUITE)

Utilisation des estimations comptables

Conformément aux principes comptables généralement reconnus du Canada, les états financiers de Travail sécuritaire NB comprennent les meilleures estimations de la direction de Travail sécuritaire NB des montants d'actif et de passif inscrits à la date des états financiers et les montants de revenus et de dépenses comptabilisés au cours des périodes de comptabilisation présentées. Les engagements au titre des prestations sont principalement le poste qui reflète des estimations dans les présents états financiers.

Travail sécuritaire NB révisé ses estimations chaque année. Bien que les estimations soient fondées sur les données disponibles les plus fiables, les résultats réels peuvent différer considérablement des estimations.

Politique de capitalisation

La politique de capitalisation de Travail sécuritaire NB précise un objectif de capitalisation (pourcentage de l'actif sur le passif) de 110 %. Cet excédent permis d'actif sur le passif atténue les effets de fluctuations d'un exercice à un autre, assurant ainsi la stabilisation des taux et offrant une meilleure garantie que les prestations accordées seront assurées. Le revenu des cotisations qui est tiré pendant une année auprès des employeurs cotisés peut comprendre un montant ou en être réduit afin de permettre à Travail sécuritaire NB d'atteindre son objectif de capitalisation. Le pourcentage de capitalisation au 31 décembre 2009 se chiffre à 101,6 % (2008 – 87,7 %). En vertu de la *Loi sur les accidents du travail*, un niveau de capitalisation minimum de 100 % est exigé, avec toute insuffisance devant être récupérée sur une période de cinq ans.

Centre de rééducation professionnelle

Un total de 7,5 millions de dollars (2008 – 7,8 millions de dollars) est compris dans les paiements d'assistance médicale pour les services dispensés par le Centre de rééducation professionnelle, un service de Travail sécuritaire NB.

Nouvelles normes comptables

Instruments financiers – Informations à fournir

En 2009, le Conseil des normes comptables du Canada a modifié le chapitre 3862 – *Instruments financiers – Informations à fournir* pour inclure d'autres exigences quant aux informations à fournir sur les évaluations à la juste valeur des instruments financiers. La nouvelle norme exige que tous les instruments financiers, évalués à la juste valeur, soient classés dans l'un des trois niveaux hiérarchiques dans le cadre des informations à fournir. Chaque niveau est fondé sur la transparence des données utilisées pour évaluer la juste valeur de l'actif et du passif. La détermination de la juste valeur et la hiérarchie résultante exigent l'utilisation de données observables de marché dans la mesure du possible. Sous la rubrique « Placements » de la note 2, on retrouve les autres exigences prévues par la nouvelle norme. L'adoption de la nouvelle norme n'a pas eu d'incidence sur les résultats d'exploitation ou la situation financière de Travail sécuritaire NB.

Normes internationales d'information financière

En février 2008, le Conseil des normes comptables du Canada a confirmé que les entreprises ayant une obligation publique de rendre des comptes seront tenues d'adopter les normes internationales d'information financière (IFRS). Les normes remplaceront les principes comptables généralement reconnus du Canada chez ces entreprises. Pour Travail sécuritaire NB, les IFRS s'appliqueront aux états financiers intermédiaires et annuels à compter du 1^{er} janvier 2011, y compris la préparation et la communication de chiffres comparatifs pour un exercice.

FINANCIAL STATEMENTS

WorkSafeNB

Notes to Financial Statements

December 31, 2009

2. SIGNIFICANT ACCOUNTING POLICIES AND PRACTICES (CONTINUED)

WorkSafeNB is currently evaluating the impacts and implications from its conversion to IFRS. The key impacts include expanded disclosure requirements for benefits liabilities, revaluation of land and buildings to fair value, and recognition of actuarial gains/losses on post-employment benefits in the year that they occur. None of the changes are expected to have a material impact on the financial statements. However, the International Accounting Standards Board (IASB) is working on a project that will likely result in significant changes to IFRS 4 – Insurance Contracts. These changes may have a material impact on WorkSafeNB's financial statements.

3. RECEIVABLES

	2009 (000s)	2008 (000s)
Assessments billed	\$ 1,506	\$ 1,901
Unbilled assessments	7,569	6,876
Self-insured employers – receivable	3,922	3,093
Self-insured employers – deposits	(1,888)	(1,910)
Other	1,871	1,309
	<u>\$ 12,980</u>	<u>\$ 11,269</u>

4. INVESTMENTS

The table below presents the fair value of WorkSafeNB's investments.

	2009 (000s)	2008 (000s)
	<u>Fair Value</u>	<u>Fair Value</u>
i) Portfolio investments		
Forward foreign exchange contracts	\$ 3,116	\$ (3,326)
Fixed-term investments		
Conventional bonds	245,963	236,218
Real return bonds	41,834	34,441
	<u>287,797</u>	<u>270,659</u>
Equities		
Canadian	185,382	140,422
U.S.	178,398	154,495
Non-North American	198,754	162,037
Total equities	<u>562,534</u>	<u>456,954</u>
	<u>\$ 853,447</u>	<u>\$ 724,287</u>

ÉTATS FINANCIERS

Travail sécuritaire NB

Notes afférentes aux états financiers
au 31 décembre 2009

2. PRINCIPALES CONVENTIONS ET PRATIQUES COMPTABLES (SUITE)

Travail sécuritaire NB évalue actuellement les effets et les conséquences de la conversion aux IFRS. Les principaux effets comprennent des obligations élargies quant aux informations sur les engagements au titre des prestations; la réévaluation des terrains et des bâtiments à leur juste valeur; et la comptabilisation des pertes ou des gains actuariels relativement aux avantages postérieurs à l'emploi au cours de l'exercice pendant lequel ils surviennent. On prévoit qu'aucune des modifications n'aura d'incidence importante sur les états financiers. Cependant, le Conseil des normes comptables internationales travaille à un projet qui entraînera probablement des changements importants à IFRS 4 – *Contrats d'assurance*. Ces modifications pourraient avoir une incidence importante sur les états financiers de Travail sécuritaire NB.

3. CRÉANCES

	2009 (en milliers)	2008 (en milliers)
Cotisations facturées	1 506 \$	1 901 \$
Cotisations non facturées	7 569	6 876
Employeurs tenus personnellement responsables – créances	3 922	3 093
Employeurs tenus personnellement responsables – dépôts	(1 888)	(1 910)
Autres	1 871	1 309
	<u>12 980 \$</u>	<u>11 269 \$</u>

4. PLACEMENTS

Le tableau suivant présente la juste valeur des placements de Travail sécuritaire NB.

	2009 (en milliers) Juste valeur	2008 (en milliers) Juste valeur
i) Portefeuille de placements		
Contrats de change à terme	3 116 \$	(3 326) \$
Placements à échéance fixe		
Obligations ordinaires	245 963	236 218
Obligations à rendement réel	41 834	34 441
	<u>287 797</u>	<u>270 659</u>
Actions		
Canadiennes	185 382	140 422
Américaines	178 398	154 495
Non nord-américaines	198 754	162 037
Total des actions	<u>562 534</u>	<u>456 954</u>
	<u>853 447 \$</u>	<u>724 287 \$</u>

FINANCIAL STATEMENTS

WorkSafeNB

Notes to Financial Statements

December 31, 2009

4. INVESTMENTS (CONTINUED)

	2009 (000s)	2008 (000s)
ii) Investment income		
Interest and dividends	\$ 24,780	\$ 31,400
Realized investment gains (losses) on forward foreign exchange contracts	12,384	(25,710)
Realized investment gains (losses) on other portfolio investments	(31,787)	(46,977)
Change in unrealized investment gains on forward foreign exchange contracts	6,442	(6,414)
Change in unrealized investment gains on other portfolio investments	120,989	(112,058)
	<u>132,808</u>	<u>(159,759)</u>
Less: portfolio management expenses	(2,958)	(2,659)
	<u>\$ 129,850</u>	<u>\$ (162,418)</u>

The market rate of return on the investment portfolio for the year ended December 31, 2009 was 18.08% (-17.98% in 2008).

iii) Pooled funds

Certain of WorkSafeNB's portfolio investments are held through pooled funds with no fixed maturity date. The fair value of the investments held through pooled funds is as follows:

	2009 (000s)	2008 (000s)
Conventional bonds	\$ 198,591	\$ 236,218
Real return bonds	41,834	34,441
Non-North American equities	37,958	26,916

iv) Investment agreement

WorkSafeNB has entered into an investment agreement for the combined administration of its investments and those of the Workers' Compensation Board of Prince Edward Island. These financial statements report WorkSafeNB's proportional share of the investments held in the fund, which was 87.69% at December 31, 2009 (2008 – 87.79%). In 2009, WorkSafeNB received a fee of \$130,672 (2008 – \$135,957) for the administration of the Workers' Compensation Board of Prince Edward Island's share of the fund.

ÉTATS FINANCIERS

Travail sécuritaire NB

Notes afférentes aux états financiers
au 31 décembre 2009

4. PLACEMENTS (SUITE)

	2009 (en milliers)	2008 (en milliers)
ii) Revenu de placements		
Intérêts et dividendes	24 780 \$	31 400 \$
Gains (pertes) matérialisés sur placements pour les contrats de change à terme	12 384	(25 710)
Gains (pertes) matérialisés sur placements sur d'autres placements de portefeuille	(31 787)	(46 977)
Modification des gains non matérialisés sur placements pour les contrats de change à terme	6 442	(6 414)
Modification des gains non matérialisés sur placements sur d'autres placements de portefeuille	120 989	(112 058)
	<u>132 808</u>	<u>(159 759)</u>
Moins : Frais de gestion de portefeuille	(2 958)	(2 659)
	<u>129 850 \$</u>	<u>(162 418) \$</u>

Le taux de rendement du marché du portefeuille de placements pour l'exercice terminé le 31 décembre 2009 s'est chiffré à 18,08 % (-17,98 % en 2008).

iii) Fonds en gestion commune

Une part du portefeuille de placements de Travail sécuritaire NB est détenue sous forme de fonds en gestion commune sans date d'échéance fixe. La juste valeur des placements détenus sous forme de fonds en gestion commune s'établit comme suit :

	2009 (en milliers)	2008 (en milliers)
Obligations ordinaires	198 591 \$	236 218 \$
Obligations à rendement réel	41 834	34 441
Actions non nord-américaines	37 958	26 916

iv) Accord relatif aux placements

Travail sécuritaire NB a conclu un accord relatif aux placements en vue de la gestion combinée de ses placements et de ceux de la commission des accidents du travail de l'Île-du-Prince-Édouard. Les présents états financiers rapportent la part proportionnelle des placements de Travail sécuritaire NB dans le fonds, laquelle était de 87,69 % au 31 décembre 2009 (2008 – 87,79 %). En 2009, Travail sécuritaire NB a reçu des honoraires de 130 672 \$ (2008 – 135 957 \$) pour l'administration de la part du fonds de la commission des accidents du travail de l'Île-du-Prince-Édouard.

FINANCIAL STATEMENTS

WorkSafeNB

Notes to Financial Statements

December 31, 2009

5. FINANCIAL RISK MANAGEMENT

WorkSafeNB has established policies for the management of its investments. All of WorkSafeNB's investments are managed by independent, external investment managers. The compliance of these managers with the investment policies is monitored regularly.

WorkSafeNB manages investment risk by diversifying its portfolio among asset classes, industry sectors, geographic locations and individual securities. Further diversification is achieved by selecting investment managers with varying investment philosophies and styles. From time to time, WorkSafeNB retains independent consultants to advise on the appropriateness and effectiveness of its investment policies and practices. This includes periodic asset liability studies to ensure that the investment strategy is suitable in light of the related liabilities and WorkSafeNB's risk tolerance. The last such study was completed in 2006.

The following sections describe WorkSafeNB's financial risk exposures and related mitigation strategies.

i) Funding risk

WorkSafeNB's funding policy specifies a funding goal (ratio of assets to liabilities) of 110%. This permitted excess of assets over liabilities reduces the impact of year-to-year fluctuations, therefore providing assessment rate stabilization and enhanced security that awarded benefits will be met.

ii) Market risk

WorkSafeNB invests in publicly traded equities listed on domestic and foreign exchanges, and bonds traded over-the-counter through broker-dealers. These securities are affected by fluctuations in market prices. Such fluctuations are subject to economic factors and other fluctuations in domestic and global capital markets, as well as risks specific to issuers, which may affect the market value of individual securities. Policy guidelines have been established to ensure that WorkSafeNB's investments are diversified by issuer, industry and geographic location.

ÉTATS FINANCIERS

Travail sécuritaire NB

Notes afférentes aux états financiers
au 31 décembre 2009

5. GESTION DU RISQUE FINANCIER

Travail sécuritaire NB a élaboré des politiques visant la gestion de ses placements. Il fait appel aux services de gestionnaires de placements indépendants de l'extérieur pour gérer tous ses placements. L'observation des politiques de placement par ces gestionnaires est évaluée à intervalles réguliers.

Pour minimiser la volatilité des rendements, le portefeuille de Travail sécuritaire NB est diversifié selon les catégories de l'actif, les secteurs d'activité, les régions géographiques et les titres individuels. Travail sécuritaire NB diversifie davantage en choisissant des gestionnaires de placements ayant des philosophies et des styles qui varient. De temps à autre, il retient les services d'experts-conseils indépendants qui lui donnent des conseils sur le caractère approprié et l'efficacité de ses politiques et pratiques en matière de placements. On effectue des études périodiques de l'actif et du passif pour s'assurer que la stratégie de placement est adéquate compte tenu des engagements connexes et de la tolérance de Travail sécuritaire NB à l'égard du risque. La dernière étude de l'actif et du passif a été effectuée en 2006.

Les paragraphes qui suivent décrivent l'exposition aux risques financiers et les stratégies d'atténuation des risques de Travail sécuritaire NB.

i) Risque de capitalisation

La politique de capitalisation de Travail sécuritaire NB précise un objectif de capitalisation (pourcentage de l'actif sur le passif) de 110 %. Cet excédent permis d'actif sur le passif atténue les effets de fluctuations d'un exercice à un autre, assurant ainsi la stabilisation des taux et offrant une meilleure garantie que les prestations accordées seront assurées.

ii) Risque de marché

Travail sécuritaire NB investit dans des actions émises dans le public dans une Bourse nationale ou étrangère et dans des obligations négociées hors cote par l'intermédiaire de maisons de courtage. Les variations des prix du marché ont un effet sur ces valeurs. De telles variations sont assujetties à des facteurs économiques et à d'autres variations sur les marchés de capitaux canadiens et mondiaux, ainsi qu'à des risques particuliers aux émetteurs, qui pourraient avoir une incidence sur la valeur marchande des valeurs individuelles. Des lignes directrices ont été établies pour assurer que les placements de Travail sécuritaire NB sont diversifiés selon l'émetteur, le secteur d'activité et la région géographique.

FINANCIAL STATEMENTS

WorkSafeNB

Notes to Financial Statements

December 31, 2009

5. FINANCIAL RISK MANAGEMENT (CONTINUED)

The table below presents the estimated effect of a reasonably possible¹ adverse change in the key risk variable – the market benchmark – for each of the equity mandates in WorkSafeNB's investment portfolio.

	2009 (000s)		2008 (000s)	
	1 std dev	2 std dev	1 std dev	2 std dev
Canadian Equities				
% change in market benchmark ²	(15.1%)	(30.2%)	(14.7%)	(29.5%)
Canadian portfolio – impact on surplus/deficit	\$ (23,704)	\$ (47,291)	\$ (16,844)	\$ (33,404)
U.S. Equities				
% change in market benchmark ³	(13.7%)	(27.4%)	(13.2%)	(26.3%)
U.S. portfolio – impact on surplus/deficit	\$ (22,920)	\$ (45,754)	\$ (20,207)	\$ (40,310)
International (EAFE) Equities				
% change in market benchmark ⁴	(14.0%)	(28.0%)	(13.4%)	(26.8%)
International portfolio – impact on surplus/deficit	\$ (22,169)	\$ (44,335)	\$ (18,440)	\$ (36,900)
Emerging Markets Equities				
% change in market benchmark ⁵	(20.3%)	(40.6%)	(20.6%)	(41.2%)
Emerging markets portfolio – surplus/deficit	\$ (8,604)	\$ (17,224)	\$ (5,626)	\$ (11,251)

¹ Reasonably possible changes are estimated using the historical (10-year) variability of each of the market benchmarks about their respective means. The standard deviation measures the normal variance in a probability distribution. One standard deviation covers 68% of all probable outcomes and two standard deviations covers 95%.

² S&P TSX (Standard & Poor's Toronto Stock Exchange) Capped Composite Index

³ S&P (Standard & Poor's) 500 Index

⁴ MSCI (Morgan Stanley Capital International) EAFE (Europe, Australasia and Far East) Total Return Index

⁵ MSCI EM (Emerging Markets) Total Return Index

ÉTATS FINANCIERS

Travail sécuritaire NB

Notes afférentes aux états financiers
au 31 décembre 2009

5. GESTION DU RISQUE FINANCIER (SUITE)

Le tableau suivant présente l'effet estimatif d'un changement défavorable raisonnablement¹ possible dans la variable de risque clé, soit le marché de référence, pour chacun des mandats relatifs aux actions dans le portefeuille de placements de Travail sécuritaire NB.

	2009 (en milliers)		2008 (en milliers)	
	1 écart type	2 écarts types	1 écart type	2 écarts types
Actions canadiennes				
Variation en pourcentage dans le marché de référence ²	(15,1 %)	(30,2 %)	(14,7 %)	(29,5 %)
Portefeuille canadien – effet sur l'excédent / le déficit	(23 704) \$	(47 291) \$	(16 844) \$	(33 404) \$
Actions américaines				
Variation en pourcentage dans le marché de référence ³	(13,7 %)	(27,4 %)	(13,2 %)	(26,3 %)
Portefeuille américain – effet sur l'excédent / le déficit	(22 920) \$	(45 754) \$	(20 207) \$	(40 310) \$
Actions internationales (EAFE)				
Variation en pourcentage dans le marché de référence ⁴	(14,0 %)	(28,0 %)	(13,4 %)	(26,8 %)
Portefeuille international – effet sur l'excédent / le déficit	(22 169) \$	(44 335) \$	(18 440) \$	(36 900) \$
Actions des marchés naissants				
Variation en pourcentage dans le marché de référence ⁵	(20,3 %)	(40,6 %)	(20,6 %)	(41,2 %)
Actions des marchés naissants – excédent / déficit	(8 604) \$	(17 224) \$	(5 626) \$	(11 251) \$

¹ Les changements raisonnablement possibles sont estimés à l'aide de la variabilité historique (10 ans) pour chacun des marchés de référence selon leur moyenne respective. L'écart type mesure l'écart normal dans une distribution de probabilités. Un écart type couvre 68 % de tous les résultats probables et deux écarts types en couvrent 95 %.

² Indice composé plafonné du S&P TSX [Standard and Poor's (S&P) et Toronto Stock Exchange (TSX)].

³ Indice S&P (Standard and Poor's) 500.

⁴ Indice de rendement global MSCI (Morgan Stanley Capital International) EAFE (Europe, Australasie et Extrême-Orient).

⁵ Indice de rendement global MSCI EM (marchés naissants).

FINANCIAL STATEMENTS

WorkSafeNB

Notes to Financial Statements

December 31, 2009

5. FINANCIAL RISK MANAGEMENT (CONTINUED)

iii) Foreign currency risk

WorkSafeNB has certain investments denominated in foreign currencies. Currency risk is the risk that the value of these investments will fluctuate due to changes in foreign exchange rates. WorkSafeNB's most significant currency exposure is to the U.S. dollar, the euro, the Japanese yen and the British pound. At December 31, 2009, WorkSafeNB had U.S. dollar-denominated holdings of \$180.2 million (2008 – \$160.1 million), Euro-denominated holdings of \$49.2 million (2008 – \$39.6 million), Japanese yen-denominated holdings of \$32.8 million (2008 – \$34.7 million) and British pound-denominated holdings of \$35.0 million (2008 – \$28.6 million).

For its U.S. and non-North American equities, WorkSafeNB has adopted a policy to hedge 50% of its developed market foreign currency exposure using forward foreign exchange contracts. Forward foreign exchange contracts are agreements to exchange an amount of one currency for another at a future date and at a set price, agreed upon at the contract's inception.

The fair value of these financial instruments will change in response to changes in the foreign exchange rates of the currencies involved in the contracts. The notional amounts in forward foreign exchange contracts are the contractual amounts on which payments are made. These notional amounts have been converted into Canadian dollars at the contractual exchange rates in effect at the inception of the contracts. Outstanding contracts from 2009 mature in the first 30 days of 2010.

At December 31, 2009, the notional value of outstanding forward foreign exchange contracts was \$160.6 million (2008 – \$136.2 million). The fair value of these contracts was \$3.1 million (2008 : -\$3.3 million). Unrealized gains on forward foreign exchange contracts of \$3.1 million (2008 : \$3.3 million loss) were included in investment income.

The table below presents how the surplus/deficit would be affected by a reasonably possible annual change in the Canadian/US dollar, Canadian/Euro, Canadian/Japanese yen and Canadian/British pound exchange rates. The impact on the surplus/deficit is shown net of the currency hedges in place at year-end:

	2009 (000s)	2008 (000s)
	Impact on surplus/deficit	Impact on surplus/deficit
15% appreciation in the Canadian dollar		
CAD/USD	\$ (11,951)	\$ (10,882)
CAD/EURO	\$ (3,209)	\$ (2,582)
CAD/YEN	\$ (2,142)	\$ (2,260)
CAD/POUND	\$ (2,502)	\$ (1,935)

ÉTATS FINANCIERS

Travail sécuritaire NB

Notes afférentes aux états financiers
au 31 décembre 2009

5. GESTION DU RISQUE FINANCIER (SUITE)

iii) Risque de change

Travail sécuritaire NB a certains placements libellés en devises. Le risque de change représente le risque que la valeur de ces placements fluctuera en raison des variations des cours des devises étrangères. Le risque de change le plus important de Travail sécuritaire NB est face au dollar américain, à l'euro, au yen et à la livre sterling. Au 31 décembre 2009, Travail sécuritaire NB avait des avoirs libellés en dollars américains se chiffrent à 180,2 millions de dollars (2008 – 160,1 millions de dollars); en euros s'élevant à 49,2 millions de dollars (2008 – 39,6 millions de dollars); en yens se chiffrent à 32,8 millions de dollars (2008 – 34,7 millions de dollars); et en livres sterling s'élevant à 35,0 millions de dollars (2008 – 28,6 millions de dollars).

Pour ses actions américaines et non nord-américaines, Travail sécuritaire NB a adopté une politique visant à couvrir 50 % de son risque de change de marchés développés au moyen de contrats de change à terme. Ces contrats visent l'échange d'une monnaie contre une autre à une date ultérieure et à un taux établi, convenu au moment du contrat.

La juste valeur de ces instruments financiers variera en fonction des changements au niveau des taux de change de la devise faisant l'objet des contrats. Les montants nominaux de référence des contrats de change à terme sont les montants contractuels à partir desquels les paiements sont faits. Ces montants nominaux de référence ont été convertis en dollars canadiens aux taux de change contractuels en vigueur au moment de la prise d'effet des contrats. Les contrats en vigueur en 2009 viennent à échéance au cours des 30 premiers jours de 2010.

Au 31 décembre 2009, la valeur nominale des contrats de change à terme en vigueur se chiffrait à 160,6 millions de dollars (2008 – 136,2 millions de dollars). La juste valeur de ces contrats se chiffrait à 3,1 millions de dollars (2008 : -3,3 millions de dollars). Les gains non matérialisés sur les contrats de change à terme en attente de 3,1 millions de dollars (2008 : perte de 3,3 millions de dollars) ont été comptabilisés dans le revenu de placements.

Le tableau suivant présente l'effet qu'aurait un changement annuel raisonnablement possible au niveau des taux de change du dollar canadien / américain, du dollar canadien / de l'euro, du dollar canadien / du yen et du dollar canadien / de la livre sterling sur l'excédent / le déficit. L'effet sur l'excédent / le déficit est présenté net des couvertures de change à la fin de l'exercice :

	2009 (en milliers)	2008 (en milliers)
	Effet sur l'excédent / le déficit	Effet sur l'excédent / le déficit
Appréciation de 15 % du dollar canadien		
CAD / USD	(11 951) \$	(10 882) \$
CAD / EURO	(3 209) \$	(2 582) \$
CAD / YEN	(2 142) \$	(2 260) \$
CAD / LIVRE STERLING	(2 502) \$	(1 935) \$

FINANCIAL STATEMENTS

WorkSafeNB

Notes to Financial Statements
December 31, 2009

5. FINANCIAL RISK MANAGEMENT (CONTINUED)

iv) Credit risk

Credit risk on fixed-term or money market investments or forward foreign exchange contracts arises from the possibility that the counterparty to an instrument fails to meet its obligation to WorkSafeNB. The maximum exposure to credit risk is determined by the fair value of these financial instruments. Policy guidelines have been established to ensure WorkSafeNB holds corporate fixed-term investments with a credit rating of A or higher, and Canadian federal or provincial government fixed-term investments with a credit rating of BBB or higher. WorkSafeNB may only invest in money market instruments that are provincially or federally guaranteed or are guaranteed by one of the five largest Canadian chartered banks. Counterparties to forward foreign exchange contracts must have a credit rating of at least AA-.

The table below summarizes the fixed term investments by credit rating.

Credit Rating*	2009		2008	
	Fair Value (000s)	% of Total Fixed-Term Investments	Fair Value (000s)	% of Total Fixed-Term Investments
AAA	\$ 148,290	51.53	\$ 148,869	55.00
AA	67,085	23.31	63,055	23.30
A	71,420	24.81	56,183	20.76
BBB	1,002	0.35	2,552	0.94
Total	\$ 287,797	100.00	\$ 270,659	100.00

* Credit ratings are obtained from Standard & Poor's, Moody's or DBRS ratings

v) Inflation risk

Inflation risk is the risk that a general increase in price level may result in loss of future purchasing power for current monetary assets.

To mitigate the effect of inflation on WorkSafeNB's future liabilities, the portfolio holds Canadian real-return bonds, which are indexed to the annual change in the Canadian Consumer Price Index. The table included in the interest rate section below presents the remaining terms to maturity of the conventional and real-return bond portfolios.

ÉTATS FINANCIERS

Travail sécuritaire NB

Notes afférentes aux états financiers
au 31 décembre 2009

5. GESTION DU RISQUE FINANCIER (SUITE)

iv) Risque de crédit

Le risque de crédit sur les placements à échéance fixe, les instruments du marché monétaire ou les contrats de change à terme se pose en raison de la possibilité que la contrepartie à un instrument manque à son obligation envers Travail sécuritaire NB. L'exposition maximum au risque de crédit est déterminée par la juste valeur de ces instruments financiers. Des lignes directrices ont été établies dans une politique pour s'assurer que Travail sécuritaire NB détient des placements à échéance fixe émis par les sociétés présentant une cote de crédit de « A » ou plus ainsi que des placements à échéance fixe des gouvernements fédéral et provinciaux du Canada présentant une cote de crédit de « BBB » ou plus. Travail sécuritaire NB ne peut investir que dans des instruments du marché monétaire qui sont garantis au niveau provincial ou fédéral, ou sont garantis par l'une des cinq principales banques à charte canadiennes. Les contreparties aux contrats de change à terme doivent avoir une cote d'au moins « AA- ».

Le tableau suivant résume les placements à échéance fixe selon la cote de crédit.

	2009		2008	
	Juste valeur (en milliers)	Pourcentage du total des placements à échéance fixe	Juste valeur (en milliers)	Pourcentage du total des placements à échéance fixe
Cote de crédit*				
AAA	148 290 \$	51,53	148 869 \$	55,00
AA	67 085	23,31	63 055	23,30
A	71 420	24,81	56 183	20,76
BBB	1 002	0,35	2 552	0,94
Total	287 797 \$	100,00	270 659 \$	100,00

*Les cotes de crédit sont obtenues à partir des cotes de Standard & Poor's, de Moody's ou du Dominion Bond Rating Service.

v) Risque d'inflation

Le risque d'inflation représente le risque que l'augmentation générale du niveau des prix puisse résulter en une perte du pouvoir d'achat futur des actifs monétaires actuels.

Pour atténuer l'effet de l'inflation sur les engagements futurs de Travail sécuritaire NB, le portefeuille détient des obligations canadiennes à rendement réel, lesquelles sont indexées selon la variation annuelle de l'indice des prix à la consommation du Canada. Le tableau compris dans la section suivante présente les périodes qui restent jusqu'à l'échéance des portefeuilles d'obligations à rendement réel.

FINANCIAL STATEMENTS

WorkSafeNB

Notes to Financial Statements

December 31, 2009

5. FINANCIAL RISK MANAGEMENT (CONTINUED)

vi) Interest rate risk

Future changes in the prevailing level of interest rates will affect the fair value of the fixed-term investments.

The table below presents the remaining term to maturity of WorkSafeNB's portion of the outstanding fixed-term investments, some of which are held in pooled funds.

	Remaining Term To Maturity (000s)				Total 2009	Total 2008
	Within 1 Year	Over 1 Year to 5 Years	Over 5 Years			
Canadian real return bonds (fair value)	\$ (698)	\$ 453	\$ 42,079	\$ 41,834	\$ 34,441	
Canadian conventional bonds (fair value)	1,705	86,117	158,141	245,963	236,218	
	\$ 1,007	\$ 86,570	\$ 200,220	\$ 287,797	\$ 270,659	

The average effective real yield of the real return bonds is 1.51% (2008 – 2.30%) per annum based on market value. The average effective yield of the conventional bonds is 3.71% (2008 – 3.90%) per annum based on market value.

As of December 31, 2009, had the prevailing interest rate changed by 1%, assuming a parallel shift in the yield curve, with all other variables held constant, the value of the Canadian conventional bonds would have increased or decreased by \$17.7 million (2008 – \$17.6 million), approximately 7.19% (2008 – 7.43%) of their fair value.

As of December 31, 2009, had the prevailing real interest rate changed by 1%, assuming a parallel shift in the yield curve, with all other variables held constant, the value of the Canadian real return bonds would have increased or decreased by \$6.7 million (2008 – \$5.3 million), approximately 16.00% (2008 – 15.51%) of their fair value.

The sensitivity to interest rate changes was estimated using the weighted average duration of the bond portfolios.

ÉTATS FINANCIERS

Travail sécuritaire NB

Notes afférentes aux états financiers
au 31 décembre 2009

5. GESTION DU RISQUE FINANCIER (SUITE)

vi) Risque de taux d'intérêt

Les variations futures du niveau des taux d'intérêt auront un effet sur la juste valeur des placements à échéance fixe.

Le tableau suivant présente la période qui reste jusqu'à l'échéance de la part des placements à échéance fixe en cours de Travail sécuritaire NB, dont certains sont détenus dans les fonds en gestion commune.

	Période qui reste jusqu'à l'échéance (en milliers)				Total 2008
	Un an ou moins	Plus d'un an et moins de cinq ans	Cinq ans ou plus	Total 2009	
Obligations canadiennes à rendement réel (juste valeur)	(698) \$	453 \$	42 079 \$	41 834 \$	34 441 \$
Obligations canadiennes ordinaires (juste valeur)	1 705	86 117	158 141	245 963	236 218
	1 007 \$	86 570 \$	200 220 \$	287 797 \$	270 659 \$

Le rendement effectif moyen des obligations à rendement réel se chiffre à 1,51 % (2008 – 2,30 %) par année selon la valeur marchande. Le rendement effectif moyen des obligations ordinaires est de 3,71 % (2008 – 3,90 %) par année selon la valeur marchande.

Au 31 décembre 2009, si le taux d'intérêt en vigueur avait varié de 1 %, en supposant un déplacement parallèle de la courbe des rendements, toutes les autres variables étant constantes, la valeur des obligations canadiennes ordinaires aurait augmenté ou diminué de 17,7 millions de dollars (2008 – 17,6 millions de dollars), soit environ 7,19 % de leur juste valeur (2008 – 7,43 %).

Au 31 décembre 2009, si le taux d'intérêt réel en vigueur avait varié de 1 %, en supposant un déplacement parallèle de la courbe des rendements, toutes les autres variables étant constantes, la valeur des obligations canadiennes à rendement réel aurait augmenté ou diminué de 6,7 millions de dollars (2008 – 5,3 millions de dollars), soit environ 16,00 % de leur juste valeur (2008 – 15,51 %).

La sensibilité aux changements au niveau du taux d'intérêt a été estimée en se servant de la durée moyenne pondérée des portefeuilles d'obligations.

FINANCIAL STATEMENTS

WorkSafeNB

Notes to Financial Statements
December 31, 2009

6. CAPITAL ASSETS

	2009 (000s)			2008 (000s)
	Cost	Accumulated Depreciation	Net Book Value	Net Book Value
Land	\$ 162	\$ —	\$ 162	\$ 162
Buildings	12,527	8,507	4,020	4,267
Leasehold improvements	899	312	587	665
Furniture and equipment	4,590	4,026	564	702
Computer software and hardware	14,307	12,365	1,942	2,090
Motor vehicles	365	173	192	177
	<u>\$ 32,850</u>	<u>\$ 25,383</u>	<u>\$ 7,467</u>	<u>\$ 8,063</u>

7. PAYABLES AND ACCRUALS

	2009 (000s)	2008 (000s)
Accounts payable and accruals	\$ 9,645	\$ 8,646
Post-employment benefits	3,623	3,494
	<u>\$ 13,268</u>	<u>\$ 12,140</u>

ÉTATS FINANCIERS

Travail sécuritaire NB

Notes afférentes aux états financiers
au 31 décembre 2009

6. IMMOBILISATIONS

	2009 (en milliers)			2008 (en milliers)
	Coût	Amortissement cumulé	Valeur comptable nette	Valeur comptable nette
Terrain	162 \$	— \$	162 \$	162 \$
Bâtiments	12 527	8 507	4 020	4 267
Améliorations locatives	899	312	587	665
Mobilier et matériel	4 590	4 026	564	702
Logiciels et matériel informatique	14 307	12 365	1 942	2 090
Véhicules	365	173	192	177
	<u>32 850 \$</u>	<u>25 383 \$</u>	<u>7 467 \$</u>	<u>8 063 \$</u>

7. COMPTES FOURNISSEURS ET FRAIS COURUS

	2009 (en milliers)	2008 (en milliers)
Comptes fournisseurs et frais courus	9 645 \$	8 646 \$
Avantages postérieurs à l'emploi	3 623	3 494
	<u>13 268 \$</u>	<u>12 140 \$</u>

FINANCIAL STATEMENTS

WorkSafeNB

Notes to Financial Statements

December 31, 2009

8. BENEFITS LIABILITIES

i) Continuity Schedule	2009 (000s)					2008 (000s)
	Short-term disability and rehabilitation	Long-term benefits	Survivor benefits	Health care	Total	Total
Balance, beginning of year	\$ 110,960	\$ 581,365	\$ 100,450	\$ 256,142	\$ 1,048,917	\$ 997,455
Add claims costs incurred:						
Current year injuries	42,168	31,961	2,142	42,172	118,443	121,094
Prior years' injuries	(4,866)	19,345	5,775	15,669	35,923	64,907
	37,302	51,306	7,917	57,841	154,366	186,001
Less claims payments made:						
Current year injuries	13,767	186	54	10,810	24,817	24,285
Prior years' injuries	27,492	41,804	8,357	33,670	111,323	110,254
	41,259	41,990	8,411	44,480	136,140	134,539
Balance, before legislative change	107,003	590,681	99,956	269,503	1,067,143	1,048,917
Effect of legislative change	(3,541)	(17,365)	(2,676)	(7,618)	(31,200)	—
Balance, end of year	\$ 103,462	\$ 573,316	\$ 97,280	\$ 261,885	\$ 1,035,943	\$ 1,048,917

ii) Legislative Change

In 2007 the New Brunswick government gave royal assent to *An Act to Amend the Worker's Compensation Act* (the "2007 Act"), Chapter 75 of the Acts of New Brunswick, 2007 which would assure paid and volunteer firefighters workers' compensation benefits, as offered by WorkSafeNB, for firefighters who suffer a disability caused by a prescribed cancer or who suffer a disability caused by a heart attack within 24 hours of service in situations where WorkSafeNB does not establish eligibility under the *Workers' Compensation Act* (the "WC Act").

As a result, WorkSafeNB recorded an accrued actuarial liability of \$31.2 M in its 2007 and 2008 financial statements.

ÉTATS FINANCIERS

Travail sécuritaire NB

Notes afférentes aux états financiers
au 31 décembre 2009

8. ENGAGEMENTS AU TITRE DES PRESTATIONS

i) Historique	2009 (en milliers)					2008 (en milliers)
	Invalidité à court terme et réadaptation	Prestations à long terme	Prestations de survivant	Assistance médicale	Total	Total
Solde, début de l'exercice	110 960 \$	581 365 \$	100 450 \$	256 142 \$	1 048 917 \$	997 455 \$
Plus : Frais engagés au titre des réclamations :						
Accidents de l'exercice courant	42 168	31 961	2 142	42 172	118 443	121 094
Accidents des exercices antérieurs	(4 866)	19 345	5 775	15 669	35 923	64 907
	37 302	51 306	7 917	57 841	154 366	186 001
Moins : Paiements effectués au titre des réclamations :						
Accidents de l'exercice courant	13 767	186	54	10 810	24 817	24 285
Accidents des exercices antérieurs	27 492	41 804	8 357	33 670	111 323	110 254
	41 259	41 990	8 411	44 480	136 140	134 539
Solde, avant la modification législative	107 003	590 681	99 956	269 503	1 067 143	1 048 917
Effet de la modification législative	(3 541)	(17 365)	(2 676)	(7 618)	(31 200)	—
Solde, fin de l'exercice	103 462 \$	573 316 \$	97 280 \$	261 885 \$	1 035 943 \$	1 048 917 \$

ii) Modification législative

En 2007, le gouvernement du Nouveau-Brunswick a donné la sanction royale à la *Loi modifiant la Loi sur les accidents du travail (Loi de 2007)*, chapitre 75 des *Lois du Nouveau-Brunswick de 2007*, selon laquelle Travail sécuritaire NB versait des prestations d'indemnisation aux pompiers rémunérés et volontaires atteints d'une invalidité causée par un cancer reconnu ou une crise cardiaque dans les 24 heures suivant le travail, dans les cas où il n'établissait pas l'admissibilité en vertu de la *Loi sur les accidents du travail*.

Par conséquent, Travail sécuritaire NB a enregistré un passif couru actuariel de 31,2 millions de dollars dans ses états financiers de 2007 et 2008.

FINANCIAL STATEMENTS

WorkSafeNB

Notes to Financial Statements

December 31, 2009

8. BENEFITS LIABILITIES (CONTINUED)

Subsequently, a new act, the *Firefighters' Compensation Act* (the "FC Act"), was drafted and received royal assent on June 19, 2009. Under section 63 of the Act, the 2007 Act was repealed. This new legislation created a Firefighter Disability Fund, separate and apart from the Accident Fund under the *WC Act* and removed the obligation from the *WC Act*. However, the *FC Act* is to be administered by WorkSafeNB. The *Workplace Health, Safety and Compensation Commission Act* (the "WHSCC Act") has been amended through the *FC Act* to extend responsibility for administering the *FC Act* to WorkSafeNB.

The impact of removing the obligation from the financial statements of WorkSafeNB as at December 31, 2009 was as follows:

	2009 (000s)
Decrease in recoverable benefits liabilities	\$ (12,959)
Decrease in benefits liabilities	31,200
Increase in fund balance	18,241

The results of operations under the *FC Act* are not included in WorkSafeNB's financial statements and, in accordance with that Act, are reported separately.

iii) Current year injuries

	2009 (000s)			2008 (000s)		
	Claims payments	Present value of expected future costs	Claims costs incurred	Claims payments	Present value of expected future costs	Claims costs incurred
Short-term disability and rehabilitation	\$ 13,767	\$ 28,401	\$ 42,168	\$ 14,078	\$ 30,245	\$ 44,323
Long-term disability	186	31,775	31,961	174	33,232	33,406
Survivor benefits	54	2,088	2,142	99	1,849	1,948
Health care	10,810	31,362	42,172	9,934	31,483	41,417
	<u>\$ 24,817</u>	<u>\$ 93,626</u>	<u>\$ 118,443</u>	<u>\$ 24,285</u>	<u>\$ 96,809</u>	<u>\$ 121,094</u>

ÉTATS FINANCIERS

Travail sécuritaire NB

Notes afférentes aux états financiers
au 31 décembre 2009

8. ENGAGEMENTS AU TITRE DES PRESTATIONS (SUITE)

Par la suite, une nouvelle loi, intitulée la *Loi sur l'indemnisation des pompiers*, a été rédigée et a reçu la sanction royale le 19 juin 2009. Conformément à l'article 63 de cette *Loi*, la *Loi de 2007* a été abrogée. La nouvelle loi prévoyait une caisse d'indemnisation des pompiers distincte de la caisse des accidents établie en vertu de la *Loi sur les accidents du travail*, et éliminait l'engagement en vertu de cette loi. Toutefois, Travail sécuritaire NB veillera à l'application de la *Loi sur l'indemnisation des pompiers*. Cette dernière a modifié la *Loi sur la Commission de la santé, de la sécurité et de l'indemnisation des accidents au travail* afin de charger Travail sécuritaire NB de son application.

L'effet que représente l'élimination de l'engagement des états financiers de Travail sécuritaire NB au 31 décembre 2009 s'établissait comme suit :

	2009 (en milliers)
Diminution des engagements recouvrables au titre des prestations	(12 959) \$
Diminution des engagements au titre des prestations	31 200
Augmentation du solde du fonds	18 241

Les résultats d'exploitation en vertu de la *Loi sur l'indemnisation des pompiers* ne font pas partie des états financiers de Travail sécuritaire NB et, conformément à la *Loi*, sont présentés séparément.

iii) Accidents de l'exercice courant

	2009 (en milliers)			2008 (en milliers)		
	Paiements au titre des réclamations	Valeur actualisée des frais éventuels prévus	Frais engagés au titre des réclamations	Paiements au titre des réclamations	Valeur actualisée des frais éventuels prévus	Frais engagés au titre des réclamations
Invalité à court terme et réadaptation	13 767 \$	28 401 \$	42 168 \$	14 078 \$	30 245 \$	44 323 \$
Invalité à long terme	186	31 775	31 961	174	33 232	33 406
Prestations de survivant	54	2 088	2 142	99	1 849	1 948
Assistance médicale	10 810	31 362	42 172	9 934	31 483	41 417
	<u>24 817 \$</u>	<u>93 626 \$</u>	<u>118 443 \$</u>	<u>24 285 \$</u>	<u>96 809 \$</u>	<u>121 094 \$</u>

FINANCIAL STATEMENTS

WorkSafeNB

Notes to Financial Statements
December 31, 2009

8. BENEFITS LIABILITIES (CONTINUED)

iv) Prior years' injuries

Significant changes in prior years' claims costs arising from the estimate of the benefits liabilities included the following:

	Increase (decrease) in benefits liabilities and claims costs incurred	
	2009 (000s)	2008 (000s)
Reduction in assumed indexing rate for CPI-indexed benefits	\$ (2,864)	\$ (1,400)
(Favourable) Unfavourable experience on health care costs	(1,805)	(3,300)
(Favourable) Unfavourable experience on short-term disability costs	(8,066)	(2,600)
(Favourable) Unfavourable experience on long-term disability costs	(18,140)	(21,300)

9. ACTUARIAL ASSUMPTIONS

i) Assumptions

The estimate of the benefits liabilities is based on assumptions that reflect both short-term and long-term forecasts. In 2003, the assumptions were updated to reflect significant changes in demographic and economic conditions. The inflation assumption for medical benefits was further updated in 2007 to reflect emerging cost trends. The table below lists the principal economic assumptions used:

	2009			2008		
	CPI-indexed awards	Medical payments	Other payment	CPI-indexed awards	Medical payments	Other payments
Gross rate of return	7.12%	7.12%	7.12%	7.12%	7.12%	7.12%
Inflation – Year 1	1.65%	7.50%	4.00%	2.17%	7.50%	4.00%
– subsequent years	3.00%	7.50%	4.00%	3.00%	7.50%	4.00%
Net rate of return – Year 1	5.38%	(0.35%)	3.00%	4.84%	(0.35%)	3.00%
– subsequent years	4.00%	(0.35%)	3.00%	4.00%	(0.35%)	3.00%

ÉTATS FINANCIERS

Travail sécuritaire NB

Notes afférentes aux états financiers
au 31 décembre 2009

8. ENGAGEMENTS AU TITRE DES PRESTATIONS (SUITE)

iv) Accidents des exercices antérieurs

Par suite de l'estimation des engagements au titre des prestations, les modifications importantes énumérées ci-dessous ont été apportées aux frais engagés au titre des réclamations des accidents des exercices antérieurs.

	Augmentation (diminution) des engagements au titre des prestations et des frais engagés au titre des réclamations	
	2009 (en milliers)	2008 (en milliers)
Réduction du taux d'indexation présumé pour les prestations indexées à l'indice des prix à la consommation (IPC)	(2 864) \$	(1 400) \$
Évolution (favorable) défavorable des coûts des prestations d'assistance médicale	(1 805)	(3 300)
Évolution (favorable) défavorable des coûts de l'invalidité à court terme	(8 066)	(2 600)
Évolution (favorable) défavorable des coûts de l'invalidité à long terme	(18 140)	(21 300)

9. HYPOTHÈSES ACTUARIELLES

i) Hypothèses

L'estimation des engagements au titre des prestations est faite selon des hypothèses qui reflètent des prévisions à court et à long terme. En 2003, les hypothèses ont été mises à jour pour tenir compte de changements importants au niveau des conditions démographiques et économiques. L'hypothèse relative à l'inflation au niveau des prestations médicales a été de nouveau mise à jour en 2007 pour refléter les nouvelles tendances des coûts. Le tableau qui suit donne les principales hypothèses économiques utilisées :

	2009			2008		
	Prestations indexées à l'IPC	Paiements médicaux	Autres paiements	Prestations indexées à l'IPC	Paiements médicaux	Autres paiements
Taux de rendement brut	7,12 %	7,12 %	7,12 %	7,12 %	7,12 %	7,12 %
Inflation – premier exercice	1,65 %	7,50 %	4,00 %	2,17 %	7,50 %	4,00 %
– exercices subséquents	3,00 %	7,50 %	4,00 %	3,00 %	7,50 %	4,00 %
Taux de rendement net – premier exercice	5,38 %	(0,35 %)	3,00 %	4,84 %	(0,35 %)	3,00 %
– exercices subséquents	4,00 %	(0,35 %)	3,00 %	4,00 %	(0,35 %)	3,00 %

FINANCIAL STATEMENTS

WorkSafeNB

Notes to Financial Statements

December 31, 2009

9. ACTUARIAL ASSUMPTIONS (CONTINUED)

ii) Sensitivity of actuarial assumptions

The most significant assumption in the determination of the benefits liabilities is the net rate of return. The net rate of return is the assumed rate of return in excess of the assumed inflation rate. A reduction in the assumed net rate of return would increase the actuarial present value of the benefits liabilities.

Medical benefits represent approximately 25% of the benefits liabilities. An increase in the assumed excess medical inflation rate (above the assumed inflation rate) would result in an increase in the benefits liabilities for medical benefits.

The table below presents the sensitivity of the benefits liabilities to an immediate 1% increase or decrease in the assumed rates:

	2009 (000s)		2008 (000s)	
	+1.00%	-1.00%	+1.00%	-1.00%
+/- % change in assumed rates				
Net discount rate	\$ (62,441)	\$ 71,475	\$ (62,998)	\$ 72,337
Excess medical inflation rate	\$ 21,049	\$ (17,310)	\$ 18,789	\$ (15,509)

10. ASSESSMENTS

	2009 (000s)		2008 (000s)
	Budget	Actual	Actual
Assessment income	\$ 162,598	\$ 155,510	\$ 153,253
Interest and penalties	800	740	756
Uncollectibles	(500)	(642)	(567)
	\$ 162,898	\$ 155,608	\$ 153,442

ÉTATS FINANCIERS

Travail sécuritaire NB

Notes afférentes aux états financiers
au 31 décembre 2009

9. HYPOTHÈSES ACTUARIELLES (SUITE)

ii) Sensibilité des hypothèses actuarielles

L'hypothèse actuarielle la plus importante pour déterminer les engagements au titre des prestations est le taux de rendement net. Le taux de rendement net est le taux de rendement hypothétique moins le taux d'inflation hypothétique. Une réduction du taux de rendement net augmenterait la valeur actuarielle actualisée des engagements au titre des prestations.

Les prestations médicales représentent environ 25 % des engagements au titre des prestations. Une augmentation du taux d'inflation médical excédentaire hypothétique (au-delà du taux d'inflation hypothétique) donnerait lieu à une augmentation des engagements au titre des prestations relativement aux prestations médicales.

Le tableau suivant présente la sensibilité des engagements au titre des prestations à une augmentation ou à une diminution immédiate de 1 % des taux hypothétiques :

	2009 (en milliers)		2008 (en milliers)	
	+1,00 %	-1,00 %	+1,00 %	-1,00 %
Pourcentage de diminution ou d'augmentation des taux hypothétiques				
Taux d'actualisation net	(62 441) \$	71 475 \$	(62 998) \$	72 337 \$
Taux d'inflation médical excédentaire	21 049 \$	(17 310) \$	18 789 \$	(15 509) \$

10. COTISATIONS

	2009 (en milliers)		2008 (en milliers)
	Budget	Réel	Réel
Revenu des cotisations	162 598 \$	155 510 \$	153 253 \$
Intérêts et amendes	800	740	756
Créances irrécouvrables	(500)	(642)	(567)
	162 898 \$	155 608 \$	153 442 \$

FINANCIAL STATEMENTS

WorkSafeNB

Notes to Financial Statements

December 31, 2009

11. SELF-INSURED EMPLOYERS

	2009 (000s)		2008 (000s)
	Budget	Actual	Actual
Assessments	\$ 31,350	35,051	\$ 46,039
Claims costs incurred:			
Short-term disability and rehabilitation	9,268	10,008	15,273
Long-term disability	7,063	9,302	12,580
Survivor benefits	950	922	729
Health care	9,869	11,722	12,160
	27,150	31,954	40,742
Administration	4,200	3,097	5,297
	\$ 31,350	35,051	\$ 46,039

12. ADMINISTRATION

	2009 (000s)		2008 (000s)
	Budget	Actual	Actual
Salaries and employee benefits	\$ 28,278	\$ 26,860	\$ 26,188
Depreciation	2,100	2,038	2,155
Professional fees	1,441	1,207	1,020
Office and communications	2,424	2,342	2,298
Building operations	2,784	2,356	2,209
Travel and vehicle operations	1,482	1,108	1,131
Education and training	735	402	475
Other	832	755	754
	40,076	37,068	36,230
Allocated to health care claims costs	(2,200)	(2,118)	(2,138)
	\$ 37,876	\$ 34,950	\$ 34,092

A portion of WorkSafeNB's administration costs represents charges incurred by WorkSafeNB for the Workers' Rehabilitation Centre. This portion, which relates to claims, has been allocated to health care.

ÉTATS FINANCIERS

Travail sécuritaire NB

Notes afférentes aux états financiers
au 31 décembre 2009

11. EMPLOYEURS TENUS PERSONNELLEMENT RESPONSABLES

	2009 (en milliers)		2008 (en milliers)
	Budget	Réel	Réel
Cotisations	31 350 \$	35 051 \$	46 039 \$
Frais engagés au titre des réclamations :			
Invalidité à court terme et réadaptation	9 268	10 008	15 273
Invalidité à long terme	7 063	9 302	12 580
Prestations de survivant	950	922	729
Assistance médicale	9 869	11 722	12 160
	27 150	31 954	40 742
Administration	4 200	3 097	5 297
	31 350 \$	35 051 \$	46 039 \$

12. ADMINISTRATION

	2009 (en milliers)		2008 (en milliers)
	Budget	Réel	Réel
Salaires et charges sociales	28 278 \$	26 860 \$	26 188 \$
Amortissement	2 100	2 038	2 155
Frais professionnels	1 441	1 207	1 020
Ressources matérielles et communications	2 424	2 342	2 298
Exploitation des immeubles	2 784	2 356	2 209
Frais de déplacement et d'utilisation de véhicules	1 482	1 108	1 131
Éducation et formation	735	402	475
Autres frais	832	755	754
	40 076	37 068	36 230
Répartition aux frais d'assistance médicale	(2 200)	(2 118)	(2 138)
	37 876 \$	34 950 \$	34 092 \$

Une partie des frais d'administration de Travail sécuritaire NB représente des coûts que Travail sécuritaire NB a engagés par l'entremise du Centre de rééducation professionnelle. Cette portion, qui a trait aux réclamations, a été répartie à l'assistance médicale.

FINANCIAL STATEMENTS

WorkSafeNB

Notes to Financial Statements

December 31, 2009

13. LEGISLATIVE OBLIGATIONS

WorkSafeNB is required by legislation to reimburse the provincial government for operating costs of the workers' and employers' advocates. In 2009, WorkSafeNB incurred \$979,698 for these costs (2008 – \$800,045).

In 2009, WorkSafeNB provided \$250,000 (2008 – \$250,000) of financial assistance to the New Brunswick Construction Safety Association and \$190,000 (2008 – \$150,000) of financial assistance to the New Brunswick Forest Industries Safety Association in accordance with the *Workers' Compensation Act*. The money paid was levied against all employers in the industries represented by the safety associations and is included as part of assessment income.

14. RELATED PARTY TRANSACTIONS

These financial statements include the results of normal operating transactions with various provincial government controlled departments, agencies and Crown corporations, with which WorkSafeNB may be considered related. Routine operating transactions with related parties are settled at prevailing market prices under normal trade terms.

The Province of New Brunswick has committed to the funding of a grant to WorkSafeNB in support of occupational health and safety. In 2009, WorkSafeNB received \$900,000 (2008 – \$442,000).

15. EMPLOYEE PENSION PLAN

WorkSafeNB and its employees participate in a multi-employer contributory defined benefit pension plan, administered by the Province of New Brunswick under the *Public Service Superannuation Act*. The plan provides pensions to employees of the provincial government and certain Crown corporations and agencies based on the length of service and highest successive five-year average salary.

Since sufficient information is not readily available to account for WorkSafeNB's participation in the plan using defined benefit pension plan accounting, these financial statements have been prepared using accounting rules for defined contribution pension plans.

The plan was 96.1% funded as of April 1, 2008, the date of the most recent external valuation of the plan. The province has advised WorkSafeNB that the unfunded liability is being funded through annual escalating payments. The 2009 payment was \$280,769 (2008 – \$269,452) and future payments, if required, will increase by the annual growth in CPI plus 2%. Future actuarial valuations may change the funding requirement.

The current year expense for this pension plan (excluding the escalating payment) is \$2.08 million (2008 – \$1.94 million).

16. BUDGET

The 2009 budget figures that are presented for comparison with the actual figures were approved by WorkSafeNB's board of directors and have not been audited.

ÉTATS FINANCIERS

Travail sécuritaire NB

Notes afférentes aux états financiers
au 31 décembre 2009

13. OBLIGATIONS PRÉVUES PAR LA LOI

Travail sécuritaire NB est tenu par la loi de rembourser le gouvernement provincial de tous les frais des défenseurs des droits du travailleur et de l'employeur. En 2009, Travail sécuritaire NB a engagé des frais de 979 698 \$ (2008 – 800 045 \$).

En 2009, Travail sécuritaire NB a fourni une aide financière de 250 000 \$ (2008 – 250 000 \$) à la New Brunswick Construction Safety Association et de 190 000 \$ (2008 – 150 000 \$) à l'Association de prévention des accidents dans l'industrie forestière du Nouveau-Brunswick conformément à la *Loi sur les accidents du travail*. La somme versée a été prélevée auprès de tous les employeurs des industries représentées par les associations de sécurité et fait partie du revenu des cotisations.

14. OPÉRATIONS ENTRE PARTIES APPARENTÉES

Les présents états financiers contiennent les résultats d'opérations faisant partie de l'exploitation ordinaire avec divers ministères, organismes et sociétés d'État contrôlés par le gouvernement provincial, auxquels Travail sécuritaire NB peut être considéré comme étant apparenté. Les opérations faisant partie de l'exploitation ordinaire avec des parties apparentées sont conclues au prix courant du marché selon les conditions normales du commerce.

La province du Nouveau-Brunswick s'est engagée à accorder une subvention à Travail sécuritaire NB aux fins de la santé et de la sécurité au travail. En 2009, Travail sécuritaire NB a reçu 900 000 \$ (2008 – 442 000 \$).

15. RÉGIME DE RETRAITE DES EMPLOYÉS

Travail sécuritaire NB et ses employés cotisent à un régime contributif de retraite interentreprises à prestations déterminées, administré par la province du Nouveau-Brunswick en vertu de la *Loi sur la pension de retraite dans les services publics*. Le régime offre des prestations aux employés du gouvernement provincial et de certaines sociétés d'État calculées sur le nombre d'années de service et la meilleure moyenne de cinq années successives de salaire.

Étant donné que de l'information suffisante n'est pas facile à déterminer pour rendre compte de la participation de Travail sécuritaire NB au régime selon la méthode de comptabilisation de régime de retraite à prestations déterminées, les présents états financiers ont été établis selon les règles comptables utilisées pour les régimes de retraite à cotisations déterminées.

Le régime était capitalisé à 96,1 % au 1^{er} avril 2008, date de la plus récente évaluation externe du régime. La province a avisé Travail sécuritaire NB que l'obligation non capitalisée était en voie de capitalisation au moyen de versements annuels progressifs. Le versement de 2009 se chiffrait à 280 769 \$ (2008 – 269 452 \$) et les versements futurs, si besoin est, augmenteront par la croissance annuelle de l'indice des prix à la consommation en plus de 2 %. Des évaluations actuarielles effectuées à l'avenir pourraient modifier les besoins de capitalisation.

La charge de l'exercice courant pour ce régime de retraite (sauf le versement progressif) équivaut à 2,08 millions de dollars (2008 – 1,94 million de dollars).

16. BUDGET

Les chiffres du budget de 2009 présentés à titre de comparaison avec les chiffres réels ont été approuvés par le conseil d'administration de Travail sécuritaire NB et n'ont pas été vérifiés.

HISTORICAL FINANCIAL STATEMENTS

FIVE YEAR HISTORICAL FINANCIAL STATEMENTS (UNAUDITED)

Balance Sheet

As at December 31

	2009 (000s)	2008 (000s)	2007 (000s)	2006 (000s)	2005 (000s)
ASSETS					
Cash and short-term investments	\$ 51,092	\$ 34,428	\$ 29,112	\$ 24,282	\$ 21,784
Receivables	12,980	11,269	10,482	10,193	11,944
Recoverable benefits liabilities	140,236	151,354	137,048	117,791	115,649
Investments	853,447	724,287	879,966	873,921	762,245
Capital assets	7,467	8,063	8,152	8,665	8,086
Other assets	744	956	753	851	513
	\$ 1,065,966	\$ 930,357	\$ 1,065,513	\$ 1,035,703	\$ 920,221
LIABILITIES AND FUND BALANCE					
Payables and accruals	\$ 13,268	\$ 12,140	\$ 13,582	\$ 12,257	\$ 11,618
Benefits liabilities	1,035,943	1,048,917	997,455	920,973	888,260
Total liabilities	1,049,211	1,061,057	1,011,037	933,230	899,878
Fund balance	16,755	(130,700)	54,476	102,473	20,343
	\$ 1,065,966	\$ 930,357	\$ 1,065,513	\$ 1,035,703	\$ 920,221

ÉTATS FINANCIERS HISTORIQUES

ÉTATS FINANCIERS HISTORIQUES POUR LES CINQ DERNIERS EXERCICES (NON VÉRIFIÉS)

Bilan
au 31 décembre

	2009 (en milliers)	2008 (en milliers)	2007 (en milliers)	2006 (en milliers)	2005 (en milliers)
ACTIF					
Encaisse et placements à court terme	51 092 \$	34 428 \$	29 112 \$	24 282 \$	21 784 \$
Créances	12 980	11 269	10 482	10 193	11 944
Engagements recouvrables au titre des prestations	140 236	151 354	137 048	117 791	115 649
Placements	853 447	724 287	879 966	873 921	762 245
Immobilisations	7 467	8 063	8 152	8 665	8 086
Autres éléments d'actif	744	956	753	851	513
	1 065 966 \$	930 357 \$	1 065 513 \$	1 035 703 \$	920 221 \$
PASSIF ET SOLDE DU FONDS					
Comptes fournisseurs et frais courus	13 268 \$	12 140 \$	13 582 \$	12 257 \$	11 618 \$
Engagements au titre des prestations	1 035 943	1 048 917	997 455	920 973	888 260
Total du passif	1 049 211	1 061 057	1 011 037	933 230	899 878
Solde du fonds	16 755	(130 700)	54 476	102 473	20 343
	1 065 966 \$	930 357 \$	1 065 513 \$	1 035 703 \$	920 221 \$

HISTORICAL FINANCIAL STATEMENTS

FIVE YEAR HISTORICAL FINANCIAL STATEMENTS (UNAUDITED)

Statement of Operations and Fund Balance

For the year ended December 31

	2009 (000s)	2008 (000s)	2007 (000s)	2006 (000s)	2005 (000s)
INCOME					
Assessments	\$ 155,608	\$ 153,442	\$ 148,690	\$ 144,858	\$ 144,672
Self-insured employers	35,051	46,039	45,478	27,970	31,284
Investments	129,850	(162,418)	(5,330)	101,859	64,597
Province of New Brunswick	900	442	900	900	900
	321,409	37,505	189,738	275,587	241,453
EXPENSES					
Claims costs incurred					
Short-term disability and rehabilitation	37,302	50,381	45,353	44,519	46,276
Long-term disability	51,306	72,916	69,533	45,435	72,094
Survivor benefits	7,917	6,576	9,361	8,963	7,178
Health care	57,841	56,128	79,236	60,947	53,550
	154,366	186,001	203,483	159,864	179,098
Administration	34,950	34,092	31,681	31,197	29,912
Appeals Tribunal	1,459	1,388	1,372	1,242	1,236
Legislative obligations	1,420	1,200	1,199	1,154	1,036
	37,829	36,680	34,252	33,593	32,184
Total expenses	192,195	222,681	237,735	193,457	211,282
Excess of income over (expenses) for the year	129,214	(185,176)	(47,997)	82,130	30,171
Fund balance, beginning of year	(130,700)	54,476	102,473	20,343	(9,828)
Legislative change (Note 8ii)	18,241	—	—	—	—
Fund balance, end of year	\$ 16,755	\$ (130,700)	\$ 54,476	\$ 102,473	\$ 20,343

ÉTATS FINANCIERS HISTORIQUES

ÉTATS FINANCIERS HISTORIQUES POUR LES CINQ DERNIERS EXERCICES (NON VÉRIFIÉS)

Résultats d'exploitation et solde du fonds

Exercice terminé le 31 décembre

	2009 (en milliers)	2008 (en milliers)	2007 (en milliers)	2006 (en milliers)	2005 (en milliers)
REVENUS					
Cotisations	155 608 \$	153 442 \$	148 690 \$	144 858 \$	144 672 \$
Employeurs tenus personnellement responsables	35 051	46 039	45 478	27 970	31 284
Placements	129 850	(162 418)	(5 330)	101 859	64 597
Province du Nouveau-Brunswick	900	442	900	900	900
	321 409	37 505	189 738	275 587	241 453
DÉPENSES					
Frais engagés au titre des réclamations					
Invalidité à court terme et réadaptation	37 302	50 381	45 353	44 519	46 276
Invalidité à long terme	51 306	72 916	69 533	45 435	72 094
Prestations de survivant	7 917	6 576	9 361	8 963	7 178
Assistance médicale	57 841	56 128	79 236	60 947	53 550
	154 366	186 001	203 483	159 864	179 098
Administration	34 950	34 092	31 681	31 197	29 912
Tribunal d'appel	1 459	1 388	1 372	1 242	1 236
Obligations prévues par la loi	1 420	1 200	1 199	1 154	1 036
	37 829	36 680	34 252	33 593	32 184
Total des dépenses	192 195	222 681	237 735	193 457	211 282
Excédent des revenus sur les (dépenses) pour l'exercice	129 214	(185 176)	(47 997)	82 130	30 171
Solde du fonds, début de l'exercice	(130 700)	54 476	102 473	20 343	(9 828)
Modification législative (note 8ii)	18 241	—	—	—	—
Solde du fonds, fin de l'exercice	16 755 \$	(130 700) \$	54 476 \$	102 473 \$	20 343 \$

APPEALS TRIBUNAL



TRIBUNAL D'APPEL

MESSAGE FROM THE CHAIRPERSON OF THE APPEALS TRIBUNAL

As chairperson of the Appeals Tribunal, I am pleased to report on our activities for 2009.

The Appeals Tribunal is constituted under the *Workplace Health, Safety and Compensation Commission Act* of New Brunswick. Our primary responsibility is to resolve appeals in a fair and timely manner, while delivering the highest quality of services possible.

The past year was a transitional one for the Appeals Tribunal. Several changes in the Appeals Tribunal membership affected our ability to hold as many hearings as in 2008. While normally this would lead to an increase in the inventory of appeals to be heard, we were able to maintain a pace whereby our inventory increased only slightly from 2008.

As reported in previous years, our efforts were concentrated toward reducing the inventory of appeals to be heard and completing appeals as quickly as possible. Significant increases in appeal requests during 2005 and 2006, coupled with changes in the Appeals Tribunal membership at that time, led to an increase in the inventory. As the inventory grew, it also brought an increase in the amount of time required to schedule appeals.

In 2009, because of the slight increase in inventory, we were unable to reduce the wait time to schedule appeals. We continued our efforts toward reducing the overall processing time from the hearing to the time a decision is finalized; this too was not reduced, primarily due to the changes among the membership with newly appointed vice-chairpersons and panel members.

MESSAGE DU PRÉSIDENT DU TRIBUNAL D'APPEL

En tant que président du Tribunal d'appel, je suis heureux de présenter le rapport des activités du Tribunal pour l'exercice 2009.

Le Tribunal est établi en vertu de la *Loi sur la Commission de la santé, de la sécurité et de l'indemnisation des accidents au travail* du Nouveau-Brunswick. Sa principale responsabilité est de régler des appels de façon juste dans des délais raisonnables, tout en assurant la meilleure qualité de services possible.

Le dernier exercice en était un de transition pour le Tribunal. Nous n'avons pas pu tenir autant d'audiences qu'en 2008 en raison de plusieurs changements survenus au niveau des membres du Tribunal. Bien que cette situation entraîne normalement une augmentation du nombre d'appels en attente d'une audience, nous avons été capables de maintenir un rythme selon lequel ce nombre n'a augmenté que légèrement comparativement à 2008.

Comme nous l'avons indiqué lors d'exercices antérieurs, nous avons concentré nos efforts en vue de réduire le nombre d'appels en attente d'une audience et de traiter les appels aussi rapidement que possible. Une augmentation considérable du nombre de demandes d'appel en 2005 et en 2006, ainsi que des changements survenus au niveau des membres du Tribunal pendant cette période, ont donné lieu à une augmentation du nombre d'appels en attente d'une audience. Cet état de choses a également entraîné une augmentation du délai pour inscrire les appels à l'horaire.

En 2009, en raison de la légère augmentation du nombre d'appels, nous avons été incapables d'inscrire les appels à l'horaire plus rapidement. Nous avons continué à déployer des efforts en vue de réduire le délai de traitement général entre l'audience d'un appel et l'envoi de la décision, mais n'avons pas réussi, en grande partie en raison de la nomination de nouveaux vice-présidents du Tribunal et membres de comités d'appel.

Although we did not succeed in reducing the inventory of appeals or the overall processing time, in view of the changes experienced, I am pleased that we were able to keep the increases to a minimum. For example, the inventory of appeals increased by 2.4 % from last year. As well, the overall processing time only increased by 4%.

While there were vacancies among the vice-chairpersons and members at times during the year, the availability of the remaining membership permitted us to schedule appeals at a relatively good pace, although not as fast as in the previous year.

We believe that with a reduction in the inventory of appeals to be heard, it will take less time for appeals to be scheduled. Now that the membership of the Tribunal has stabilized, our plan for the upcoming year is to concentrate on scheduling as many appeals as possible to significantly reduce the inventory, which will result in shorter wait times for newer appeals to be scheduled. If the processing time from the hearing to the time the decision is mailed can be maintained, a shorter overall processing time should follow.

As a result of the recommendations of the Independent Review Panel on New Brunswick's workplace health, safety and compensation system, we continued to look for different ways to process appeals. Although some of the recommendations may require legislative changes to be implemented, we will continue to look for ways of providing the highest level of service possible while rendering fair, impartial decisions.

The following are some of the Appeals Tribunal's challenges and accomplishments in 2009:

- The amount of appeals received decreased by 0.5% from 2008.
- The amount of appeals processed and resolved decreased by 15% from 2008.
- The inventory of appeals increased by 2.4% from last year.

Bien que nous n'ayons pas réussi à réduire le nombre d'appels à être inscrits à l'horaire ni le délai de traitement général, étant donné les changements qui sont survenus, je suis heureux que nous ayons pu maintenir les augmentations à un minimum. Par exemple, le nombre d'appels à être inscrits à l'horaire a augmenté de 2,4 % comparativement au dernier exercice. De plus, le délai de traitement général n'a augmenté que de 4 %.

Bien qu'il manquait des vice-présidents et des membres au sein du Tribunal à certaines périodes pendant l'exercice, la disponibilité des autres membres nous a permis d'inscrire des appels à l'horaire assez rapidement, mais pas aussi rapidement qu'au dernier exercice.

Nous croyons qu'avec la réduction du nombre d'appels à être entendus, les appels seront inscrits à l'horaire plus rapidement. Maintenant que tous les postes de membres du Tribunal ont été pourvus, nous prévoyons entendre le plus d'appels possible au prochain exercice, ce qui réduira considérablement le nombre d'appels à inscrire à l'horaire et les délais d'attente pour inscrire les nouveaux appels. Si on peut maintenir le délai de traitement à partir de l'audience jusqu'à l'envoi de la décision, un délai de traitement général plus court devrait suivre.

Par suite des recommandations du Comité d'étude indépendant sur le système de la santé, de la sécurité et de l'indemnisation des accidents au travail du Nouveau-Brunswick, nous avons continué à chercher de nouveaux moyens de traiter les appels. Quoique la mise en œuvre de certaines des recommandations peuvent nécessiter des modifications législatives, nous continuerons à chercher de nouveaux moyens d'offrir les meilleurs services possibles tout en rendant des décisions justes et impartiales.

Voici certains défis et certaines réalisations du Tribunal d'appel en 2009 :

- Le nombre d'appels reçus a diminué de 0,5 % par rapport à 2008.
- Le nombre d'appels traités et résolus a diminué de 15 % comparativement à 2008.
- Le nombre d'appels à être inscrits à l'horaire a augmenté de 2,4 % comparativement au dernier exercice.

- The processing time from the hearing to the decision being mailed to the parties to the appeal increased by 4% from 2008.
- Requests for reconsideration of Appeals Tribunal decisions decreased by 59%. The reasons for this decrease are unknown. Since there is no time limit to submit a reconsideration request or a limit on the number of requests, the volume varies from year to year. We will monitor the volume of requests to determine any tendencies that may be developing.
- The amount of postponed appeals increased by 2.9 % over last year's level, where it had increased by 29%. The major reason for the increase in 2008 was due to inclement weather experienced in our hearing locations. In early 2009, bad weather forced a large number of postponements. However, later in the year, postponements were attributed mainly to the lack of availability of some panel members and representatives of parties to the appeal. We will continue to monitor postponements to avoid the increases of past years and to work toward reducing the overall amount.
- Appeals withdrawn before the hearing have decreased by 3%, compared to last year's increase of 30%. We have been monitoring the reasons for withdrawals. A large percentage can be attributed to an appeal being withdrawn in lieu of postponing due to new information coming in that needs to be seen by the original decision-maker. As well, unrepresented appellants will often submit an appeal application and then seek assistance with the worker or employer advocates. After seeking assistance, these appeals are sometimes withdrawn to allow the representative time to review the file and to obtain additional information to be sent to WorkSafeNB for review.
- The Canadian Legal Information Institute (CanLII) has completed publishing all our decisions retroactive to 2000. As reported last year, this project complements the work

- Le délai de traitement entre l'audience et l'envoi de la décision aux parties à l'appel a augmenté de 4 % par rapport à 2008.
- Le nombre de demandes pour un nouvel examen de décisions du Tribunal a diminué de 59 %. On ne connaît pas les raisons de la baisse. Puisqu'il n'y a pas de délai pour présenter une demande de nouvel examen ou de limite quant au nombre de demandes, le volume varie d'une année à l'autre. Nous surveillerons le nombre de demandes afin de déterminer si une tendance se manifeste.
- Le nombre d'appels remis à plus tard a augmenté de 2,9 % comparativement au dernier exercice, où il avait augmenté de 29 %. Ce nombre a augmenté en 2008 en grande partie en raison de mauvais temps aux endroits prévus pour des audiences. Au début de 2009, un grand nombre d'appels ont dû être remis à plus tard à cause de mauvais temps. Toutefois, plus tard dans l'exercice, les appels remis à plus tard étaient surtout attribuables à des membres de comité d'appel et des représentants de parties à l'appel qui n'étaient pas disponibles. Nous continuerons à surveiller les appels remis à plus tard afin d'éviter des augmentations semblables à celles connues aux exercices antérieurs et à essayer de réduire le nombre en général.
- Le nombre d'appels retirés avant l'audience a diminué de 3 %, comparativement à l'augmentation de 30 % le dernier exercice. Nous surveillons les raisons des appels retirés. Ils sont en grande partie attribuables au fait qu'on retire des appels au lieu de les remettre à plus tard après avoir reçu de nouveaux renseignements qui doivent être examinés par la personne qui a pris la décision initiale. De plus, il arrive souvent que les personnes faisant appel qui ne sont pas représentées déposent une demande d'appel avant de demander l'aide d'un défenseur des droits du travailleur ou de l'employeur. Après avoir demandé de l'aide, elles retirent parfois leur appel pour donner à leur représentant le temps d'examiner le dossier et d'obtenir d'autres renseignements, qu'ils enverront à Travail sécuritaire NB pour des fins d'examen.
- L'Institut canadien d'information juridique a fini d'afficher toutes les décisions du Tribunal remontant à l'an 2000. Comme nous l'avons indiqué le dernier exercice, le projet

already completed in publishing Appeals Tribunal decisions on our website, and provides the public with another source to access our decisions for research purposes or when preparing for an appeal.

To render fair, impartial, consistent and timely decisions, training for Appeals Tribunal vice-chairpersons and members is important. We must be familiar with the changes in the administrative tribunal environment due to court decisions commenting on our processes, changes in legislation and policies, as well as new trends in the workforce. Also, advances in the medical environment affect the treatment of injured workers and therefore have an impact on some of the appeals reviewed.

During 2009, Appeals Tribunal vice-chairpersons and members were provided with training through educational sessions covering a variety of topics on the responsibilities of the Appeals Tribunal, the implications of WorkSafeNB policies, as well as other subjects of interest associated with the workers' compensation environment. Additionally, members and staff were provided with training through the Council of Canadian Administrative Tribunals (CCAT), local agencies and in-house.

Earlier in this message, I mentioned that 2009 was a transitional year for the Appeals Tribunal. In June, Mr. Paul LeBreton, Q.C., retired after eight years of service to the Appeals Tribunal. As chairperson, he led the Appeals Tribunal through many challenges and successes. We wish him all the best in his retirement.

In April, the term of vice-chairperson Doris Guimond expired after eight years, and in August, the term of Doug Evans, Q.C., expired after three years of service. Also, Brigitte Ouellette resigned as a vice-chairperson of the Appeals Tribunal for personal reasons. In August, the terms of members Michael Davidson, Gilbert Doucet, Elie Richard and Jacques St-Onge ended, after many years of service to the Tribunal. A most sincere thank you to each of them for their commitment and service.

complète l'initiative du Tribunal visant l'affichage de ses décisions sur son site Web et donne au public une autre source pour accéder à ses décisions à des fins de recherche ou de préparation d'un appel.

Il est important que les vice-présidents et les membres du Tribunal continuent à recevoir de la formation afin de fournir des décisions justes, impartiales, uniformes et rapides. Nous devons tenir nos connaissances à jour quant aux changements dans le secteur des tribunaux administratifs en raison des décisions des cours qui remettent en question nos processus; des modifications apportées aux lois et aux politiques; ainsi que des nouvelles tendances au sein de la main-d'œuvre. De plus, des progrès dans le domaine médical ont un effet sur le traitement de travailleurs blessés et par conséquent, sur certains des appels examinés.

Au cours de l'exercice, les vice-présidents et les membres du Tribunal ont eu l'occasion de participer à des séances de formation portant sur divers sujets relatifs aux responsabilités du Tribunal et aux incidences des politiques de Travail sécuritaire NB, ainsi que sur d'autres sujets liés à l'indemnisation des travailleurs. Par ailleurs, les membres et les employés du Tribunal ont pris part à des activités de formation offertes par le Conseil des tribunaux administratifs canadiens, des organismes régionaux et à l'interne.

Plus tôt dans le message, j'ai mentionné que 2009 avait été une année de transition pour le Tribunal d'appel. En juin, Paul LeBreton, c.r., a pris sa retraite après huit années en tant que président du Tribunal. Grâce à lui, le Tribunal a pu relever de nombreux défis et a connu maintes réussites. Nous lui souhaitons une retraite des plus agréables.

En avril, le mandat d'une vice-présidente, Doris Guimond, a pris fin après huit années de service, et en août, celui de Doug Evans, c.r., a également pris fin après trois années de service. De plus, Brigitte Ouellette a démissionné de son poste de vice-présidente du Tribunal pour des raisons personnelles. En août, les mandats de Michael Davidson, de Gilbert Doucet, d'Elie Richard et de Jacques St-Onge ont pris fin après de nombreuses années de service auprès du Tribunal. Nous les remercions sincèrement de leur engagement et de leur service.

During 2009, a number of vice-chairpersons were appointed: Kathy Rogers, Achille Maillet, Jean-Guy Maillet, James Whelly, Prisca Levesque and Philip Reeves were appointed for terms of three years each. I look forward to their contributions so that the Appeals Tribunal may succeed in its goal of rendering fair, impartial and timely decisions.

A number of new members were also appointed in 2009. They are Wendy McGee and Michel Walker from the worker community, and Fraser MacLeod, Arnold Mallais, Gordon Roy and Lucien Sonier from the employer community. New members are appointed for an initial one-year term. Subsequent terms are for three years.

I would like to thank the board of directors, members and staff of the Appeals Tribunal, and all others involved with the Tribunal for their contributions over the past year. Your continued support is greatly appreciated.

I look forward to the challenges that the Appeals Tribunal will face in the coming year and what lies ahead in the subsequent years. I believe that with the continued commitment and support of the Appeals Tribunal members and staff, we will be able to render fair, impartial decisions, all the while working toward our service goals.

Respectfully submitted,



Ronald Gaffney, Q.C.
Chairperson, Appeals Tribunal

En 2009, un certain nombre de vice-présidents ont été nommés pour des mandats de trois ans, soit Kathy Rogers, Achille Maillet, Jean-Guy Maillet, James Whelly, Prisca Levesque et Philip Reeves. Nous sommes reconnaissants des efforts qu'ils déploieront afin d'atteindre notre but de rendre des décisions justes et impartiales, et ce, dans les meilleurs délais.

Un certain nombre de nouveaux membres ont également été nommés en 2009, notamment Wendy McGee et Michel Walker pour représenter les travailleurs, et Fraser MacLeod, Arnold Mallais, Gordon Roy et Lucien Sonier pour représenter les employeurs. Les nouveaux membres sont nommés pour un mandat initial de un an. Les mandats subséquents sont d'une durée de trois ans.

J'aimerais remercier le conseil d'administration, ainsi que les membres et le personnel du Tribunal et tous ceux qui jouent un rôle dans le Tribunal de leur apport tout au long de l'exercice. Je suis très reconnaissant de leur soutien continu.

J'ai hâte de relever les défis auxquels le Tribunal devra faire face au cours du prochain exercice et des exercices subséquents. Je suis certain que grâce à l'engagement continu des membres et du personnel du Tribunal, nous réussirons à rendre des décisions justes et impartiales, tout en déployant des efforts pour atteindre notre but en matière de service.

Veillez recevoir, Mesdames, Messieurs, l'expression de mes sentiments les plus respectueux.

Le président du Tribunal d'appel,



Ronald E. Gaffney, c.r.

APPEALS TRIBUNAL MEMBERS

At December 31, 2009

CHAIRPERSON

Ronald E. Gaffney, Q.C.

The chairperson of the Appeals Tribunal is appointed by the Lieutenant-Governor in Council and is responsible to the board of directors for the operations of the Appeals Tribunal

VICE-CHAIRPERSONS

Guilda Fournier

Prisca Levesque

Achille Maillet

Jean-Guy Maillet

William E. McNulty

Philip Reeves (appointed December 3, 2009)

Kathy Rogers

James Whelly

The vice-chairpersons of the Appeals Tribunal are appointed by the Lieutenant-Governor in Council as deemed necessary by the chairperson, in consultation with WorkSafeNB.

APPEALS PANEL MEMBERS

Workers'

Representatives

Carole Clavette

Earl Garland

Laura Gould

Linwood Lawrence

Gaston Malenfant

Wendy McGee

Claudia McKeil

Line Savoie

Denny Vautour

Michel Walker

Employers'

Representatives

Aldrice Comeau

Sherri Deveau-Gibbs

William Dixon

Donald Drury

George Greenlaw

Marc Long

Fraser MacLeod

Arnold Mallais

Gordon Roy

Lucien Sonier

Joe Veriker

Appeals Panel members represent workers and employers from throughout the province and are appointed by the board of directors.

MEMBRES DU TRIBUNAL D'APPEL

Au 31 décembre 2009

PRÉSIDENT

Ronald E. Gaffney, c.r.

Le lieutenant-gouverneur en conseil nomme le président du Tribunal d'appel qui est responsable devant le conseil d'administration des opérations du Tribunal.

VICE-PRÉSIDENT-E-S

Guilda Fournier

Prisca Levesque

Achille Maillet

Jean-Guy Maillet

William E. McNulty

Philip Reeves (nommé le 3 décembre 2009)

Kathy Rogers

James Whelly

Le lieutenant-gouverneur en conseil nomme les vice-présidents du Tribunal d'appel qui sont réputés nécessaires par le président du Tribunal en consultation avec Travail sécuritaire NB.

MEMBRES DES COMITÉS D'APPEL

Représentant-e-s des travailleurs

Carole Clavette

Earl Garland

Laura Gould

Linwood Lawrence

Gaston Malenfant

Wendy McGee

Claudia McKeil

Line Savoie

Denny Vautour

Michel Walker

Représentant-e-s des employeurs

Aldrice Comeau

Sherri Deveau-Gibbs

William Dixon

Donald Drury

George Greenlaw

Marc Long

Fraser MacLeod

Arnold Mallais

Gordon Roy

Lucien Sonier

Joe Veriker

Les membres des comités d'appel, qui sont nommés par le conseil d'administration, représentent les travailleurs et les employeurs de l'ensemble de la province.

CONTACT INFORMATION

TOLL-FREE NUMBERS

For all WorkSafeNB departments and offices,
and the Appeals Tribunal:

1 800 222-9775

Physician Inquiry Line:

1 877 647-0777

Toll-free fax for claims:

1 888 629-4722

OFFICE LOCATIONS AND FAX NUMBERS

Saint John

Head Office, Assessment Services, Claims Inquiry,
Appeals Tribunal
(Mailing address for all WorkSafeNB Offices)

1 Portland Street
P.O. Box 160
Saint John, NB E2L 3X9
Telephone: 506 632-2200

Appeals Tribunal

Telephone: 506 632-2200 Fax: 506 633-3989

Dieppe

30 Englehart Street, Suite F
Telephone: 506 867-0525 Fax: 506 859-6911

Bathurst

Place Bathurst Mall, 1300 St. Peter Avenue, Suite 220
Telephone: 506 547-7300 Fax: 506 547-7311 or 506 547-2982

Grand Falls

166 Broadway Boulevard, Suite 300
Telephone: 506 475-2550 Fax: 506 475-2568

Email Addresses

Assessment Services: assessment.services@ws-ts.nb.ca

Appeals Tribunal: appeals.tribunal@ws-ts.nb.ca

Communications Department: communications@ws-ts.nb.ca

www.worksafenb.ca

COMMUNIQUEZ AVEC NOUS

NUMÉROS SANS FRAIS

Pour tous les services et les bureaux de région de Travail sécuritaire NB,
ainsi que le Tribunal d'appel :

1 800 222-9775

Ligne d'information à l'intention des médecins

1 877 647-0777

N° de télécopieur sans frais (Réclamations)

1 888 629-4722

LIEUX ET NUMÉROS DE TÉLÉCOPIEUR DES BUREAUX

Saint John

Bureau principal, Services des cotisations, Unité d'information et
Tribunal d'appel
(Adresse postale pour tous les bureaux de Travail sécuritaire NB)

1, rue Portland
Case postale 160
Saint John, NB E2L 3X9
Téléphone : 506 632-2200

Tribunal d'appel

Téléphone : 506 632-2200 Télécopieur : 506 633-3989

Dieppe

30, rue Englehart, pièce F
Téléphone : 506 867-0525 Télécopieur : 506 859-6911

Bathurst

Place Bathurst Mall, 1300, avenue St. Peter, pièce 220
Téléphone : 506 547-7300 Télécopieur : 506 547-7311 ou 506 547-2982

Grand-Sault

166, boulevard Broadway, pièce 300
Téléphone : 506 475-2550 Télécopieur : 506 475-2568

Adresses électroniques

Services des cotisations : assessment.cotisations@ws-ts.nb.ca

Tribunal d'appel : tribunal.d'appel@ws-ts.nb.ca

Service des communications : communications@ws-ts.nb.ca

www.travailsecuritairbnb.ca



www.worksafenb.ca
www.travailsecuritairenb.ca